

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEURE ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**UNIVERSITE SAAD DAHLAB BLIDA -01-
INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME**



Mémoire de Master

Atelier : Projet Intégré

Lecture De La Formation Et La Transformation De La Ville De Cherchell

Requalification de la place des martyrs - Port

Projet : Hôtel et centre aquatique

**Encadré par :
Mr. BOUGDAL**

**Assisté par :
Mr. AIT CHERKIT
M^{elle} . BOUATOU**

**Présenté par :
BERBER Ahmed Salim
KADRI Safa**

Promotion : 2016/2017.

Dédicace

On dit souvent que le trajet est aussi important que la destination. Les cinq années de maîtrise nous ont permis de bien comprendre la signification de cette phrase toute simple. Ce parcours, en effet, ne s'est pas réalisé sans défis et sans soulever de nombreuses questions pour lesquelles les réponses nécessitent de longues heures de travail.

Au terme de ce travail, on tient à remercier ALLAH le tout puissant de nous avoir donné la foi et de nous avoir permis d'en arriver là.

On tient précisément à exprimer notre reconnaissance et nos remerciements à, nos promoteurs MR BOUGHDEL et MR AIT CHERKIT, dont la disponibilité, le savoir-faire et le soutien ne nous ont jamais fait défaut. Leurs conseils, leurs orientations ainsi que leur soutien moral et scientifique nous ont permis de mener à terme ce projet.

Nos remerciements vont également à nos parents, ainsi qu'à toutes les personnes qui nous ont aidées de près ou de loin par le fruit de leur connaissance pendant toute la durée de notre parcours éducatif.

Ce résultat, fruit de plusieurs années d'études, d'effort pour lesquelles le mérite revient d'abord à ceux qui m'ont donné la vie et m'ont accompagné durant mon cursus.

Cet espace est très limité pour exprimer ma gratitude, et mes pensées très fortes pour eux, pour avoir été toujours présent dans ma vie tout en partageant les moments de joie et de peine.

Je dédie ce modeste travail aux êtres les plus chers, les plus proches de moi que moi-même : à mes parents.

A la femme la plus merveilleuse au monde, Ma mère, qui a œuvré pour ma réussite, par son amour, son soutien, et tous ses sacrifices et ses précieux conseils, pour toute son assistance et sa présence dans ma vie, reçois à travers ce travail aussi modeste soit-il, l'expression de mes sentiments et de mon éternelle gratitude.

A mon père, qui peut être fier et trouvera ici le résultat de longues années de sacrifices et de privations pour m'aider à avancer dans la vie. Puisse Dieu faire en sorte que ce travail porte son fruit ; Merci pour les valeurs nobles, l'éducation et le soutien permanent venu de toi.

A mon cher fiancé et binôme BERBER Ahmed Salim que dieu te garde pour moi.

A Mes chers frères : Yacine ; Djalal et Anis.

A Ma sœur Maroua et ses enfants Ismail et Younes.

A ma grande mère chérie : Quoique je puisse dire, je ne peux exprimer mes sentiments d'amour et de respect à ton égard.

Puisse le tout puissant, te procure une longue et heureuse vie.

A ma belle-famille : ma belle-mère, ma belle-sœur Nihel, mon beau-frère Chakib, sa femme Liliya et sa petite Mélina.

A ma chère ami (e)s.

A tous les étudiants du groupe 03.

A tous ceux qui m'ont sollicité dans mon travail de près ou de loin.

Programme pédagogique de l'option habitat
“Projet intégré“ (P.I)
Année universitaire 2016/2017

AVANT PROPOS

Pour Saverio MURATORI, initiateur de l'approche dite « typo-morphologique », il existe une crise de l'enseignement de l'architecture qui est indissociable de la crise actuelle de la production du bâti. Cette crise de l'enseignement est perceptible à travers le rôle qui est assigné et/ou inculqué aux architectes tout au long de leur formation : l'architecte est présenté comme étant « (...) [l'] *auteur de produits exceptionnels, comme créateur de formes nouvelles, opposé aux façons de construire utilisées avant que chacun ne cherche à réaliser son acte créateur* »¹. La composition architecturale est essentiellement considérée comme « *une matière propre à développer la créativité individuelle, entendue dans un sens spécifiquement personnaliste, afin de favoriser l'hétérogénéité des produits, l'imagination velléitaire et esthétisante, adhérant à une formule extraordinairement efficace pour former un architecte capable de remplir une commande (...) en livrant un produit consommable, volontairement opposé à n'importe quel contexte, à n'importe quel bâti existant, à n'importe quelle continuité sociale* »². Dans le même ordre d'idée, il est tout à fait significatif de constater que dans la plupart des cas, les matières enseignées et qui sont en rapport avec l'histoire de l'architecture sont « *liées elles aussi à la lecture des exceptions, des émergences et à la mythification des architectes, des « maîtres » du passé, (...)* »³.

C'est en réaction à cette situation de crise que Saverio MURATORI initiera une nouvelle démarche en développant une approche que l'on pourrait qualifier d'historiciste. Une approche dont ses élèves seront les continuateurs, et on pense là notamment Gianfranco CANIGGIA. En rupture avec les pratiques en vigueur, cette approche tend à considérer le bâti, non plus comme une œuvre individuelle détachée de son contexte et soumise à la subjectivité de son concepteur, mais comme un pur objet culturel, indissociable de la société et de l'histoire dont il est le produit, et où l'architecte est un continuateur d'une œuvre et d'une pensée qui le dépasse et à laquelle il doit impérativement adhérer. Dans cette démarche « novatrice », l'architecte n'est plus une individualité isolée et omnipotente, animée d'une ambition et d'un orgueil démesurés, porteur d'une imagerie hétéroclite venue d'ailleurs, mais un acteur conscient de son nécessaire enracinement dans la culture et dans l'histoire spécifiques de son lieu d'intervention.

L'approche « typo-morphologique » est par excellence une approche processuelle, car elle considère que tout objet architectural n'est que le résultat de son propre processus historique de formation et de transformation. Et elle postule l'idée que chaque objet architectural nouveau à concevoir ne peut s'inscrire dans son milieu physique, social et culturel que dans la mesure où il s'inscrit dans la continuité de ce processus, d'où la nécessité à chaque fois de remonter à l'origine, de dérouler et de relire le processus typologique de l'objet sujet d'une intervention.

L'hypothèse globale de cette approche et que nous avons adopté pour notre travail consiste à considérer : « (...) *l'organisation interne de l'environnement construit comme l'effet de son processus de formation* (). Autrement dit, *la structuration du territoire* [de l'organisme

¹ Gianfranco CANIGGIA et Gian Luigi MAFFEI, *Composition architecturale et typologie du bâti, Lecture du bâti de base*, trad. Pierre LAROCHELLE, Ville recherche diffusion, Paris, 2000, p.10.

² Ibidem.

³ Ibidem.

urbain, du tissu et du type bâti] *a lieu progressivement, par adjonctions successives d'éléments nouveaux et par occupation graduelle d'espaces supplémentaires, d'une manière telle que chaque étape prise en considération peut toujours être expliquée comme conséquence de l'état d'organisation précédent et comme matrice du prochain développement. Pour saisir l'ordre actuel qui sous-tend les formes de l'habitat, il convient donc d'en retracer la genèse.* »⁴. Cette hypothèse fait appel à deux postulats : « (...) *il n'y a pas de réalité non structurée ; et (...) la genèse des structures de l'habitat est une genèse logique, ou du moins logiquement restructurable* »⁵.

C'est donc conscient de la crise qui caractérise la production du bâti dans notre pays que nous avons choisi la typologie processuelle comme approche. Toutefois, notre choix sera de l'ordre d'une adhésion mesurée et parfois même critique, car nous sommes parfaitement lucides quant au fait que toute démarche ou approche scientifique, aussi complète soit-elle, ne peut embrasser ni cerner l'entière réalité (ou complexité) de son objet d'étude. Et c'est en raison de cela que nous ne manquerons pas, à chaque fois que cela nous semblera pertinent de souligner une lacune ou un cas « d'incompatibilité culturelle » des outils et des concepts développés par l'approche typo-morphologique tout au long des lectures (analyses) que nos étudiants auront à faire.

Concernant le déroulement et l'organisation pédagogique de l'année universitaire, le travail des étudiants a été structuré en deux grandes parties, correspondant aux deux échelles prises en compte dans le cadre de leur diplôme⁶ : l'échelle de l'organisme urbain et celle du type bâti, c'est-à-dire de l'édifice.

La première partie de ce travail a consisté en la capitalisation d'une connaissance sur l'organisme urbain à travers son processus de formation et de transformation. Cette phase de lecture a consisté en la restitution des phases de croissance qui sont à l'origine de l'organisme urbain actuel, avec l'identification de la structure et des parcours urbains qui ont généré ces développements successifs. Dans cette lecture, les étudiants se sont appuyés sur les concepts et sur le modèle théorique puisé dans l'approche typo-morphologique, ainsi que sur les données spécifiques et contextuelles représentées par la structure du relief naturel (la topographie) et par l'hydrographie urbaine. C'est par le recoupement de ces trois sources d'information que sera élaboré un scénario de formation et de croissance de l'organisme urbain considéré. L'objectif de cette première lecture est d'identifier certaines des causes qui sont à l'origine des dysfonctionnements actuels de l'organisme urbain. Suite à cela, les étudiants auront à formuler un diagnostic sur l'état actuel de leur site d'étude, un diagnostic auquel ils apporteront et/ou proposeront une série d'actions (requalification, revitalisation, restructuration..) ayant pour but d'apporter des solutions et un « mieux être » à l'échelle urbaine.

La deuxième partie du travail a consisté en la constitution d'une connaissance sur le type bâti, et notamment les maisons à cour existant au niveau de chaque site, et ce à travers la reconstitution de leur processus typologique. De la même manière que pour l'organisme urbain, dans la lecture du processus typologique des unités bâties (les maisons à cour) les étudiants se sont appuyés sur les concepts et sur le modèle théorique puisé dans l'approche typo-morphologique, ainsi que sur les données spécifiques et contextuelles représentées par la

⁴ MALFROY, Sylvain et CANIGGIA, Gianfranco. *L'approche morphologique de la ville et du territoire*, Repro-Zentrale der ETH-Z, Zurich, 1986, p.188

⁵ Ibidem.

structure du relief naturel (la topographie) et par l'hydrographie. Suite à cette dernière lecture les étudiants ont choisis des lieux ponctuels d'intervention où ils ont eu à proposer différents projets. La typologie adoptée pour la conception de ces projets a été celle de la « maison à cour spécialisée ». Une typologie puisant ses références dans le contexte spécifique de chaque site d'étude, et proposant une option de « mise à niveau » et de revalorisation du patrimoine typologique existant. Dans le cadre du projet architectural, chaque étudiant est amené à réfléchir aux évolutions architecturales (typologiques) possibles et requises des types bâtis anciens et leur adaptation aux servitudes et nécessités inhérentes aux modes d'habiter actuels. Afin de mener à bien chacune de deux phases de travail prévues dans le programme proposé, les étudiants bénéficient d'un enseignement spécifique dispensé sous forme de cours et de communications en atelier. Ces cours et ces communications consistent en l'initiation aux notions, concepts et modèles théoriques puisés dans une large mesure dans la typologie processuelle développée par G. Caniggia. Toutefois, et afin d'éviter tout dogmatisme et/ou risque d'endoctrinement, cette initiation s'est faite de manière contradictoire et critique.

TABLE DES MATIÈRES

Dédicace.....	02.
Programme pédagogique de l'option habitat.....	03.
Tables des matières	06.
<u>CHAPITRE I : INTRODUCTION.</u>	
1. Introduction à la thématique générale du master.....	09.
2. Introduction à la thématique spécifique.....	09.
3. Présentation succincte de la ville de Cherchell.....	09.
4. Problématique général.....	10.
4.1. Problématique des villes historiques.....	03.
4.2. Problématiques des villes côtières.....	04.
5. Problématiques spécifiques de la ville.....	05.
6. Présentation de la démarche méthodologique.....	12.
7. Présentation succincte des chapitres.....	13.
<u>CHAPITRE II : ETAT DE L'ART.</u>	
1. Introduction	10.
2. Définitions de quelques notions.....	10.
2.1. La notion du centre, centre-ville et centre historique.....	10.
2.1.1. Le centre	11.
2.1.2. Le centre-ville.....	11.
2.1.3. Le centre historique.....	11.
2.2. Définition de la ville portuaire	11.
2.3. Définition de la ville côtière.....	12.
2.4. Définition de la ville côtière en Algérie.....	12.
3. Analyse d'exemples.....	13.
3.1. Saint Nazaire.....	13.
3.2. Valence.....	17.
4. Conclusion	19.
<u>CHAPITRE III : CAS D'ETUDE « CHERCHELL ».</u>	
1. Introduction.....	21.
2. Présentation du cas d'étude.....	21.
2.1. Situation géographique.....	21.
2.1.1 Situation national	21.
2.1.2 Situation régional	22.
2.2 L'accessibilité.....	23.
2.3 Le relief	23.
2.4. Les données climatiques.....	24.
2.4.1 Le climat	24.
2.4.2 Les vent	24.
2.5. Les risques sismiques.....	25.
2.6. La population	25.

3. Lecture de processus de formation et de transformation de la ville.....	25.
3.1. Lecture territoriale	25.
3.1.1. La première phase d'implantation	25.
3.1.2. La deuxième phase.....	26.
3.1.3. La troisième phase.....	27.
3.1.4. La quatrième phase.....	27.
3.1.5. Synthèse.....	28.
3.2. Analyse diachronique	29.
3.2.1. Epoque phénicienne	29.
3.2.2. La période Romaine.....	31.
3.2.3. La période Andalous byzantine	33.
3.2.4. La période Andalous ottomane.....	33.
3.2.5. La période Coloniale.....	36.
3.2.6. La période post colonial.....	40.
3.2.7. Schéma de synthèse.....	42.
4. Analyse synchronique.....	48.
4.1. Introduction.....	48.
4.2. Les entités typologiques.....	48.
4.3. L'étude parcellaire.....	48.
4.3.1. L'ilot.....	48.
4.3.2. Le parcellaire	49.
4.3.3. Le bâtis	50.
- Analyse de la maison traditionnelle.....	51.
- Analyse de la maison coloniale	53.
<u>CHAPITRE IV : INTERVENTION.</u>	
1. Le projet urbain à l'échelle de la ville	59.
1.1. Le schéma de structure actuelle de la ville.....	59.
1.2. Le diagnostic	59.
1.3. Problématiques	59.
1.3.1. Problématiques à l'échelle de la ville	59.
1.3.2. Problématiques à l'échelle du centre historique	59.
1.4. La proposition urbaine à l'échelle de la ville.....	60.
1.5. Schéma de structure proposé	60.
2. Le projet urbain à l'échelle de l'aire d'intervention	60.
2.1. Introduction.....	60.
2.2. Présentation de l'aire d'intervention.....	61.
2.3. Les objectifs d'intervention	
2.4. Les actions à mener	63.
2.5. Intervention effectuée.....	63.
2.6. Le plan d'aménagement	65.
3. Le projet architectural	66.
3.1. Les définitions	67.
3.1.1. Un pôle touristique.....	67.
3.1.2. Le tourisme	67.
A- Le tourisme et son impact sur la société	
3.1.3. Un hôtel	67.
A- Types et classification des hôtels	
B- Etude d'exemple « the Westin Crown Center Hotel »	68.
3.1.4. Un centre aquatique.....	
A- Etude d'exemple "Des Portes De l'Essonne »	

3.2. Recommandation	
3.3. L'analyse du site d'intervention.....	71.
3.3.1. Situation et limites	71.
3.3.2. L'environnement immédiat.....	72.
3.3.3. Accessibilité et voiries	73.
3.4. L'esquisse du projet	74.
3.4.1. La forme du projet	74.
3.4.2. L'accessibilité	74.
3.4.3. Le gabarit	74.
3.4.4. L'orientation du projet	75.
3.4.5. Schéma de principe	75.
3.4.6. Le rapport vide et plein	
3.4.7. Le système de distribution	
3.4.8. Le schéma structurel	
3.4.9. Expression des façades	
3.4.10. L'intérieur du projet	
3.5. Conclusion générale	77.
Bibliographie	

1. Introduction à la thématique générale du master :

Dans le cadre de l'élaboration d'un projet de fin d'études, nous avons opté pour l'option « **projet intégré** » qui consiste à considérer le bâti et le non bâti, non plus comme une œuvre individuelle détachée de tout contexte et soumise à la seule subjectivité de son concepteur, mais comme un parfait objet culturel, indissociable de la société et de l'histoire dont il est le produit, et où l'architecte est un continuateur d'une œuvre et d'une pensée qui le dépasse et à laquelle il doit nécessairement adhérer. Dans cette option l'architecte n'est plus une individualité isolée et omnipotente, habitée d'une ambition et d'un orgueil démesurés, porteur d'une imagerie hétéroclite venue de partout et de nulle part en même temps, mais un acteur conscient de son impératif enracinement dans la culture et dans l'histoire spécifiques de son lieu d'intervention.

C'est conscient de la crise qui caractérise l'enseignement de l'architecture et la production du bâti dans notre pays que nous avons choisi la typologie processuelle comme approche. Ce choix a été de l'ordre d'une adhésion mesurée et parfois même critique. Car parfaitement lucide quant au fait que toute démarche ou approche scientifique, aussi complète soit-elle, ne peut ni embrasser ni cerner l'entière réalité (ou complexité) de son objet d'étude. Et c'est en raison de cela que nous n'avons pas manqué, à chaque fois que cela nous a semblé pertinent et/ou nécessaire, de souligner un manque ou un cas « d'incompatibilité culturelle » des concepts et des postulats propre à l'approche typo-morphologique.

2. Introduction à la thématique spécifique :

Le projet intégré est le titre de notre thématique ... Cette dernière nous a attiré car elle est basée sur des fondements qui nous aident à construire un raisonnement, un monde logique qui s'approche de la réalité. Notre méthode nous oblige à prendre en considération toutes les données historiques, morphologiques, typologiques, sociales, culturels.... Afin d'arriver à un projet intégré à son environnement , postulant l'histoire du lieu comme élément de conception du projet, une alternative d'intervention allant de la nouvelle édification jusqu'à la restauration urbaine et architecturale, le projet sera une attitude fondée sur la récupération et réinterprétation des valeurs et remédier à la crise de production du bâti dans notre pays et particulièrement en site à préserver.

3. Présentation succincte de la ville de Cherchell :

Tout territoire est une ressource produisant à la fois de la valeur d'usage et de la valeur économique mais si on parle d'un territoire maritime ou portuaire il est absolument nécessaire d'avoir une vision d'anticipation sur le long terme, c'est par rapport à ces conditions que notre choix est porté sur la ville de **Cherchell** et son interface portuaire.

Cherchell est l'un des centres historiques qui répond à notre thématique d'intervention dans la notion de renouvellement urbain et la requalification urbaine du centre à travers l'intégration du port dans la ville et construire la ville sur la ville. Ce site est spécifique à l'Afrique antique ; la romanité y a sa large part, et a imposé son paysage uniforme de ruines qui séduit par sa beauté et son originalité ; ce qui lui a valu une renommée universelle.

Situation de la ville :

Cherchell est une ville côtière comptant une bande côtière de 26Km.

Située dans la région Nord du centre Algérien à environ **90 km** à l'ouest d'Alger, à **20 km** à l'ouest de Tipaza.

Elle est le point de contact entre la montagne (mont de Chenoua), et la mer méditerranée et l'espace de convergence des réseaux hydriques (Oued El Balah et oued Khouass) ce qui lui offre la particularité d'un site exceptionnel avec une richesse naturelle et valeurs historiques et culturelles. La ville est limitée :

Au Nord : par la mer méditerranée, Au Sud : par la wilaya de Ain E Defla (commune de Menaceur), A l'Ouest : par la wilaya de Chlef (commune de Sidi Ghiles) et à l'Est : par la wilaya d'Alger.

Accessibilité : Cherchell est traversée par un seul axe routier important, la RN11 qui la traverse reliant Alger à Mostaganem, et le chemin de wilaya N109 reliant la RN11 à la corniche de Chenoua.

Données Climatiques : Cherchell jouit d'un climat méditerranéen caractérisé par un hiver doux et un été relativement chaud, comme le reste de la cote Algérienne, la ville est touchée par les deux vents dominants du Nord-Ouest en hiver et du Nord-est en été.

Risques Sismiques : La ville de Cherchell est une localité sismiquement active dont les degrés de miracle peuvent atteindre jusqu'à VIII. La ville coloniale est bâtie sur un recouvrement alluvionnaire qui pourrait focaliser et amplifier les signaux sismiques entraînant ainsi des dégâts très importants.

4. Problématique générale :

4.1. Problématique des centres historiques :

L'évolution du concept de patrimoine reflète la prise de conscience du rôle que les villes ont joué dans la formation des valeurs, de la culture et de l'histoire des sociétés, comme patrimoine urbain. La notion de patrimoine, ne considère donc plus que les monuments et les sites exceptionnels comme patrimoine culturel, mais l'ensemble de la ville, qui était l'empreinte et la mémoire vivante des valeurs, de la culture et de l'histoire des sociétés, comme patrimoine urbain. Actuellement, les villes historiques sont devenues dévalorisées par la perte de leurs dimensions patrimoniales représentées par les valeurs sociales, urbaines, architecturales, culturelles,...etc. Ces villes sont soumises aux différentes transformations contemporaines, elles sont délaissées, marginalisées, et connaissent des problèmes multiples, entre autres :

- L'avènement du modernisme et ses différentes conséquences, dont la plus importante est la rupture architecture /ville.
- La perte des caractères de l'urbain par l'altération des différentes composantes et l'absence de cohérence.
- Le délaissement et l'abandon graduel des centres anciens pour la simple raison qu'ils ne répondent plus aux nouvelles conditions de vie.
- *La concentration d'une population à très bas revenue, qui trouve comme seule opportunité de se loger dans l'habitat traditionnel et dévalorisé de la ville historique⁷.*
- L'apparition de constructions anarchiques et d'habitat précaire, due aux interventions non contrôlés par les instruments d'intervention.
- Le manque d'entretien qui a engendré dans le tissu des poches vides et des parties en ruine.
- Le manque d'équipements et d'activités nécessaires aux besoins des habitants.

Ces différents problèmes agissent d'un effet cumulatif, ce qui a accentué le phénomène de dégradation des tissus des centres anciens. Donc la présence et la propagation de ces problèmes ne doit pas être considérée comme un manque de prise de conscience ou de politique de préservation et revalorisation des villes traditionnelles, mais elles est plutôt liée

⁷ J.ABD ELKAFI, « la dimension patrimoniale de la ville historique et le cadre institutionnelle de la sauvegarde » (actes du colloque), « patrimoine et développement durable dans les villes historique du Maghreb contemporain », Fès 2003, p7-21.

soit à l'absence d'une prise en charge réelle et effective, soit à la manière d'intervention qui ne considère pas ces villes comme un modèle de référence et un patrimoine à préserver.

4.2. Problématique des villes côtières :

Plus de la moitié de l'humanité vit aujourd'hui dans les villes et c'est une tendance lourde de mouvements démographiques, il est visible qu'une proportion croissante des établissements urbains s'installe à proximité du littoral.

La position stratégique des villes du littoral dans les échanges internationaux accentue l'utilisation intensive de l'espace maritime. Ces villes se sont caractérisées par une densité d'occupation élevée, ce qui a pour conséquences sur le plan urbain caractérisé par la dégradation du patrimoine historiques et culturels, faute d'entretien contre l'évasion côtières.

Sur le plan touristique :

la demande est toujours croissante et la recherche du gain rapide a aggravé le phénomène de « littoralisation » et de nombreux sites ont été dénaturés (constructions en opposition avec les lois, architecture hétérogène, hétéroclite) ,ajouté à cela ces dernières années l'arrivée d'investisseurs attirés par l'activité touristique , commerciale en pleine expansion, le tourisme étant l'un des secteurs principaux dans le cadre du développement économique, social et culturel de ces villes, mais qui crée un déséquilibre économique et fonctionnel au niveau urbain. Ces complexes touristiques sont une barrière physique entre la mer et l'arrière-pays marqué par l'absence de percées menant à la mer.

On constate deux approches essentielles à l'aménagement touristique : tourisme enclavé et tourisme très afférent. Le premier est matérialisé par le complexe autonome isolé de centre urbain tous les équipements et services jugés nécessaires aux touristes. Le deuxième est caractérisé par une insertion dans le milieu local, c'est en quelque sorte une réponse à la problématique du tourisme enclavé car il prend en compte la participation du patrimoine local, naturel et bâti.

Sur le plan naturel :

De nombreux problèmes sont à noter parmi eux l'extraction du sable en 1997, on estime à 10 millions de m³ de volume de sable extraits au cours de ces dernières décennies. La dégradation des sols et les nappes phréatiques (intrusion marine, infiltration des pollutions) diminuent les ressources hydriques.

La pollution des eaux marines est causée par le déversement des eaux usées dans la mer ainsi que par les déchets industriels, ce qui dégrade le paysage naturel.

5. Problématiques spécifiques de la ville :

Le site de **Cherchell** est un patrimoine historique précieux, il regroupe l'essentiel des réalisations architecturales anciennes.

Au-delà de cette symbolique, elle recèle par sa situation privilégiée dans le territoire, et sa position portuaire et des potentialités indéniables.

Cette situation, au lieu de lui conférer une animation urbaine de qualité, marginalisé à tout point de vue, physique, économique, social, symbolique.

Les problématiques se traduisent comme suit :

- Rupture ville-montagne due à son caractère montagnard qui représente 85% de la superficie globale et l'immense superficie que représente la zone militaire, environs 1000Ha, ce qui constitue une barrière à la croissance urbaine vers le Sud,
- Rupture entre le noyau ancien et les deux extensions au niveau de la typologie, de l'échelle, et de la structure.
- Rupture ville/mer, due à l'absence d'infrastructure d'articulation et la mauvaise exploitation de l'emprise portuaire ainsi que le front de mer qui est dépourvu de toute activité d'animation, ce qui le rend moins fréquenté.
- Déséquilibre dans le domaine des équipements dans les différentes zones de la ville.
- Absence d'aires de stationnement au niveau du centre historique.

- Fragmentation du tissu en plusieurs entités morphologiques désunies.
- Absence d'infrastructure d'accueil (hébergement notamment).
- Enclavement des subsistances archéologiques dans le tissu urbain.
- Saturation du réseau de voiries qui a engendré de nombreux problèmes de circulation mécanique et piétonne, avec la RN11 comme le seul axe de transit qui relie **Cherchell** avec les autres villes, ou l'on note l'étroitesse et la concentration des équipements éducatifs, administratifs et commerciaux de part et d'autre, ce qui attire un flux très important.
- Absence d'espaces publics de communication et de détente au niveau des extensions.
- Polarisation d'activités informelles inadaptées au site et la disparition d'activités génératrices d'animation.

Donc à l'image de ces constatations, pour quel programme d'intervention opter pour désenclaver, rétablir les relations de la ville avec le reste du territoire ?

- Comment parvenir à mettre de l'ordre dans la structure urbaine ?
- Comment assurer une continuité urbaine entre le noyau colonial et le port ?
- Comment valoriser l'identité de la ville, et préserver son cachet touristique et culturel pour en faire un lieu de convergence, et un pôle d'attraction dans son unité territoriale ?
- Comment renforcer et mettre en valeur le lien ville-port-mer pour le cas de Cherchell ?

Etant donné que la ville de **Cherchell** connaît un retard assez important en matière de développement qui s'est traduit par un besoin important en équipements et aussi dans le domaine du tourisme, qui constitue l'une des vocations les plus dominantes, notre proposition se fixe un certain nombre d'objectifs stratégiques qui résident essentiellement à la mise en place de procédures visant à freiner puis inverser cette situation.

Donc, notre recherche a comme objectif de contribuer à la régénération de la ville à travers son patrimoine architectural et culturel, à recréer la ville dans ce qui existe et d'adapter nos constructions nouvelles au milieu architectural existant dans le but de récupérer la qualité du lieu et par cela la nécessité de développer son cachet touristique.

6. Présentation de la démarche méthodologique :

Notre travail se base sur les fondements théoriques de "**la méthode processuelle**", cette méthode a pour objet l'étude des processus de formation et de transformation des milieux bâtis. En utilisant des critères morphologiques, le cadre théorique proposé, permet d'englober dans une vision unitaire l'ensemble des objets construits, de comprendre les établissements humains qui témoignent de la culture de toutes les époques.

La méthode se base essentiellement sur la <<reconstruction>> diachronique du processus de genèse des établissements humains à partir de leur état actuel. Elle vise à expliciter les lois imminentes, contenus dans leur dynamique transformationnelle⁸.

Pour Saverio MURATORI, initiateur de l'approche dite « typo-morphologique », il existe une crise de l'enseignement de l'architecture qui est indissociable de la crise actuelle de la production du bâti. Cette crise de l'enseignement est perceptible à travers le rôle qui est assigné et/ou inculqué aux architectes tout au long de leur formation : l'architecte est présenté comme étant « (...) [1] auteur de produits exceptionnels, comme créateur de formes nouvelles, opposé aux façons de construire utilisées avant que chacun ne cherche à réaliser son acte créateur »⁹.

La composition architecturale est essentiellement considérée comme « une matière propre à développer la créativité individuelle, entendue dans un sens spécifiquement personnaliste, afin de favoriser l'hétérogénéité des produits, l'imagination velléitaire et esthétisante,

⁸ Gianfranco CANIGLIA et Gian Luigi MAFFEI, Composition architecturale et typologique du bâti, Lecture du bâti de base, tard. Pierre LAROCHELLE, ville recherche diffusion, Paris, 2000, p 2.

⁹ Idem p 10.

adhérant à une formule extraordinairement efficace pour former un architecte capable de remplir une commande (...) en livrant un produit consommable, volontairement opposé à n'importe quel contexte, à n'importe quel bâti existant, à n'importe quelle continuité sociale »¹⁰. Dans le même ordre d'idée, il est tout à fait significatif de constater que dans la plupart des cas, les matières enseignées et qui sont en rapport avec l'histoire de l'architecture sont « liées elles aussi à la lecture des exceptions, des émergences et à la mythification des architectes, des « maîtres » du passé, (...) ».

Pour Canniggia et ses collaborateurs, qui s'intéressent à l'histoire, non comme un historien, ni comme un philologue, leur problème est d'utiliser les services de l'histoire afin de comprendre pourquoi un aménagement anthropique (une maison, une ville, un territoire) est fait comme il est ; comme il nous parvient aujourd'hui.

Cette structuration doit sa nature, sa logique, sa façon d'être au fait d'être « devenir » ou plutôt d'avoir été produite à travers un système de « formation-mutation ». La compréhension d'un tel système permet de saisir comment elle est faite. Quelle est son essence

La méthode muratorienne a permis de se familiariser à l'analyse des processus de formation et de transformation des établissements humains, et des relations qui unissent leurs différents niveaux morphologiques (l'édifice, le quartier, la ville, le territoire).

L'école morphologique suit la méthode d'analyse urbaine de Canniggia, qui s'appuie sur l'interdépendance de deux échelles d'observations :

- La morphologie du tissu.
- La typologie des bâtiments.

Cette école se propose de conserver aux structures territoriales leur caractère concret et des formes significatives et de garantir aux disciplines du projet (architecture, urbanisme, aménagement du territoire), la capacité de contrôler ces formes d'une part, et d'autre part elle reconnaît à l'environnement construit en tant que totalité organique la particularité de se maintenir et de se transformer dans le temps, à partir de la multiplicité de parties produites individuellement, dont il est composé.

Hypothèse globale de G. CANNIGGIA :

*« Cette hypothèse consiste à considérer l'organisation interne de l'environnement construit comme l'effet de son processus de formation. Autrement dit, la structuration du territoire a lieu progressivement, par adjonction successive d'éléments nouveaux et par occupation graduelle d'espaces supplémentaires, d'une manière telle que chaque étape prise en considération peut toujours être expliquée comme conséquence de l'état d'organisation précédent et comme matrice de prochains développements. Pour saisir l'ordre actuel qui sous-tend les formes de l'habitat, il convient donc d'en retracer la genèse »*¹¹

Cette hypothèse s'appuie sur deux postulats :

Selon les termes de G. Canniggia, il n'y a pas de réalité non structurée. C'est que la genèse des structures de l'habitat est une genèse logique ou du moins logiquement, reconstructible. C'est-à-dire que la formation, la combinaison et la transformation des organismes dans le temps présentent une certaine régularité tout au long du processus, depuis le moment des origines jusqu'à la phase actuelle sans être affectées par le hasard de chaque situation historique ; on peut ainsi remonter la chaîne en sautant d'effets à causes.

L'approche « **Typo-morphologique** » est par définition une approche processuelle, car elle considère que tout objet architectural n'est que le résultat de son propre processus historique de formation et de transformation. Et elle postule l'idée que chaque objet architectural nouveau à concevoir ne peut s'inscrire dans son milieu physique, sociale et culturel.

7. Présentation succincte des chapitres :

¹⁰ Idem p 10.

¹¹ G.F CANIGGIA : Lecture de Florence, Editeur Institut supérieure d'Architecture Saint-Luc, Bruxelles

Le travail est structuré en trois parties et trois chapitres :

Chapitre01 : Introductif

Ce chapitre permet d'avoir une idée initiale sur la thématique choisie, à travers les différents parties abordé en l'introduction de la thématique générale, l'introduction de la thématique spécifique de recherche, la présentation du cas d'étude en passant à la problématique et l'hypothèse proposées et enfin la démarche méthodologique adoptée.

Chapitre 02: Etat de l'Art ou de la Connaissance

Le deuxième chapitre qui est une partie purement théorique, une recherche bibliographique consacrée à la relation ville-mer, la ville portuaire et son dysfonctionnement, ainsi que la reconversion des friches portuaires, en analysant des exemples et en traitant des travaux en rapport avec notre thématique (livres, articles, thèses et mémoires).

Chapitre 03 : Intervention

Le troisième chapitre consiste une série de lectures du processus de formation et de transformation de la ville de Cherchell (objet d'étude).

Par la suite on abordera le projet qui intervient sur la zone portuaire de la ville de Cherchell à l'échelle urbaine ensuite à l'échelle architecturale.

1. Introduction :

Ce chapitre constitue la partie théorique du mémoire dont l'objectif est de présenter des interprétations claires et précises sur les petites villes historiques côtières, de définir les différents éléments qui les composent et de mettre en évidence la démarche du projet.

L'intérêt est donc de se rapprocher au cas d'étude en essayant de trouver des solutions et des réponses à notre problématique et de connaître les besoins d'un projet dans une zone portuaire et quelles sont les conditions les plus favorables pour son élaboration.

La ville portuaire avec ses caractères et ses spécificités ainsi que son évolution à travers l'histoire et les mutations qu'elle a subies nous motivent à développer ce thème de recherche.

2. Définitions de quelques notions :

2.1. La notion de centre, centre-ville et centre historique:

D'après le livre « analyse urbaine » : Il est commun de parler, en ce qui concerne la ville intramuros, de centre et de périphérie.

Le « centre » serait le lieu exclusif de la centralité, ou tout au moins certaines parties du centre. Car il ne peut y avoir de centralité dans la partie historique du centre-ville.

La centralité n'existe alors que dans la partie commerçante et d'affaires, lorsque celle-ci est décalée spatialement de la partie historique de la cité.

À l'opposé, point de centralité dans la périphérie qui se caractérise essentiellement comme négatif du centre-ville.

Une centralité que nous avons appelée locale, qui résulte d'une organisation interne de l'espace et qui déborde assez peu du noyau lui-même. Elle s'exprime entre autres à travers une forte densité de population résidentielle, l'importance des commerces courants, leur petite taille, etc.

Une centralité qualifiée d'extra-locale, car tournée vers un ensemble de territoires et de populations dépassant largement le cadre strict du noyau. Elle est caractérisée par la masse des activités et des emplois (surtout tertiaires), l'importance des commerces exceptionnels, leur plus grande taille, la faible densité résidentielle, etc.

Quel est ce centre, et comment est-il perçus, reconnu, vécu ? La réponse ne peut pas être unique, et la question oblige à distinguer des catégories pas tant par aires culturelles ou par typologies de villes que selon le fait que le processus de reconquête des centres anciens est plus ou moins avancé.

Mais tout d'abord quel est ce centre ? S'agissant des grandes villes, capitales ou métropoles, on peut avancer l'idée d'un agglomérat qui rassemble le centre historique et les faubourgs anciens, les beaux quartiers du XIX siècle, les extensions ordonnées de la première partie de ce siècle, quelques secteurs de rénovation, une partie des nouveaux quartiers venus remplacer d'anciennes zones industrielles ou portuaires...

2.1.1. Le centre :

Est habituellement identifié comme un lieu spécifique caractérisé par un ensemble de facteurs qui le distinguent d'autres lieux avec lesquels il est dans une relation de dominance. A.

Zuchelli ¹²confirme pour sa part que : « *ce lieu d'usage éminemment collectif, se distingue de l'environnement par la nature des activités qui s'y déroulent et par la configuration du bâti et de l'espace.* »¹³.

2.1.2. Le centre-ville :

Le centre-ville est le lieu de rassemblement de la population tout entière dans des occasions telles que la proclamation des résultats des élections, la célébration d'anniversaires importantes, les pratiques religieuses, il faut donc qu'il comporte une place publique principale, un édifice public ou un hôtel de ville, et les lieux de culte les plus importants.

Le centre-ville est également le point focal du système de circulation ; soit dans le centre même, soit tout auprès, on trouvera la gare du chemin de fer et la correspondance avec les autobus. Le centre-ville est évidemment le lieu qui devrait donner la plus forte impression « d'urbanité », où l'organisation de l'espace devrait être la plus poussée et la plus architecturale, et donner au maximum le sentiment de vivre dans un milieu citadin. Etant le lieu de réunion de toutes les couches de la communauté, il devrait être la partie la plus active et la plus vivante de la ville.

2.1.3. Le centre historique :

Il correspond au noyau ancien et le lieu d'origine de la ville. Héritier d'une vieille organisation et riche en patrimoine historique, il rassemble les activités essentielles de la ville. Sa délimitation demeure aisée étant donné que le développement des villes s'est effectué avec un aspect urbanistique et architectural différent. Et dans la majorité des villes actuelles, il se confond avec le centre-ville.

Françoise Choay résume les centres anciens de la manière suivante : « *la ville ancienne est caractérisée par ses limites, la lenteur de son rythme de vie, la petite échelle des pleins et des vides qui forment son tissu, la solidarité dans la proximité des éléments de son bâti dont aucun n'est doté d'autonomie par rapport aux autres dans une relation d'articulation ou dit autrement, de contextualité...* »¹⁴.

2.2. Définition de la ville portuaire :

Le concept ville portuaire se compose de deux termes essentiels : ville et port.

Ville : est une unité urbaine étendue et fortement peuplée dans laquelle se concentrent la plupart des activités humaines : habitat, commerce, industrie, éducation, politique.... ¹⁵.

Port : est l'élément caractéristique de la ville portuaire, c'est un endroit situé sur le littoral maritime, sur les berges d'un lac ou sur un cours d'eau, il est destiné à accueillir des bateaux et navires, un port peut remplir plusieurs fonctions, il est un lieu de séjour.

*La ville portuaire paraît dès la première recherche difficile à cerner en une seule idée, malgré le nombre de travaux réalisés. Cela a été souligné par Roger Brunet lorsqu'il a qualifié la ville portuaire de traitement d'un objet réel non identifié. En revanche, les géographes ont défini la ville portuaire de façon plus simple comme point clé de l'organisation de l'espace*¹⁶.

*Par ailleurs, la ville portuaire est un acteur essentiel des nouveaux territoires de la production postindustrielle de biens et de services. Villes portuaires, estuaires ou pôles logistiques valorisent un territoire productif commun, intégrant les intérêts contradictoires des différents acteurs et habitants, qui sont le propre d'un développement durable*¹⁷.

¹²A. Zuchelli, Introduction à l'urbanisme opérationnel, édition.OPU, Alger, 1984

¹³Extrait de l'introduction de l'ouvrage de Gustavo Giovannoni ; Op. cit. pp.9-1

¹⁴Organisation des Etats-Unis.

¹⁵R.Brunet. « Villes moyennes : point de vue de géographe ». Les villes moyennes, espace, société. 1997.

¹⁶ COLLIN M. Ville portuaire, acteur du développement durable. (Ed.) Le Harmattan (Collection Maritimes), Paris, 2003, p 204

¹⁷ Club "Territoires Maritimes". Innovations Ville-Port, pour des projets intégrés Ville-Port, Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme, 1, rue de Narbonne-75 007 Paris, Août 2001. P 7.

¹⁸Historienne des théories et des formes urbaines et architecturales.

¹⁹Idem p 9.

F. Choay ¹⁸.résume les centres anciens de la manière suivante : « *la ville ancienne est caractérisée par ses limites, la lenteur de son rythme de vie, la petite échelle des pleins et des vides qui forment son tissu, la solidarité dans la proximité des éléments de son bâti dont aucun n'est doté d'autonomie par rapport aux autres dans une relation d'articulation ou dit autrement, de contextualité...* »¹⁹.

De plus, Les villes portuaires sont les lieux par excellence de l'innovation, technologique, environnementale, urbanistique et sociale et des approches interdisciplinaires. Elles constituent, de ce fait, des laboratoires de la ville du futur, interconnectée, innovante et réactive.

Cela veut dire que les villes portuaires sont des lieux d'essence économique, fondés sur le commerce international, la défense nationale et/ ou la pêche.

2.3. La ville côtière :

La ville côtière souvent riche en matière « d'objet symbole » qui manifeste son histoire et raconte son passé en reflétant le présent ce qui le désigne comme lieu de mémoire.

Ces villes sont surtout des carrefours de civilisations car la mer peut être une rupture mais surtout un lien entre les pays éloignés '*C'est par la mer qu'il convient de commencer toute Géographie*' MICHELET. Dont la nécessité d'avoir des positions face à la mer "tout est venue de la mer "Ca toujours été une réalité de l'histoire, où la relation entre ville et mer est l'élément d'une culture donnée. Cette position maritime a toujours été à l'origine de la réussite économique des cités portuaires (DUCRUET C. 2004).

Vu son emplacement stratégique et ses nombreuses potentialités cette dernière connaît un Succès mondial dont l'histoire témoigne.

Ville côtière en Algérie :

L'Algérie se classe au 9^e rang de la liste des villes linéaires côtières de la méditerranée avec une bande littorale qui dépasse les 1200 Km.

La ville côtière a des caractéristiques et potentialités qui la rendent assez spécifique et lui permet de mieux se développer mais malheureusement en Algérie celle-ci souffre de nombreux problèmes dus à la mal exploitation ainsi qu'au délaissement de l'espace urbano-maritime.

Ce phénomène que connaissent la plus part des villes côtières en Algérie se traduit par le manque de façades maritimes qui se définit comme un groupe d'infrastructures portuaires alignées le long d'un littoral, desservant un territoire terrestre économiquement développé, permettant à ce dernier d'échanger avec les autres territoires , ainsi qu'elle est une région littorale équipée avec plusieurs grands ports.

3. Analyse d'exemples :

Notre choix s'est porté sur les exemples suivants en basant sur les critères de la richesse des projets et la proximité géographique par rapport à notre cas d'étude ainsi que l'équivalence des villes choisies en terme statuaire et ambitions envisagées de la ville

3.1. Saint Nazaire :

La rupture ville port :

Le port de saint Nazaire se trouve séparé de sa ville à cause de la présence de la base sous-marine qui date de l'époque de la guerre 1939-1945 cette dernière se présente sous forme d'un énorme bloc en béton qui empêche la connexion et la réconciliation entre ville et port.

L'évolution de la relation ville-port :

La ville de saint Nazaire a trop changé c'était une ville résolument tournée vers la mer. Entre la ville et le port, entre les quartiers d'habitation et l'activité portuaire et maritime, il restait

ici un grand espace. Cet espace était occupé dans sa partie haute par la Place Marceau, et dans sa partie basse par des constructions provisoires, des hangars et des cours.

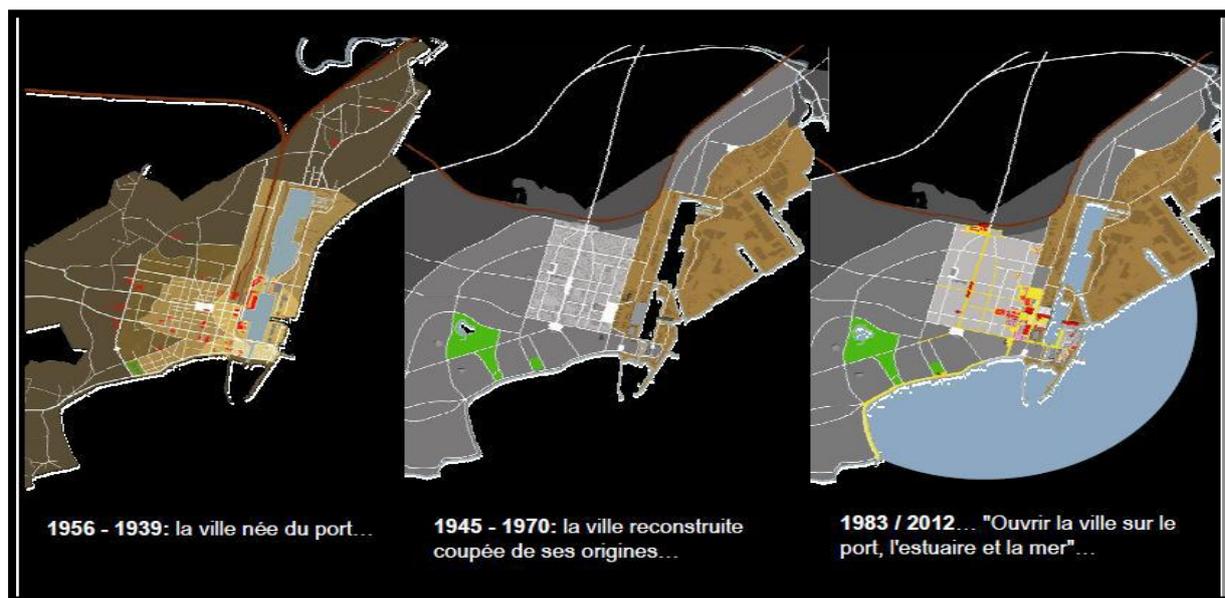


Figure 1: synthèse de l'évolution de la relation ville port de la région saint nazairienne.

Source: Agence pour le développeur de la région nazairienne Rencontres Activités portuaire 03.2012.

Depuis une vingtaine d'années, elle a entrepris de renouer la ville avec son port. A la fin des années 90, un vaste programme de reconquête des friches et de la base sous-marine, a créé un nouveau quartier : « Ville-Port ». Des équipements, des logements, des services, un multiplex de cinéma, des animations sur les quais, le centre international des paquebots « ESC l'Atlantic » dans la base sous-marine ont fait muter ce secteur délaissé en quartier attractif, une idée qui semblait utopique et folle de la part du maire de Saint-Nazaire c'est de « *Retourner la ville vers la mer* »²⁰.

Les élus, qui décident de l'évolution de la ville, souhaitent la relier avec le port : refaire de Saint-Nazaire une ville portuaire, offrir aux habitants des quartiers de vie, de travail et de loisirs en contact avec le port et la mer.

De multiples projets et plusieurs actions menés sur ce site, dont les interventions font partie du gigantesque programme appliqué sur cette ville durant une longue période afin de mieux développer la ville et d'améliorer la qualité de son espace portuaire.

Relier la ville au port :

Un projet ville/port qui relie la ville à son port et à la mer, tout en créant un nouveau quartier où se mêlent différentes activités avec un budget total de 150 millions d'euros, « *Au départ, ce que je voulais, c'était tout simplement retourner les têtes vers la mer, rappeler aux Nazairiens que la raison d'être de la ville, c'est d'être un port* »²¹.

On a intégré une mixité fonctionnelle avec un ensemble d'activités telle que : Affaire et administration, commerce, habitation, tourisme Agriculture Industries Loisirs Culture, dont il s'agit de mettre en valeur la base sous-marine et d'intégrer une architecture qui abrite un espace culturel, et comme action marquante créer des rampes qui se prolongent de la ville vers la base. Le port, raison d'être de la ville, est le témoin privilégié de son histoire. Par ailleurs aujourd'hui, le projet urbain Ville-Port permet à Saint-Nazaire de retrouver son port

²⁰Dossier Saint Nazaire : Assumer sa modernité, in revue projet urbain, n°17 juillet 1999, DGUHC, France, p2

²¹ Idem (même page).

d'origine et de créer, autour des docks, une offre touristique et culturelle authentique et originale. En effet il s'agit d'une autre façon de découvrir le site portuaire : "suivez-nous pour une balade portuaire".



Figure 2: vue d'ensemble sur le site.

Source : www.ouest-france.fr

Principe du projet :

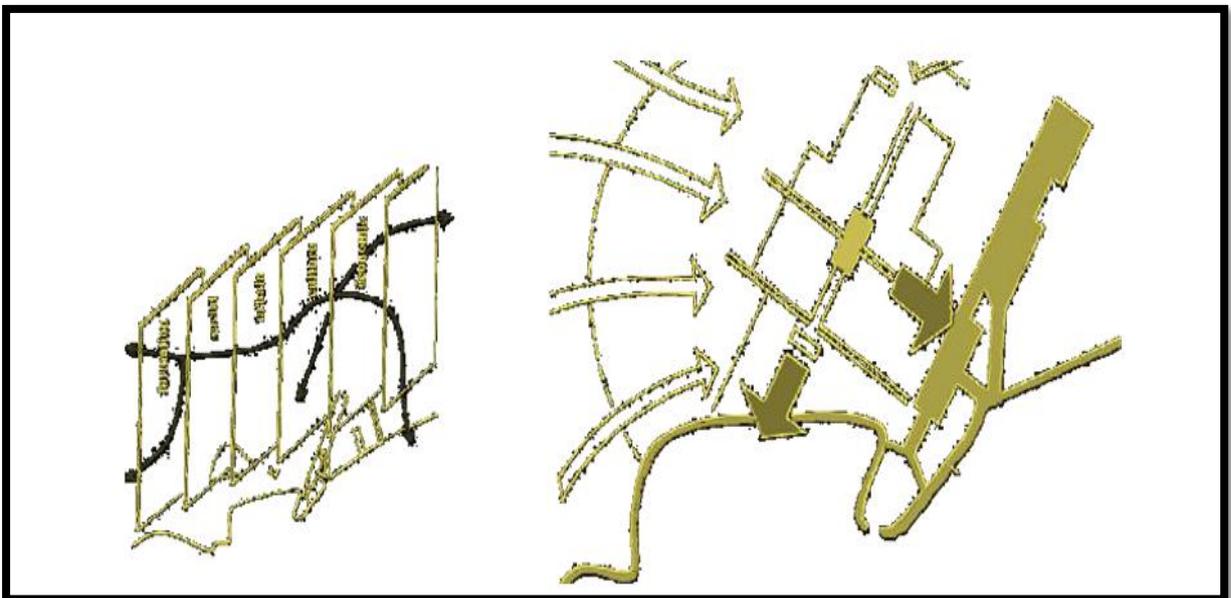


Figure 3: schéma de principe du projet.

Source : Agence pour le développement durable de la région nazairienne – Ville de Saint-Nazaire – Rencontres Activités Portuaires – Mars 2012.

Gérer la contrainte de désarticulation ville port en « domestiquant » la base par le biais de Percement des alvéoles, en transformant le toit du bâtiment, en une vaste terrasse sur laquelle les promeneurs pourraient dominer l'estuaire, implanter une série d'activités culturelles. Cet aménagement central s'est conjugué avec une grande opération de requalification des espaces publics autour de la base et une série d'opérations immobilières, parmi lesquelles l'implantation d'un cinéma multiplexe, qui ont complètement transfiguré le quartier.

- 540 logements bouclent l'opération en rattachant le nouveau quartier portuaire au centre-ville, de façon à retourner définitivement Saint Nazaire vers la mer.
- On a aménagé un important centre d'animation entre le centre-ville et les bassins portuaires, où l'on précise « l'idée est de créer près de la base une masse critique commerciale pour soutenir le lieu de vie qui se crée près de la base »²²

Parmi les autres opérations d'envergure la construction d'un nouveau théâtre, l'aménagement de deux nouvelles alvéoles de la base sous – marine, et la pose d'un dôme translucide de 16 mètres sur le toit de la base.

Tous ces équipements publics sont certes, capitaux pour la réussite de l'opération mais n'auraient pas de sens s'ils n'étaient pas accompagnés de programmes privés de commerces et d'habitats.



Figure 4-5 : Vue d'ensemble actuelle.

Source : www.ouest-france.fr.

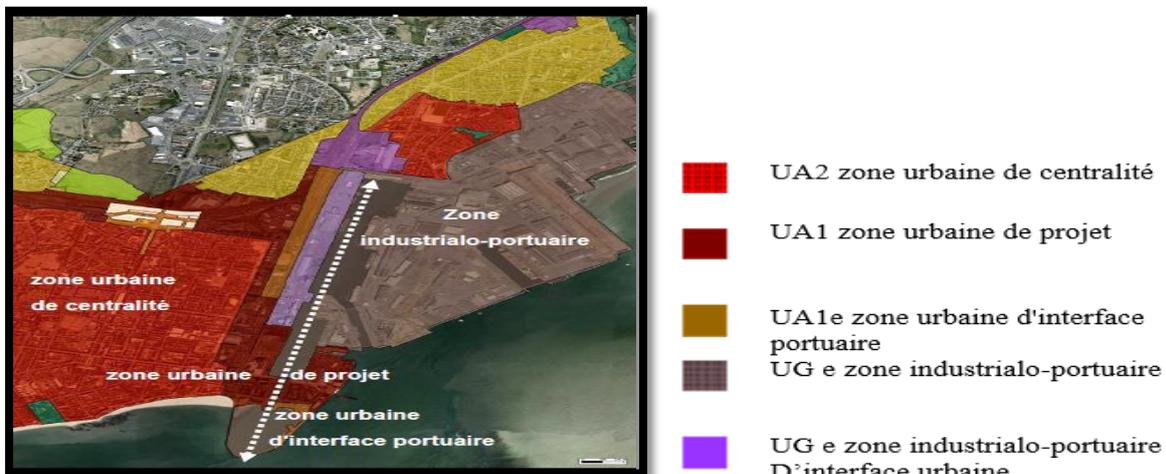


Figure 6: zoning de l'espace portuaire de saint Nazaire présenté par vue aérienne.

Source : PLU : Ville de Saint-Nazaire. Cadastre : DG Fip - Cadastre Droits réservés – 2011.

3.2. Valence :

Depuis ses origines, la relation de Valencia avec l'eau a été liée au fleuve *Turia*, qui traversait le centre-ville, plutôt qu'à la mer. Entourée de villages, la ville fluviale fortifiée s'est étendue aux abords du fleuve dont l'embouchure naturelle est éloignée de trois kilomètres.

Mais grâce à un événement Majeur pour la ville, la 32ème coupe de l'American, le port et la ville de Valence seront transformés à jamais.

²² Dossier Saint Nazaire : Assumer sa modernité, in revue projet urbain, n°17 juillet 1999, DGUHC, France, p.8

Cette opération de reconversion a marqué le rapprochement de la ville avec la mer et introduit le processus de transformation du front de mer, le projet *Balcon al Mar*.

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une politique qui établit la priorité du rapport entre la ville et la darse intérieure par l'ouverture d'un nouveau canal d'accès à la darse historique et son réaménagement avec la construction d'édifices emblématiques destinées à l'activité commerciale et aux loisirs.

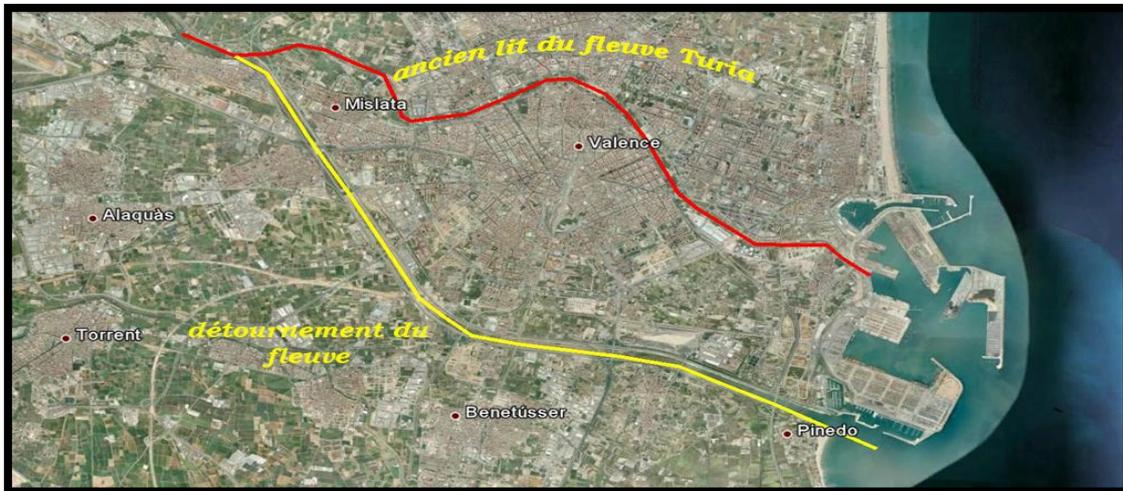


Figure 7 : Vue aérienne de la ville de Valence.

Source: www.google earth.com.

Intérêt :

La transformation du secteur portuaire :

L'aménagement vise également à créer un nouveau paysage urbain, aux anciens murs qui séparaient le port des plages, a fait place une promenade longeant le nouveau canal et couronnée d'une marina, ponctuée de bars et de lieux d'animation urbaine.

Les architectes ont été amenés à réfléchir à des usages mixtes incluant des programmes résidentiels et tertiaires, à des services afférents au port, à des projets de commerce local et d'hôtellerie, mais aussi de loisirs et d'activités nautiques, à des équipements de quartier ainsi que d'autres enjeux viennent compléter la requalification du port et du « *water front* » de Valence :

Renforcer la liaison du port avec le centre-ville :

A travers deux éléments structurants notamment par la prolongation des jardins TURIA jusqu'à la darse intérieure, pour recréer une liaison entre la mer et la ville par la réalisation d'un parc urbain le long du fleuve, ainsi que la prolongation d'un tramway et la création d'un nouveau circuit qui reliera les espaces publics entre eux.

Organiser l'espace portuaire :

- Pour permettre le fonctionnement simultané des deux nouveaux ports de plaisance avec le port de commerce.
- La récupération de la façade maritime de Valencia pour installer des activités ludiques, culturelles et économiques avec la réhabilitation des édifices historiques, la construction d'une tour panoramique et la création d'un port de plaisance.

“Depuis l'organisation de l'America's Cup, la darse historique constitue une nouvelle centralité dans la structure urbaine de la ville capable de dynamiser les processus de transformation en cours et d'activer de nouveaux projets d'aménagement dans le cadre de l'organisation du Grand Prix de Formule 1 et de Valencia del mar-Marina avec l'aménagement de 130 ha supplémentaires pour renforcer l'ouverture de la ville sur le port

de commerce, l'intégrer dans le paysage valencien, concilier les liaisons urbaines et la desserte portuaire" ²³.



Figure8 : Proposition gagnantes du concours, Mars 2007.

Source : <http://www.valencia2007.com>.

4. Conclusion :

Une recherche et consultation qui nous a permis d'identifier et de définir les différents concepts urbains induisent dans la thématique et leurs composantes ainsi que les relations existantes entre eux car chaque concept s'accorde avec l'autre à fin de former un système cohérent ou bien un tissu urbain précis, une définition du centre historique et de la ville côtière et de l'interface portuaire existante.

Cette étape aboutit à une vérification ou bien une confirmation des synthèses remportées de la recherche par une analyse des pratiques et des applications en allant vers des thématiques d'exemple qui sert comme témoin au tant que support.

Le principe de reconversion des territoires Ville/Port , redonne vie au port et aussi une nouvelle image à la ville , plus d'emplois , un nouveau et un meilleur cadre de vie pour les citoyens , une destination pour de nouveaux touristes ..

Pour cela, plusieurs villes portuaires ont été optées pour faire des projets de réhabilitation des espaces portuaires délaissés, qui constituent en fait un pont et une liaison entre la ville et le port.

A ce stade, d'autres réflexions doivent être engagées pour trouver de nouvelles fonctions portuaires qui répondent aux besoins de la ville et du port. Il s'agit donc de résoudre une équation à plusieurs variables associant l'architecture, le social, le culturel, l'histoire, l'art et l'économie en intégrant l'ensemble de ces données dans un projet fonctionnel à l'interface ville-port dans le but d'assurer la relation entre la ville et le port.

La conclusion de ce chapitre est que le phénomène de dissociation ville –port a conduit la ville portuaire à vivre des situations où les fonctions urbaines et activités portuaires ne sont plus compatibles, une désarticulation physique due à la création des barrières, C'est ce qu'on appelle une situation de crise, ce qui implique le besoin d'une stratégie efficace celle qui permet à la ville portuaire de reprendre ses aspects initiaux et de l'ouvrir sur son port qui a été à l'origine de sa naissance.

²³ Renzo Lecardane, " Le front de mer de Valencia et l'héritage de l'America's Cup 2007 ", 111 | 2008, p. 109- 114.

1- Introduction :

L'Algérie est un pays riche en potentialités maritimes avec une bande littorale de plus de 1200 km qui se caractérise par la présence de multiples activités. Donc un territoire et une concentration de population et des activités très importantes qui induit un développement déséquilibré qui constitue une incontestable menace sur l'équilibre et la durabilité de l'écosystème côtier.

Ces cas d'études reflètent les enjeux de notre recherche qui se résume dans l'aménagement, la revalorisation ainsi que la requalification du port, de l'interface ville port et du centre historique (ville), ce sont donc tous les enjeux de la réconciliation ville-port.

D'autre part, c'est ce cas d'étude qui constitue l'adaptation d'appréhender notre intitulé de recherche sous le thème de faire la ville avec le port, un thème, où il s'agit d'ouvrir la ville sur la mer et plus précisément sur son port.

2- Présentation du cas d'étude (la ville de Cherchell) :

La ville de **CHERCHELL** c'est avant tout le témoin vivant de deux mille ans d'histoire, en effet, elle a connu le passage de plusieurs civilisations de différentes époque laissant à chaque passage des témoignages concrets qui subsistent jusqu'à nos jours et constituent aussi un patrimoine historique universel et d'importance économique et touristique.

Cherchell est l'image des villes côtières algériennes qui souffrent de l'hétérogénéité de son tissu urbain et du délaissement de son interface portuaire.

Son site exceptionnel, sa position en surplomb sur la Méditerranée, son petit port surtout destiné à la pêche et au cabotage, en font un lieu très agréable.

2.1. Situation géographique:

2.1.1. Situation national : (figure 9)

Tipaza est une wilaya côtière située à l'ouest d'Alger. Elle a le charme que confère la proximité de la montagne et la mer.

La Wilaya de Tipaza se situe au nord du Tell central. Elle est limitée géographiquement par : La mer Méditerranée au nord, La Wilaya de Chlef à l'ouest, La Wilaya de Ain Defla au sud-ouest, La Wilaya de Blida au sud et la Wilaya d'Alger à l'est.

2.1.2. Situation régional : (figure 10)

CHERCHELL se situe dans la région Nord Centre de l'Algérie à 100Km environ à l'Ouest d'Alger sur le littoral entre Tipaza et Ténès.

La cote de Cherchell s'étend sur près de 26km ornée de plage, de nombreuses criques, baies et falaise. Cherchell dispose également d'un patrimoine historique très important.

Elle est limitée:

Au nord : la mer méditerranée, Au sud : Ain Defla (la commune de Menaceur), A l'ouest : wilaya de Chlef commune de Sidi Ghillas et à l'est : commune de Tipaza.

2.2. Accessibilité : (figure 11)

Cherchell est traversée par un seul axe routier important, la RN11 qui la traverse reliant Alger à Mostaganem, et chemin de wilaya N109 reliant la RN11 à la corniche de Chenoua.

2.3. Relief : (figure 12)

La ville de **Cherchell** est implantée sur la partie basse du territoire, qui est légèrement accidentée.

2.4. Les Données Climatiques :

2-4-1 Climat:

Cherchell jouit d'un climat méditerranéen caractérisé par un **hiver** doux et un **été** relativement chaud, comme le reste de la cote Algérienne, la ville est touchée par les deux vents dominants du Nord-Ouest en hiver et du Nord-est en été.

2-4-2 Les vents :

Ceux qui dominent en période d'hiver sont des vents d'orientation Nord-Ouest qu'il amène une certaine douceur aux températures, les vents d'Est et nord sont dominant en période d'été, ils rafraichissent le climat. Le sirocco se manifeste 14 jours / an en moyenne pendant la période estivale juillet et Août.

L'intensité du vent est assez forte sur la façade maritime. Les vents dominants de direction Nord-Ouest en hiver et Nord Est en été.

2.5. Les données Sismiques :

La ville de **Cherchell** est une localité sismiquement active. C'est une zone à sismicité moyenne, elle est classée en zone **II.A** selon le RPA version 2003 (Règlement parasismique Algérien).

La ville coloniale est bâtie sur un recouvrement alluvionnaire qui pourrait focaliser et amplifier les signaux sismiques entraînant ainsi des dégâts très importants.

2.6. La population :

59.4% de la population vit dans l'agglomération chef-lieu de commune, le noyau historique de la ville.

33.6 % quant à elle, vit dans un ensemble d'agglomérations secondaires, qui n'atteignent pas cependant le rang d'agglomérations urbaines car leur nombre de population étant inférieur à 5000 habitants. Certaines d'entre elles sont appelées cependant, à évoluer vers la strate urbaine car, durant la dernière décennie (87/98), c'est à l'intérieur de ces espaces agglomérés que s'est faite l'essentiel de la croissance démographique.



Figure 9:carte de situation de la ville de CHERCHELL



Figure 10: situation géographique de Cherchell
Source : Carte administratif de Tipaza.

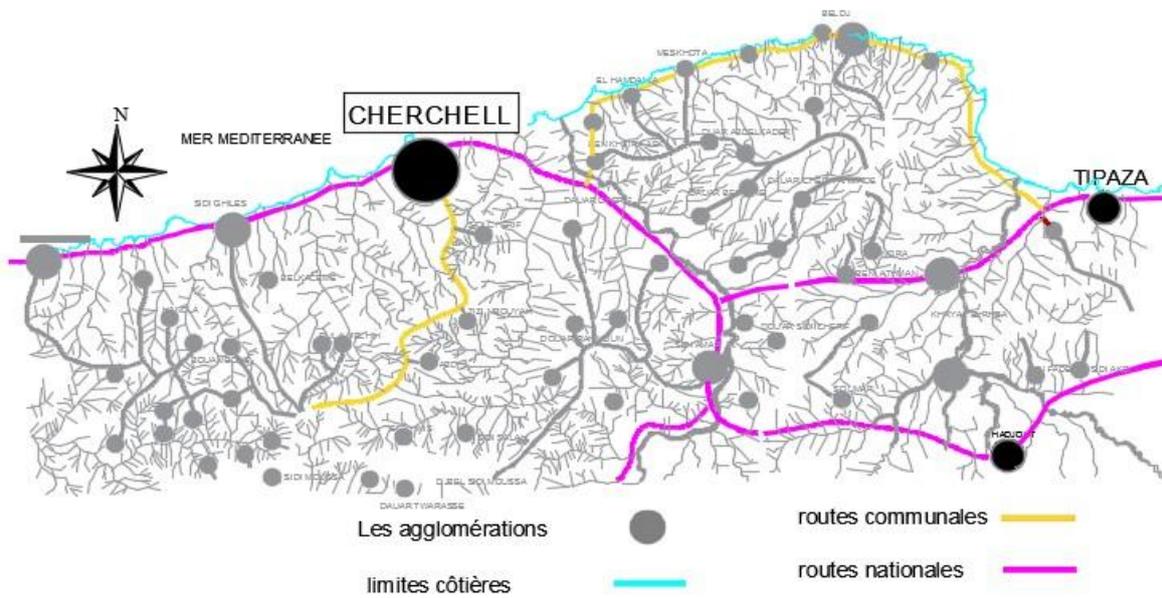


Figure 11 : Carte d'accessibilité.

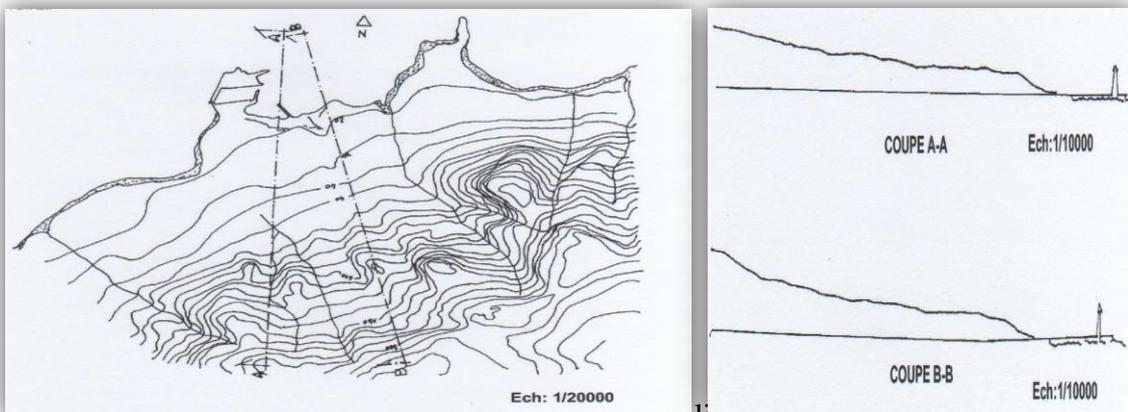


Figure 12 : Carte des reliefs.

3. Lecture de processus de formation et de transformation de la ville :

3.1. Lecture territoriale :

Nous partons d'une constatation de la colonisation de la nature par l'homme, pour voir comment le contexte naturel influence sur l'organisation spatiale d'un pays, d'une région, d'une ville ou sur une partie de la ville.

Pour cette raison la lecture de l'organisme territorial dans l'approche Muratorrienne, est primordiale, du fait que celle-ci nous permet de comprendre aux moins deux aspects :

- L'impact des données physiques, historiques du site sur la logique d'implantation des établissements humains.
- Le processus de développement et de transformation des établissements et prévoir leur devenir dans leurs systèmes territoriaux.

3.1.1. La Première Phase : (figure 13)

C'est la formation des établissements, qui était dictée par un système de chemins de « Crête », car ce dernier par sa caractéristique, constitue une liaison dans la plus antique structure territoriale.

3.1.2. La Deuxième Phase : (figure 14)

La dérivation du parcours de crête en un autre de mi-hauteur, fut effectuée afin de renforcer des établissements situés à mi-hauteur tel que « aquae Calidae », (Hammam Righa).

Cette phase du parcours de crête secondaire est mise au profit des établissements de hauts promontoires MILIANA, BEN ALAL, AIN N'SOUR, AIN TOURKI.

3.1.3. La Troisième Phase : (figure 15)

C'est l'apparition d'une troisième génération de parcours qui relie les établissements de hauts promontoires, ce sont les parcours de contre crête local.

Ces établissements finissent par être des lieux du marché au niveau des bas promontoires (noyaux proto-urbain) CHERCHELL, MENACER, HADJOUT.

3.1.4. La Quatrième Phase : (figure 16)

Consiste en un second cycle territorial, dit de consolidation.

Le parcours de contre crête antique relie les différents noyaux urbains. Ce la consistait à ériger des parcours de fonds de vallées principaux liés aux établissements du proto-urbain.

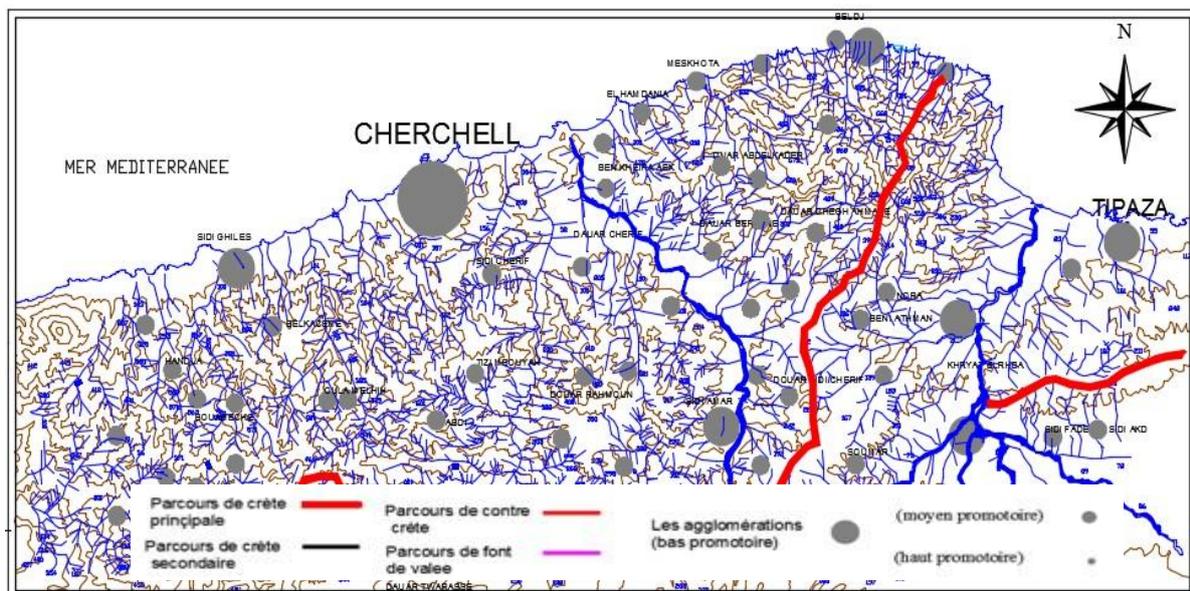


Figure 13 : formation des parcours de crête principale.

Source : carte traité par l'auteur.

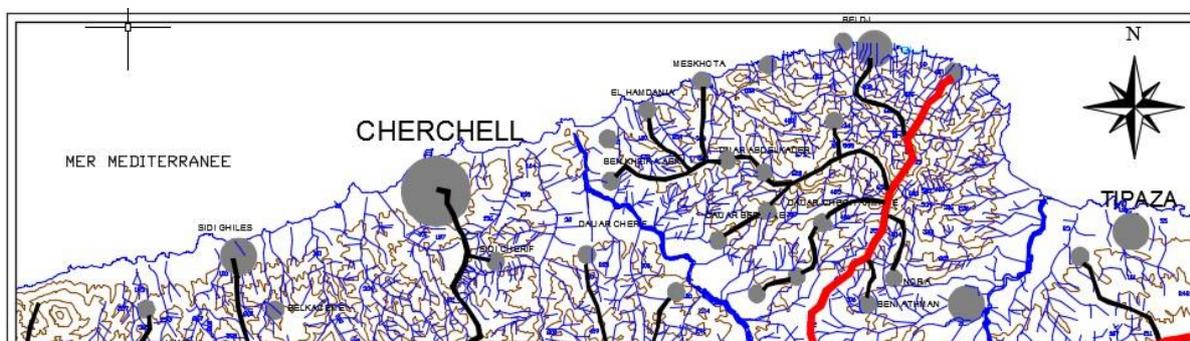




Figure 14 : formation des parcours de crête secondaire.
Source : carte traité par l'auteur.

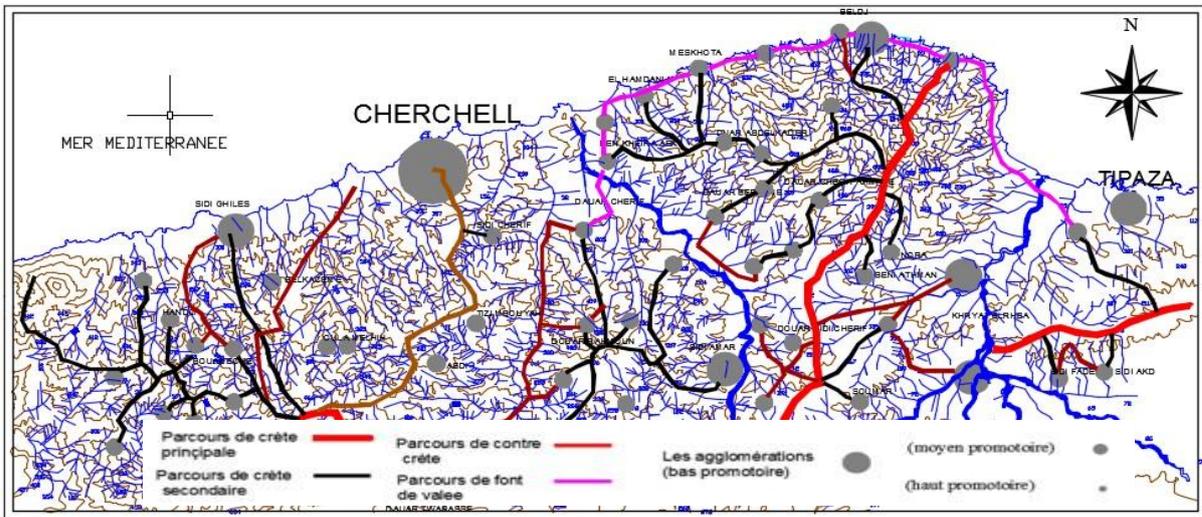


Figure 15 : formation de parcours de contre crête local.
Source : carte traité par l'auteur.

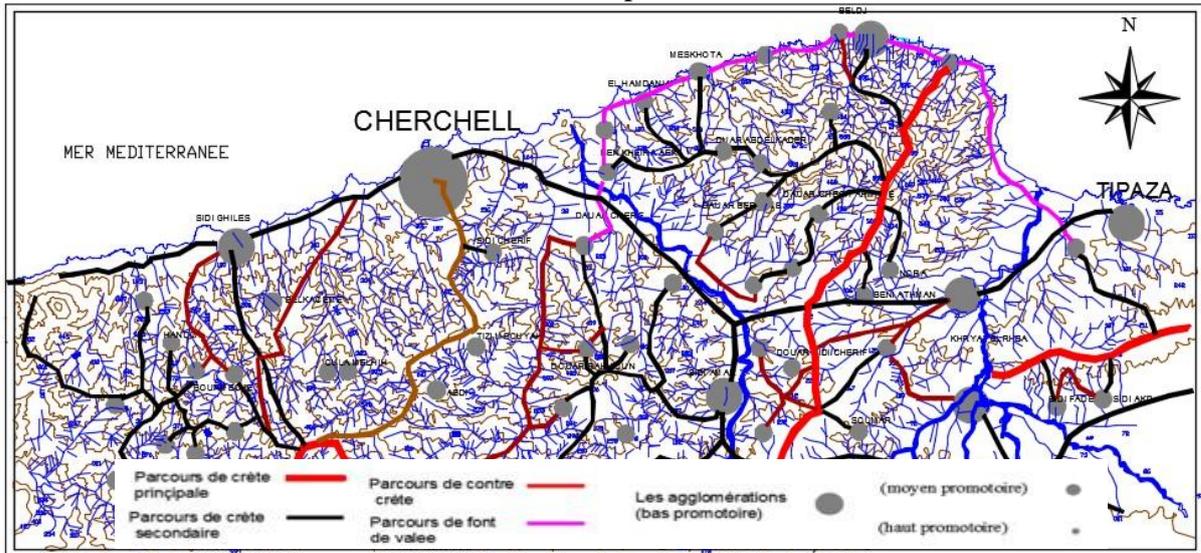


Figure 16 : formation de parcours de contre crête continue *côtière*.
Source : carte traité par l'auteur.

3.1.5. Synthèse de la Lecture :

Cette étude nous a permis de conclure que la ville de **Cherchell** fut structurée à partir de deux parcours importants :

EST-OUEST, reliant Tipaza à Ténès, c'est un parcours préromain qui reliait les différents comptoirs phéniciens, renforcé dans les époques ultérieures.

Nord-SUD, reliant **Cherchell** à Miliana. Il s'agit d'un parcours de crête secondaire reliant le parcours de crête matrice au parcours littoral primaire Est-Ouest.

Ce parcours assure la liaison de la ville aux villes internes aux agglomérations avoisinantes.

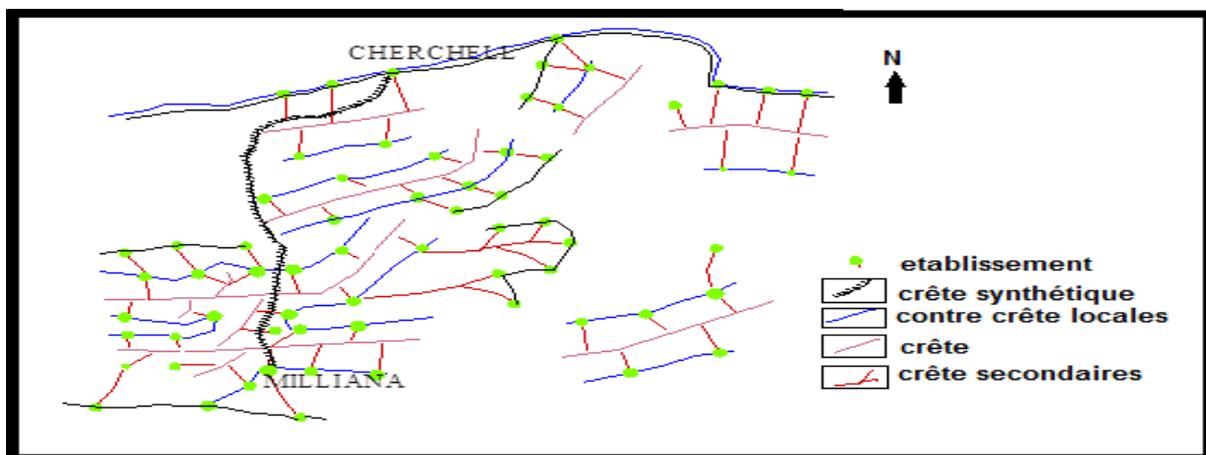


Figure 17 : schéma de synthèse.

3.2. Lecture de la formation et transformation de la ville de Cherchell :

Cherchell est une ville historique qui a été marquée par plusieurs époques où chacune se caractérise par son propre type d'urbanisation et d'organisation spatiale ce qui implique qu'elle a subi plusieurs changements.

Cependant cette dernière est marquée par la succession de diverses civilisations dont chacune laisse à son passage un témoignage patrimonial formant l'identité de la ville comme ils peuvent être comme source de développement économique.

D'autre part on considère que la présente structure urbaine de la ville est la synthèse des différentes époques pendant lesquels ont laissé des traces spécifiques. « *La ville n'est plus ce qu'elle aurait dû être* »²⁴.

L'étude de ces phases nous permet de comprendre le processus et la logique de composition et de transformation ainsi que les opérations effectuées sur le cadre bâti à travers le temps.

Toutes ces transformations se résument en 4 étapes (phénicienne -romaine-arabo musulmane et coloniale) dont on vous présente des cartes qui expliquent mieux ces étapes de développement et de transformation.

3.2.1 Période Phénicienne :

Les fouilles effectuées sur pilot du phare, on a révélé l'existence d'un habitat ancien datable au moins du V siècle AV-JC qui atteste l'origine de l'agglomération et le comptoir punique.

²⁴ Toussaint JY, Distance et décalage entre la ville planifiée et la ville réalisée, In revue *Insniyat* N°5 1998,

- L'Histoire de Cherchell remonte à la période phénicienne vers le Vème siècle av. J-C. L'îlot Joinville qui correspond à cette jetée naturelle dans la mer, constitue un point stratégique dans le processus d'implantation des phéniciens car il joue un rôle primordial dans la défense et la protection.
- Pour les phéniciens il s'agissait d'un comptoir dont le rôle commercial a connu une large prospérité. Cependant des vestiges épargnés par le temps n'offrent que très peu de connaissances sur le passé de ce site.
- Cependant d'après Philippe Leveau, la ville ne possédait pas seulement le comptoir ou l'îlot du phare mais aussi une ville édifiée sous l'actuel centre urbain qui s'étendait autant que la ville du 19ème siècle. En effet les découvertes archéologiques des années 1950-1960, notamment à l'occasion de l'aménagement de l'îlot du phare ont montré une succession de niveaux s'échelonnant entre le Vème siècle et le 1er siècle av. J-C.

1er Age: Le comptoir phénicien (5ème siècle AV.JC) : (figure 18)

Les avantages du site de Cherchell furent vite appréciés par les Phéniciens. Leur port est établi en arrière d'un îlot très proche de la terre (aujourd'hui c'est l'îlot Joinville où se dresse le phare).

Ce comptoir fut mentionné au Vème siècle avant J.C, durant lequel le périmètre d'urbanisation se limitait au rivage.

2ème Age: Le nucléo primitif: (figure 19)

Ce noyau urbain, mentionné au IVème siècle avant J.C, est de l'ordre d'un module, soit près de 10 Actus. Cet ordre de grandeur correspond actuellement de la rue des frères Saadoun aux limites du rempart ottoman (Rue Oukina Hamoud).

L'hypothèse sur sa structure urbaine repose sur le schéma d'une organisation polaire suivant deux grands axes orthogonaux orientés Nord-Sud (c'est le Cardo maximum obstrué) et l'axe Est-Ouest (Rue Abdel-Hack), reliant ce noyau au territoire, Sur un autre parcours matrice diagonal (Rue Sidi-Brahim), semble se développer au-delà des limites de la ville fortifiée, un faubourg planifié.

3ème Age: La Capitale IOL: (figure 20)

Après la chute de Carthage, IOL tomba au pouvoir des princes. Africains. Un roi Maure, Bocchus (contemporain de Jules César), en fit sa capitale. La ville a dû évoluer en reprenant respectivement comme module les dimensions du noyau primitif ; cela au-delà du faubourg. Cet ordre de grandeur correspond actuellement de la limite extérieure du Parc Bocquet jusqu'au rempart turc (Rue Oukina.H) d'Est en Ouest ; du Nord au Sud de l'extrémité extérieure du théâtre au rivage.

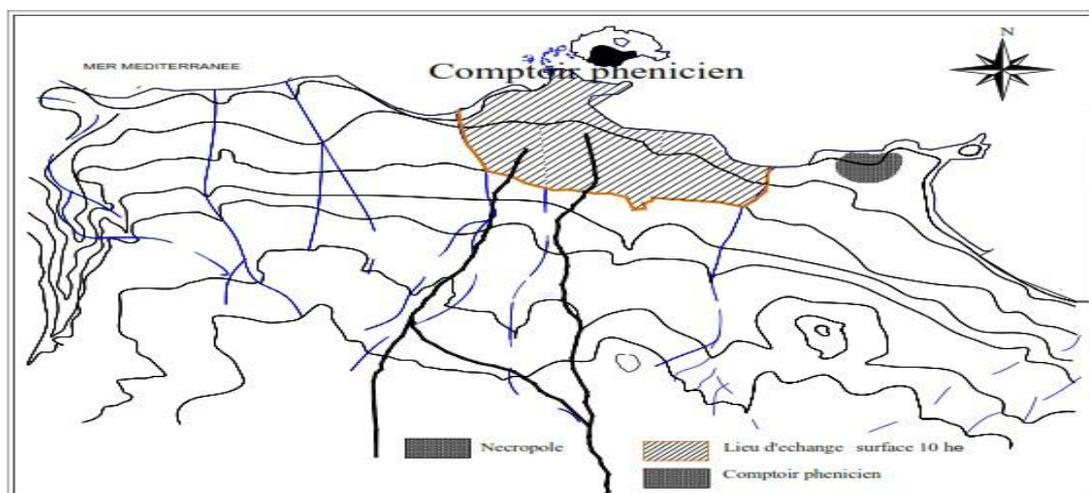


Figure 18 : Cherchell pendant la période phénicienne.

Source: Césarée de Mauritanie Philippe leveau.

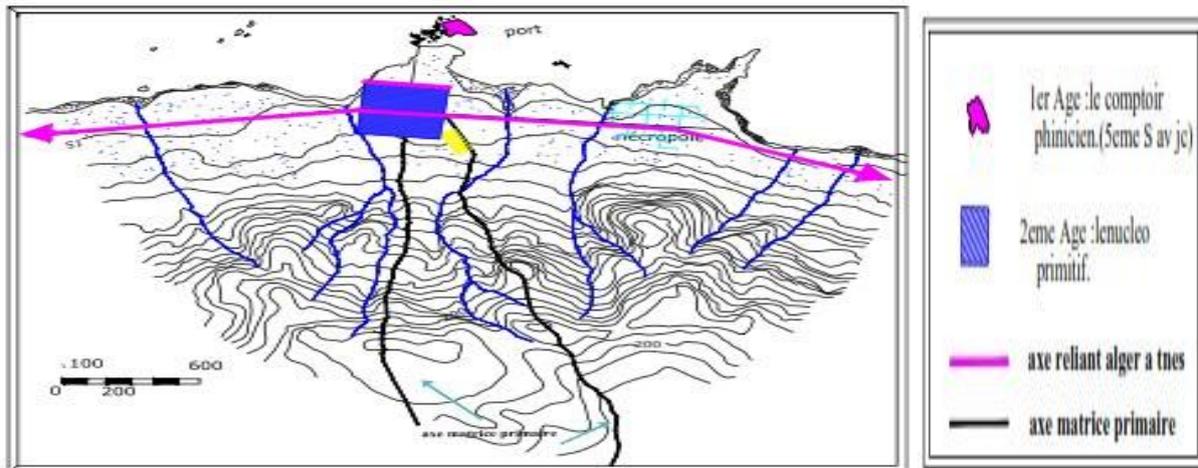


Figure 19: Cherchell pendant la période phénicienne.

Source: Césarée de Mauritanie Philippe leveau.

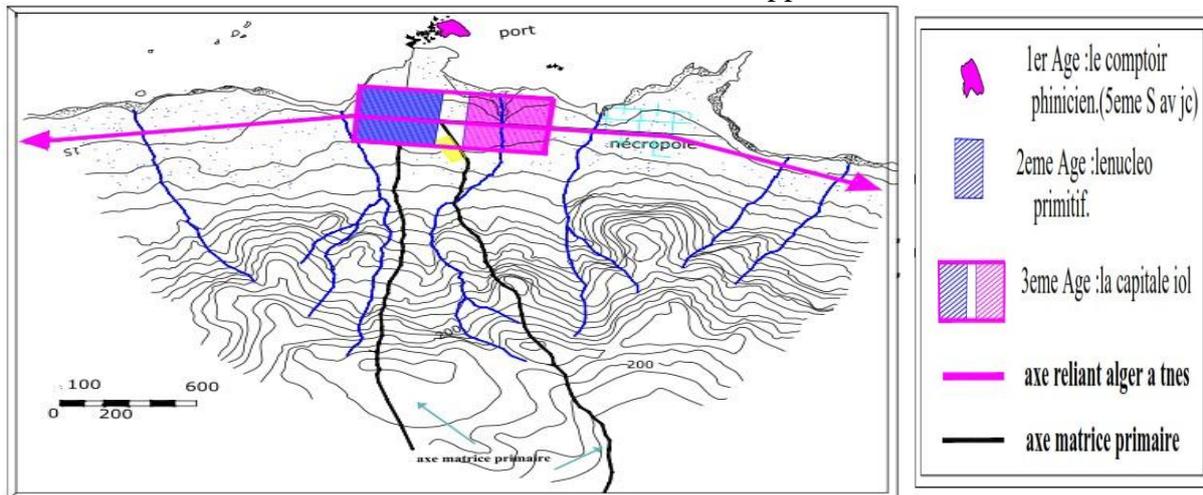


Figure 20 : Cherchell pendant la période phénicienne.

Source: césarée de Mauritanie Philippe leveau.

3.2.2 Période romaine :

Par son assiette, " Césarée appartient à une catégorie largement représentée dans les pays méditerranéens, celle des villes situées entre la montagne et la mer"

C'est dans la plaine côtière, autour du port que se développait dans ce cas l'agglomération. Mais la sécurité imposait que les hauteurs dominant plaine et contreforts ne puissent être occupés par l'ennemi. C'est la fortification qui, dans un site pareil, donnait sa forme générale à la ville.

Le choix de l'emplacement de cette ville par les romains a été dicté par deux critères précis :

- 1- un site plat mais légèrement en pente pour assurer un bon drainage.
- 2- un site regorgeant de ressources hydrographiques et naturelles pour la construction.

Après ils établissent un plan de ville type selon la procédure suivante :

- limiter un espace rectangulaire en créant un fossé de protection à palissade tout autour.
- tracer deux rues principales du nord au sud (le cardo) qui est "l'axe du Monde", et d'est en ouest (docu Manus) qui représente la course du soleil, se croisant à angle droit d'où l'emplacement du forum à équidistance des portes qui sont l'aboutissement des deux axes.

- Structurer le site en échiquier et déterminer les axes et les îlots, le tout entouré d'une muraille flanquée de tours et de portes déterminant l'espace urbain, son éventuelle extension est l'espace de campagne et de casernement.

La colonie: au 1er siècle APR.JC : (figure 21)

-La colonie a connu l'édification d'un rempart englobant 370 ha, et la refondation d'une ceinturassions agraire et la construction des routes

-Une juxtaposition de deux villes.

La ville Judéen: du 1er au 3ème siècle de J.C: (figure 22)

-La restructuration de la ville "CESAREE" commença par le tracé de nouveaux axes générateurs cardo docu Manus.

-Restructuration dans l'ancien noyau.

La ville Sévérienne: du 3ème au 6ème siècle de J.C: (figure 23)

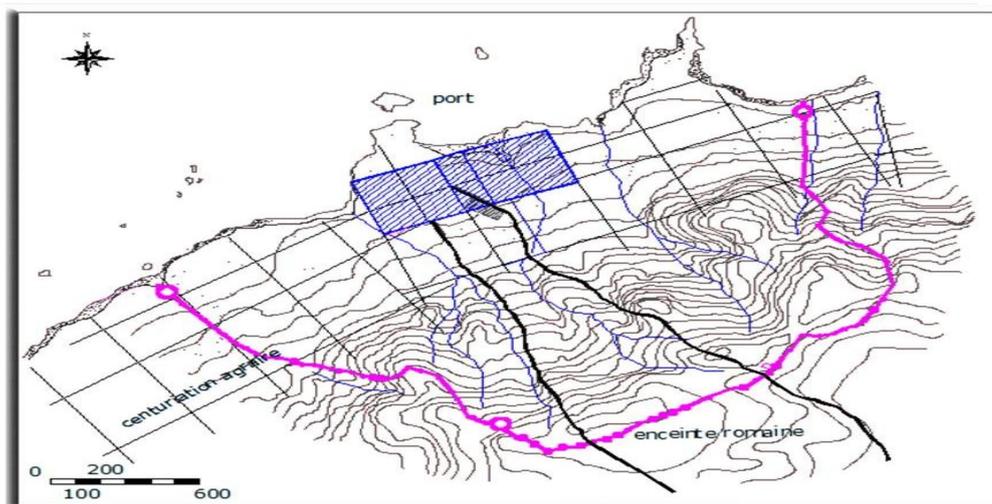


Figure 21 : Cherchell la période romaine.

Source : Césarée de Mauritanie Philippe Leveau (modifié par le groupe).

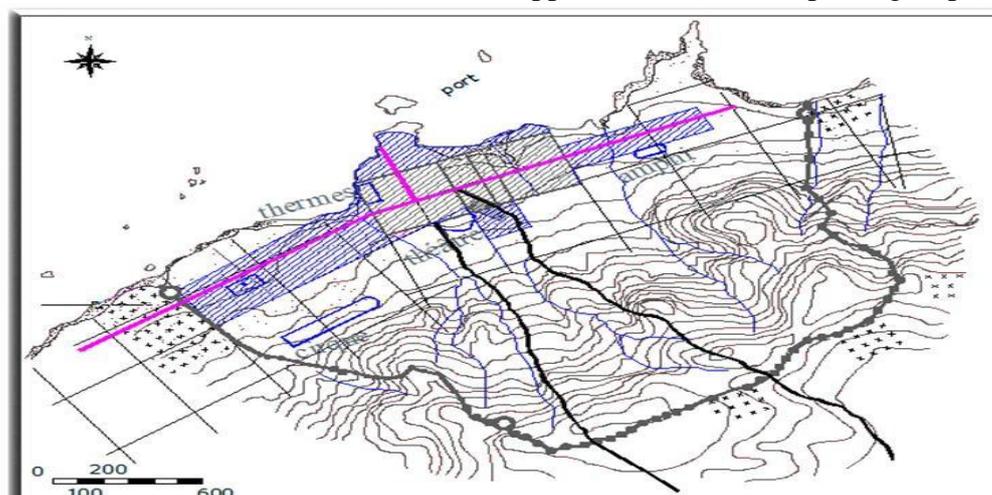


Figure 22: Cherchell la période romaine.

Source : Césarée de Mauritanie Philippe Leveau (modifié par l'auteur).

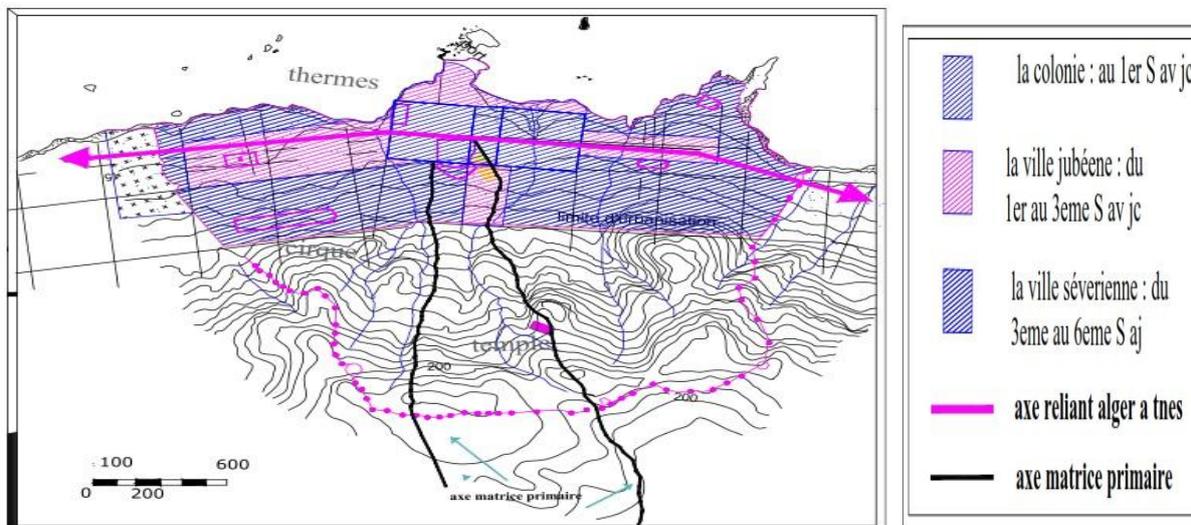


Figure 23: Cherchell la période romaine.

Source : Césarée de Mauritanie Philippe Leveau (modifié par l'auteur).

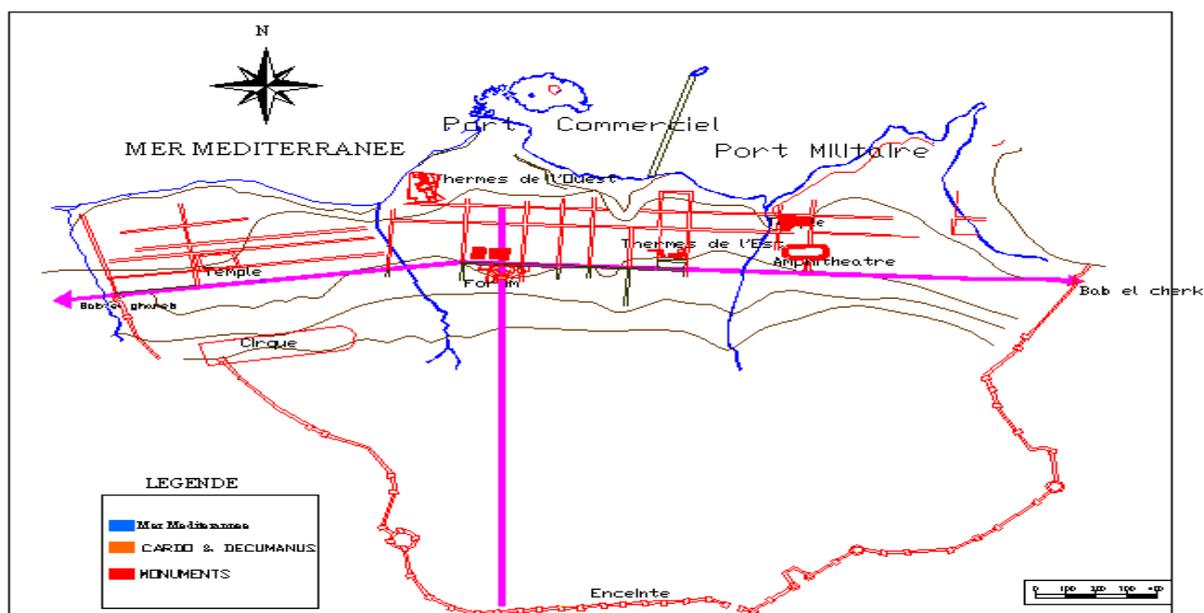


Figure 24 : Cherchell la période romaine.

Source : Césarée de Mauritanie Philippe Leveau (modifié par l'auteur).

les vestiges historiques de la période romaine :

Le forum (Figure 25): Classé le 30-06-1981

La localisation du forum construit durant la période sévérienne au 2^{ème} Siècle après J.C a longtemps posé des problèmes.

Les fouilles réalisées en 1977 ont permis de dégager un ensemble qui paraît avoir appartenu au centre monumental de la ville antique à savoir l'angle d'une place dallée d'une surface de 100 m² qui serait une petite partie du forum, la basilique judiciaire d'une longueur de 3 m et tout au nord une église.



Figure 25 : vue sur le forum.

Source: CNERU.

Le théâtre (Figure 26) : Classé le 20-12-67

Le théâtre de Césarée occupe une position centrale et domine la terrasse sur laquelle est bâtie la ville romaine .Selon les descriptions les plus anciennes, il était le mieux conservé jusqu'en 1840, date à laquelle on a commencé à y prélever des pierres de taille pour construire différents édifices.



Figure 26 : Vues sur le théâtre.

Source : CNERU.

L'amphithéâtre (figure 27): Classé le 20-12-67.

Situé à l'entrée Est de la ville en bordure de la Route Nationale N°11, cet ensemble présente une forme ovale très particulière.

L'amphithéâtre de Césarée Présente une particularité unique dans le monde romain ; au lieu d'être elliptique, l'arène se compose d'un espace central rectangulaire prolongé sur les petits côtés de deux espaces semi-circulaires, il se trouve dans la partie orientale de la ville à 800 m du forum et à 550m du rempart de l'Est

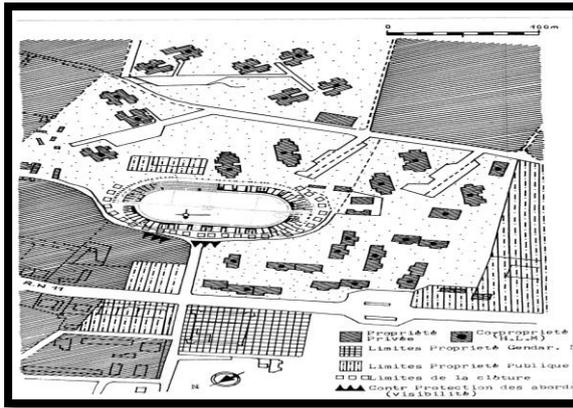


Figure 27 : photo et plan de l'amphithéâtre.
Source: CNERU.

Les thermes de l'Ouest (figure 28) : Classé le 20-12-67- Visitable.

Ces monuments gigantesques de la ville Romaine, comprenaient trois salles distinctes une salle froide Frigidarium, une salle tiède Tepidarium et une salle chaude Caldarium. Cet ensemble était desservi par plusieurs promenoirs, comprenant maintes salles annexes pour le repos et la musculation. Il était décoré avec un grand luxe, placage de marbres aux murs et mosaïques aux couleurs agréables aux sols.

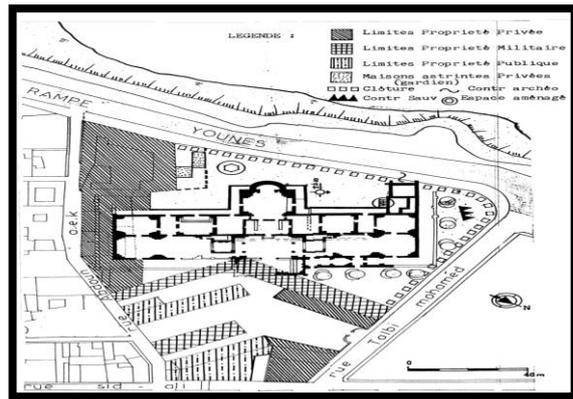


Figure 28 : Photo et plan des termes.
Source: CNERU.

3.2.3. Période Vandale et Byzantine: 10^{ème} siècle (V au VIIIème siècle) :

Durant cette période, Césarée n'a connu que des destructions dues aux batailles entre les Byzantins et les autochtones, mais resta la capitale de la province avec son nouveau nom Cherchell.

3.2.4. Période Andalous-Ottomane : Du 13ème siècle à 1830 (figure 29,30)

L'arrivée des andalous chassés d'Espagne au 15ème siècle ainsi que les influences maritimes, favorisent une renaissance de la ville dont le statut faillit devenir celui de capitale lors de l'arrivée des ottomans.

En édifiant la ville sur les fondations de la ville romaine, les andalous récupèrent les assiettes des restes antiques en réutilisant les matériaux de construction préexistants.

La naissance d'un nouvel agrégat issu de cette superposition de deux structures, l'une régulière et planifiée (romaine) et l'autre organique et spontanée (andalou ottoman) a permis de générer une morphologie urbaine tout à fait nouvelle mais non indépendante de la précédente.

On distingue 3 phases essentielles de formation à cette période :

- Le bourg moyenâgeux (13ème Siècle).

- La ville Andalouse : à partir de 1496.
- La ville andalou-turque : du 17e au 19eme Siècle.

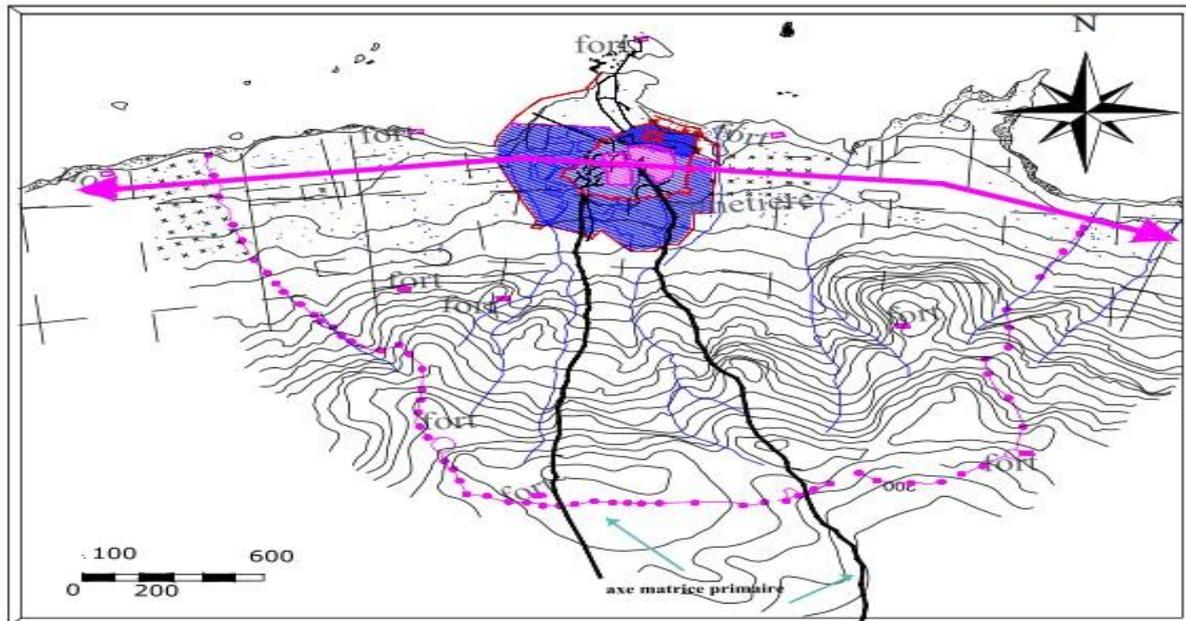


Figure 29 : Cherchell la période andalou ottomane.

Source : Césarée de Mauritanie Philippe Leveau (modifié par le groupe).

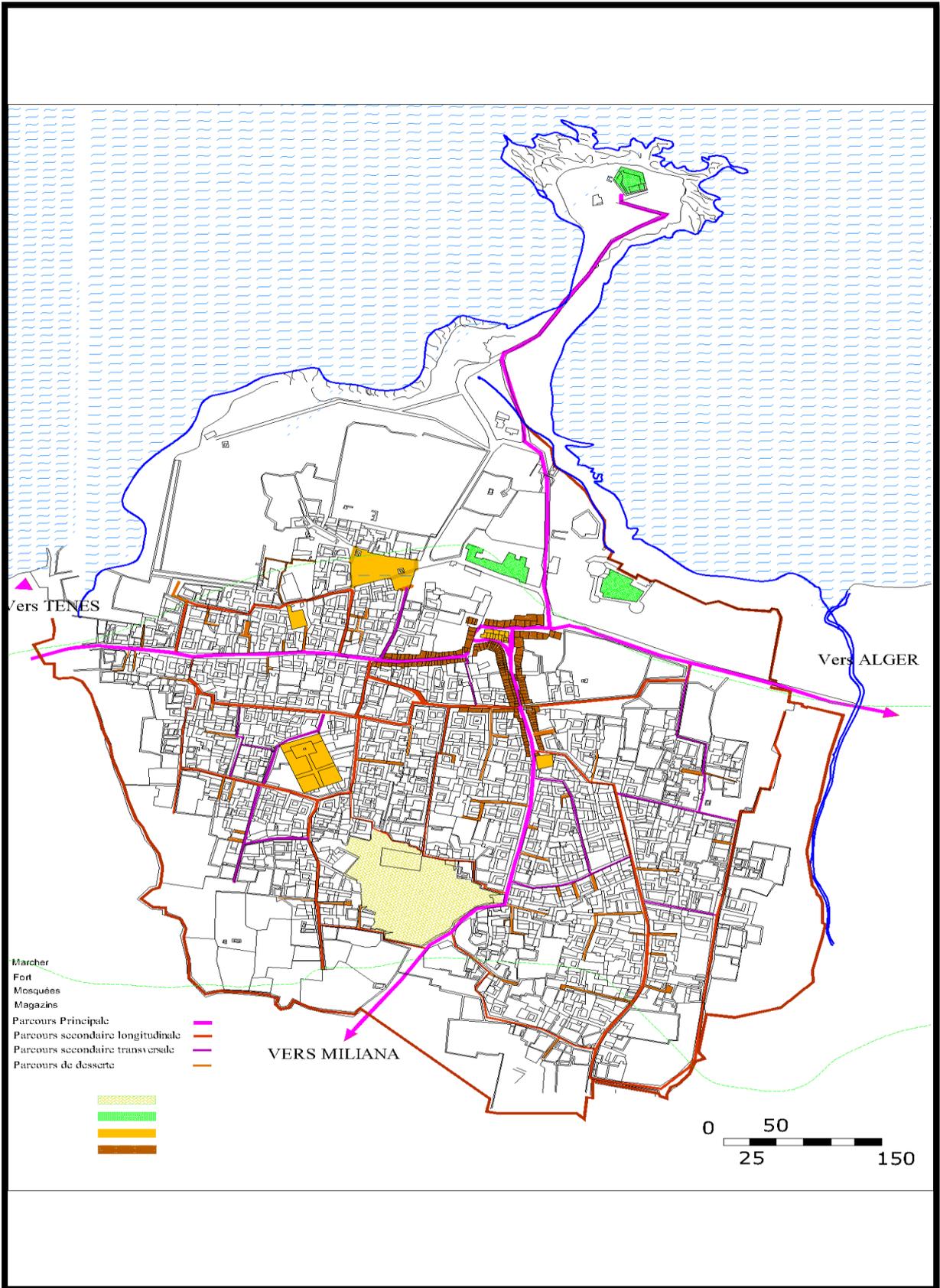


Figure 30 : Cherchell période andalou-ottomane en 1830.
Source : Césarée de Mauritanie Philippe Leveau (modifié par le groupe).

Les vestiges historiques de la période ottomane :

Mosquée des 100 Colonnes (Figure 31) : Classée le 19-10-1982

Cette mosquée a été construite sur l'emplacement probable d'un temple romain. Sa grande forêt de piliers cylindriques, décorant la salle des prières, lui octroient son nom.

Située en plein centre-ville, celle-ci demeure remarquable par sa taille et son architecture. Elle a une superficie de 1734 m² et possède une cour intérieure décorée d'une vasque en son centre.

Les colonnes en pierre granitique supportent les treize (13) toitures qui recouvrent les nefs de la mosquée.

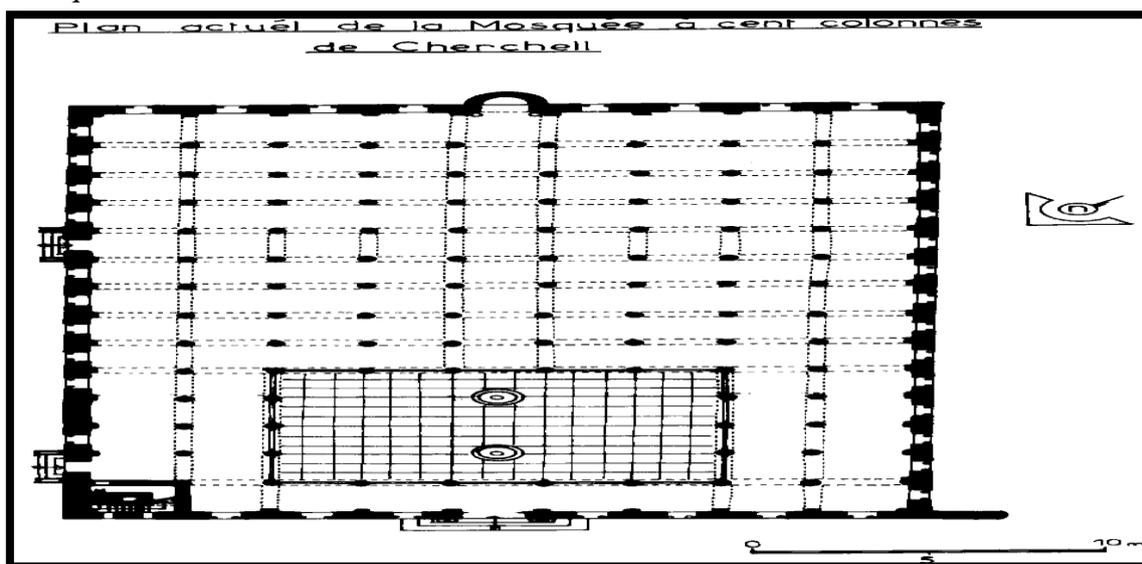


Figure 31 : Plan de Mosquée des 100 colonnes.

Source : CNERU.

Mosquée du Souk (Figure 32) : Classé le 19-10-1982

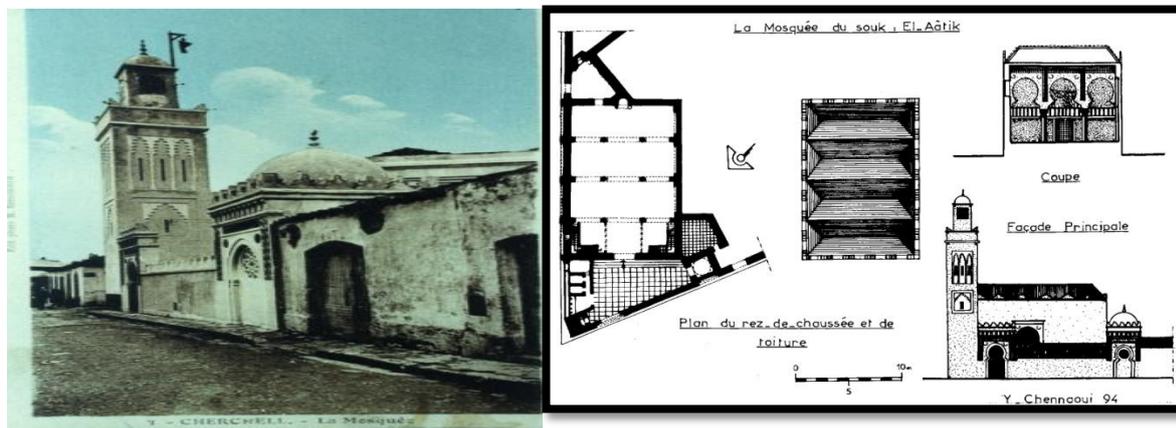


Figure 32: Plan et vue sur la Mosquée du Souk.

Source des photos : CNERU.

Fort Turc (Figure 33): Classé le 30-06-1981

On y trouve les restes d'un habitat punique, et d'un habitat romain dont on dit qu'il fut une copie miniature du phare d'Alexandrie ; et enfin les restes du fort de Barberousse Bordj El Djazira.

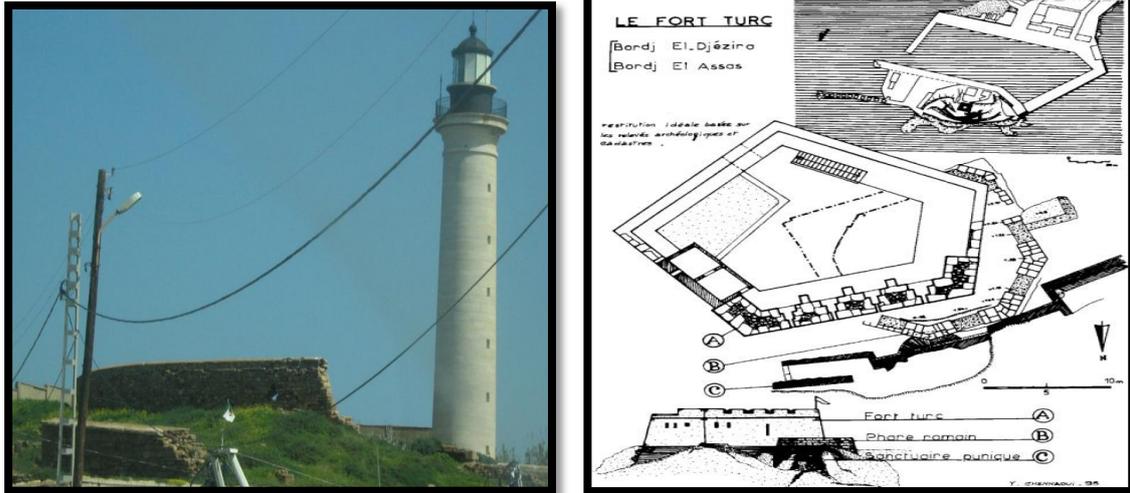


Figure 33 : Plan et vue sur le fort turc.

Source : CNERU, la photo est prise par l'auteur.

Quartier arabe (Figure 34) : Classé en décembre 1999.



Figure 34 : Cherchell, une rue du Quartier Arabe.

2.2.5 Période coloniale: De 1840 à 1962 :

Le génie militaire français intervient sur le site de Cherchell en établissant des règles qui lui sont propres. En effet le principal objectif est de renforcer le système défensif de la ville par la régularisation du plan de la ville médiévale.

Parmi les différentes interventions qui ont été effectuées, nous pouvons noter :

- L'élargissement des voies de la ville ainsi que leur alignement selon un plan de régularisation du tissu urbain.
- Création de deux voies carrossables de 8 m de large allant de la porte d'Alger à celle de l'ouest et de la place du Fort Royal à la porte de Miliana (rue de Caesarea et la rue du théâtre).
- Création d'une place carrée à l'emplacement du Marché arabe et établissement de services publics tels que mairie, justice et plus tard gendarmerie, musée, hôtel de ville et église tels que l'indiquent les plans cadastraux de 1870.

-1^{ère} intervention coloniale :

Un plan de régularisation (figure 35)

- La régularisation du plan afin de renforcer le système défensif selon les règles militaires. La ville coloniale ayant le statut d'une ville caserne, entourée d'une enceinte de plus de 2500m et moins importante que la ville antique dont elle n'occupe que la partie centrale.
- Extension des espaces internes.
- Construction des équipements publics.
- Installation de l'Académie militaire
- Transformation des fonctions et des édifices majeurs.

-2^{ème} intervention coloniale : L'évolution intramuros

En a assisté à l'une double croissance:

- Linéaire suivant l'axe structurant (Docu Manus) est vers l'ouest
- Polaire au sud dépassant l'enceinte en gardant sa forme.
- Le noyau primaire reste le point d'articulation le plus fort.
- Réaménagement du port.
- Création des espaces publics.
- Reprises de l'alignement antique.
- Création du quartier européen.
- Installation des nouveaux édifices tel que l'église, le marché, lycée etc...

-3^{ème} intervention coloniale : L'extension extra muros : (figure 36,37)

- Extension de la zone militaire.
- Apparition des zones agricoles avec l'extension.
- Extension de la ville suivant l'axe structurant (docu Manus) vers l'est et l'ouest.
- Création des Nouveaux équipements de service.



Figure 35 : Cherchell période coloniale en 1840.
Source : Césarée de Mauritanie Philippe Leveau (modifié par l'auteur).

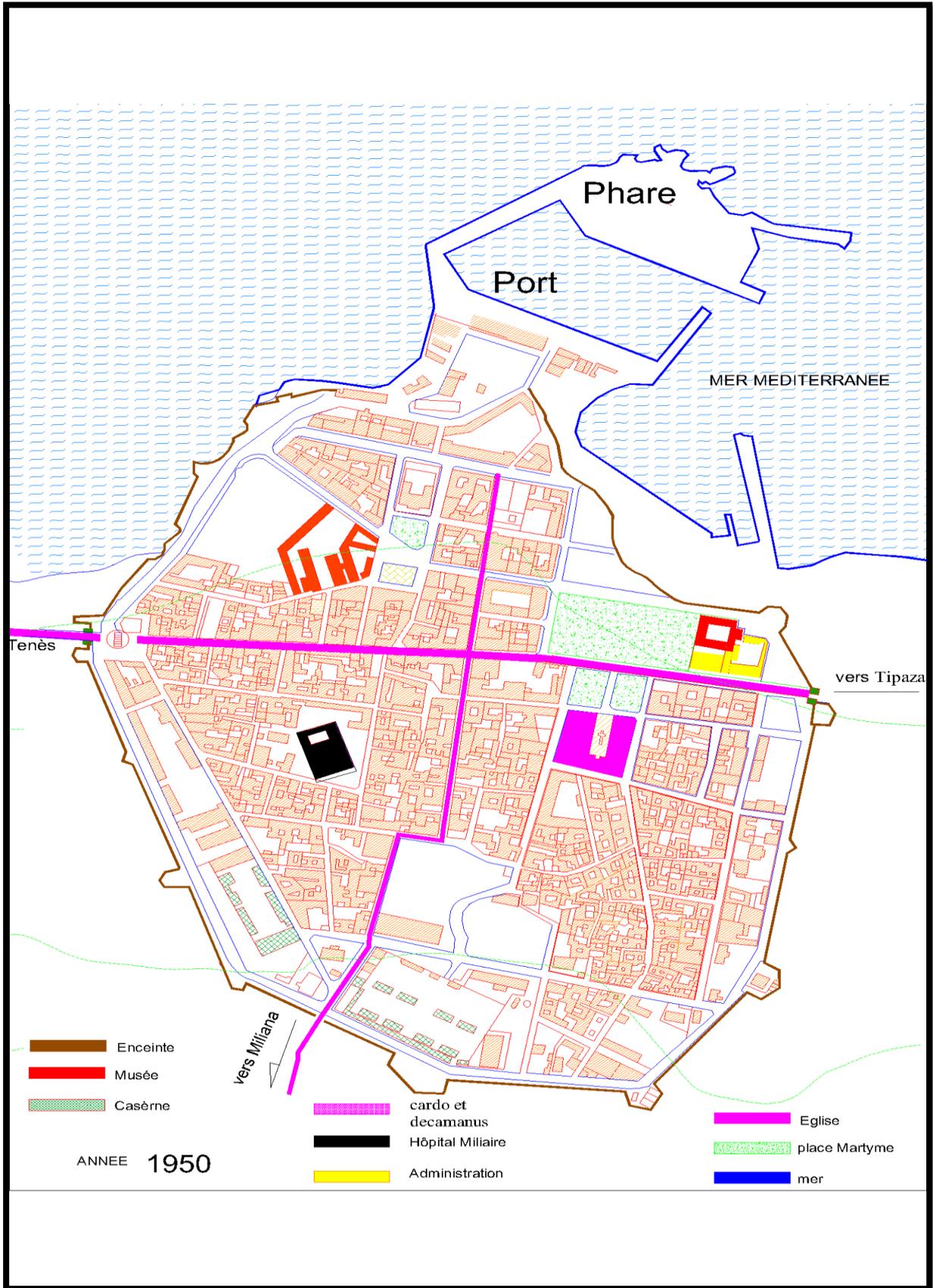


Figure 36 : Cherchell période coloniale en 1950.
Source : Césarée de Mauritanie Philippe Leveau (modifié par l'auteur).

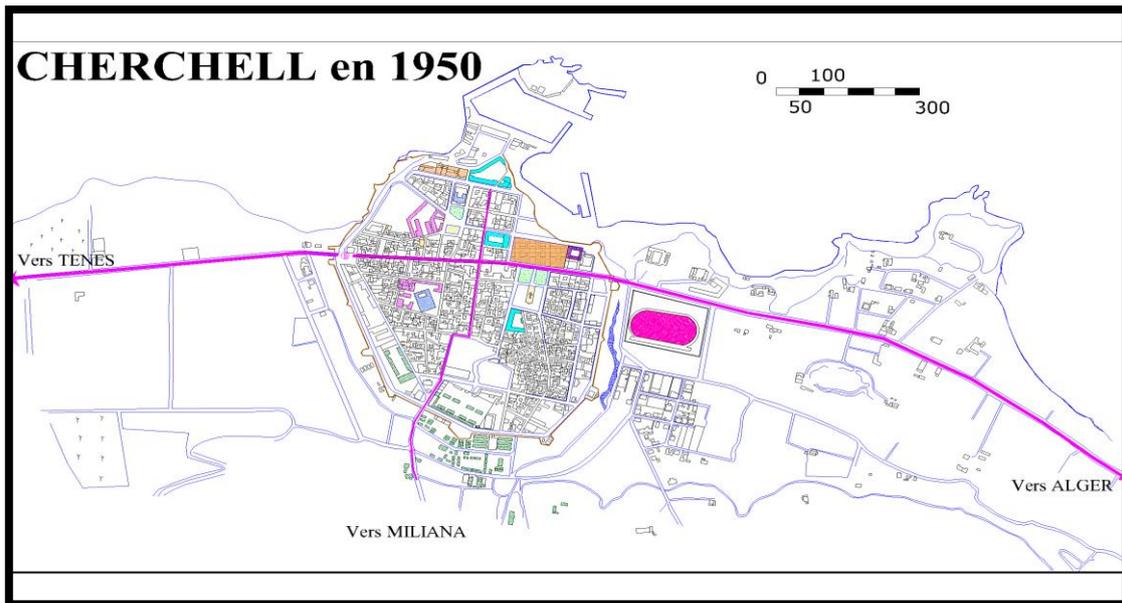


Figure 37 : Cherchell période coloniale en 1950.

Source : Césarée de Mauritanie Philippe Leveau (modifié par l'auteur).

2.2.6 Période post coloniale: (figure 38).

pendant ses derniers années on remarque une volonté de crée une architecture urbaine: réponse et correction aux crise actuel engendrer par architecture moderne , le tissu urbain aujourd'hui est susceptible d'accueillir les forces architecturale hérités du mouvement moderne et ses développements récente aussi bien qu'elle n'entrent pas dans ce qui nous considérons généralement comme la culture architecturale , les théorie sur l'architecture moderne ont proclamé l'autonomie de la voirie par rapport au bâti alors qu'on remarque certaines expériences architecturales reproduisant l'ancien urbanisme par l'alignement du bâti .

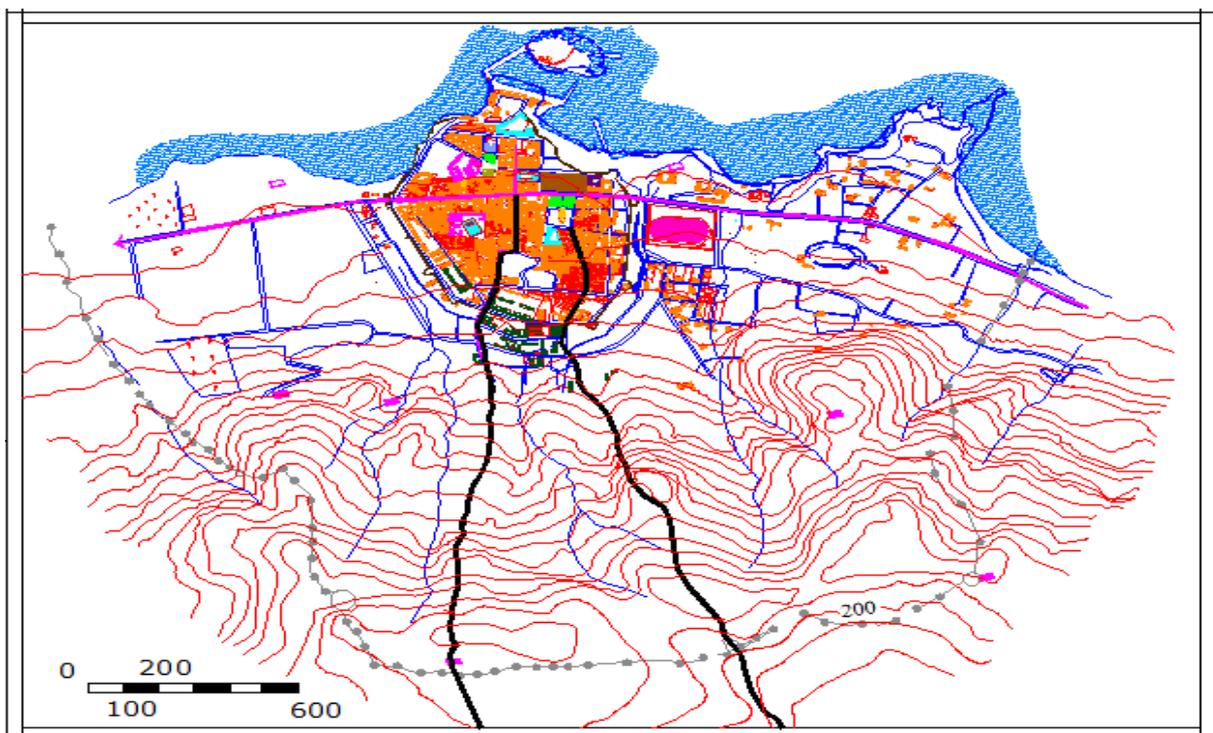


Figure 38 : Cherchell Année 1962-1965.

Historique:

Ce qui ne fut pas le cas dans la période post coloniale où l'extension de la ville est faite au-delà de son cœur et a été forcée par une démographie croissante et a engendré des besoins de construction donc on peut dire que la ville de Cherchell a connu une croissance urbaine rapide.

Comme d'autres villes algériennes, après l'indépendance en 1962 Cherchell a connu une période de stagnation qui a engendré des conséquences sur la production du cadre bâti.

Caractéristiques résumant l'état de cette période:

Finalisation des projets entamés pendant la période coloniale. Tel que:

- travaux de réaménagement, le bâti doté durant l'extension.
- Réaménagement du port.
- Apparition du nouveau cadre bâti.

CHERCHELL ANNEE 1980 à 2004: (figure 39)

Caractéristiques du 2eme période:

En 1980 la ville a connu un autres un nouveau mouvement, cette période se caractérise par:

- le caractère évident est apparition de l'Habitat collectif.
- Création des nouveaux équipements tel que: sportif, éducatif etc...
- extension continue vers l'est et l'ouest

Caractéristiques la 3eme période:

Etat actuel se présente sous forme d'un développement remarquable ou on voie :

- Apparition du nouveau village suivant l'axe structurant la rue N11 (l'ancien Docu Manus).
- L'aménagement de l'espace suivant le système suivi après l'indépendance.
- Apparition des POS bien défini permis : Quartier Boulahrouz, Mahem.

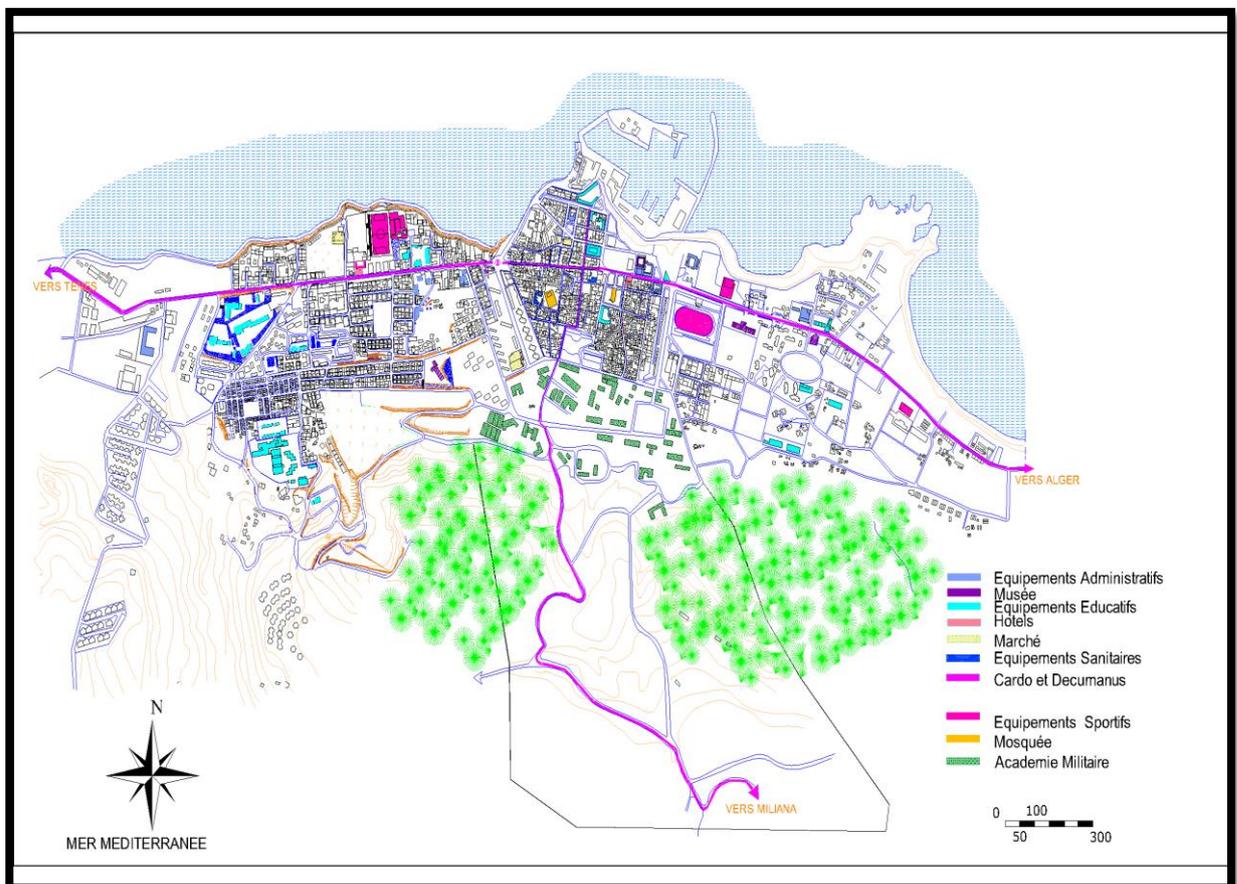


Figure 39 : Cherchell période contemporaine.

Source : Césarée de Mauritanie Philippe Leveau (modifié par l'auteur).

Synthèse Générale: (figure 40)

Dans son évolution, Cherchell a connu quatre phases principales romaine, turc, colonial, actuelle qui de par leur spécificité structurelle et fonctionnelle se caractérisent par leurs aspects morphologiques et typologiques qui ont souvent tendance à se superposer.

La période antique, la ville n'était moins pas urbanisée, en ce moment, mais elle était une fondation important de structure de la ville.

A travers cet historique, on a vu que Cherchell n'est pas une création de la colonisation, mais qu'elle a des caractères urbains plus anciens.

Après une longue résistance, elle a été investie par l'armée française qui y a développé ses propres structures.

Il faut récupérer le langage de la culture urbaine traditionnelle et reconstruire la cité perdue, selon les types fondamentaux de l'habitat : la rue, l'arcade, la place, la cour, les quartiers, la colonnade, l'avenue, le boulevard, le centre, le noyau, le rayon...etc., pour que la ville puisse à nouveau être marchée, redevienne un texte clair, lisible, durable.

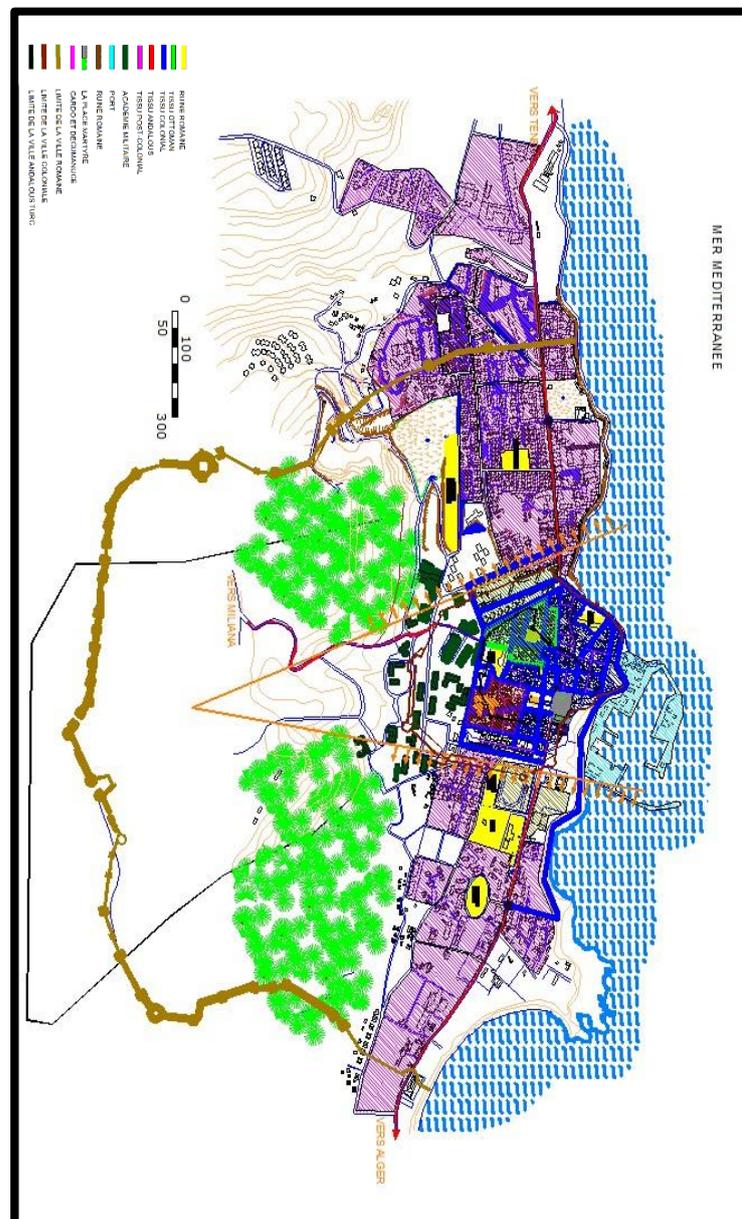


Figure 40 : Carte de synthèse
Stratification Des Différentes Périodes Historiques.

Lecture synchronique :

1. Typologie de l'établissement romain: (figure 41).

La planification romaine de fond de vallée se caractérise par des implantations de centuriation qui se fondent avec des directions orthogonales issues du partage agraire.

A) La première centurie du centre:

Elle est comprise entre:

- Le théâtre et le lit d'un fleuve à l'Est.

- Du Nord au Sud elle est comprise entre un decumanus confirmé par les archéologues et le début de l'escarpement.

B) La deuxième centurie de l'Ouest:

Elle est comprise entre:

- L'angle Ouest du théâtre jusqu'à l'extrémité du cirque.

- Du Nord au Sud (comme la précédente).

L'angle Ouest du théâtre correspond à un centre de rotation de la centurie Ouest d'un angle de 10 degrés (confirmé par les archéologues).

C) La troisième centurie de l'Est :

Elle est comprise entre:

La moitié de l'amphithéâtre en atteignant les terres extra muros, dont les $\frac{3}{4}$ se situent à l'intérieur de l'enceinte.

Les parcours matrices et secondaires s'insèrent parfaitement dans la grille proposée, quand ils arrivent à la courbe de niveau des 20 mètres.

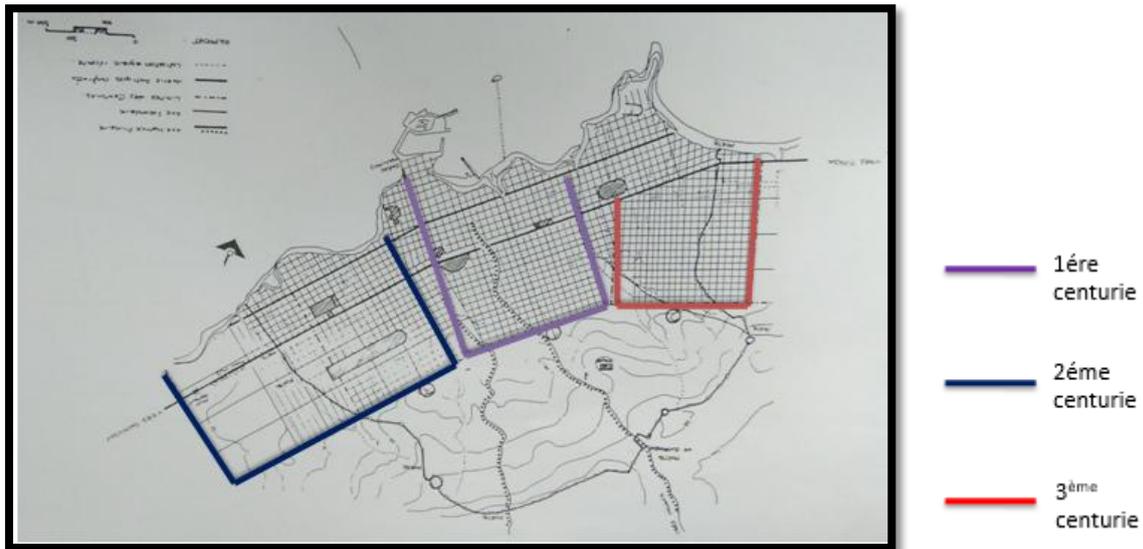


Figure 41 : Typologie de l'établissement romain.

Source : Césarée de Mauritanie Philippe Leveau (modifié par l'auteur).

2. Période andalous-ottoman : (figure 42).

Typologie de l'établissement traditionnel (Andalou et ottoman) :

Le découpage parcellaire présente trois directions distinctes dans la lotisation foncière:

1 ^{ère} direction	2 ^{ème} direction
Une trame orthogonale La partie centrale (partie du théâtre romain et du Forum) La partie Ouest (la partie qui se trouve au voisinage de la grande Mosquée à cent colonnes)	Elle se présente perpendiculairement au parcours de crête matrice qui structura la ville.
3 ^{ème} direction	4 ^{ème} direction
Obéissant à la centurie de l'Ouest qui présente une rotation d'un angle de 10 degrés	Une trame de restructuration Elle se localise de part et d'autre du decumanus.

Synthèse :

La persistance de plusieurs actus au sein du noyau traditionnel.

Le tissu andalou (Ain Ksiba) : (figure 42,43).

Présentation:

Le tissu andalous se caractérise par une organisation linéaire suivant le parcours matrice de la ville.

Il est limité : Nord: l'axe structurant (decumanus), Sud: les ruines (théâtre) et Est/Ouest: parcours d'implantation.

Identification des ilots dans le tissu andalous:

Il existe 6 ilots dans tissu andalous **photo**

Le tissu ottoman : (figure 42).

Présentation:

Le tissu ottoman se caractérise par une organisation régulière autour de la mosquée de 100 colonnes. Il est limité: Nord et Est : par les axes structurant cardo- decumanus (RN 11), Ouest : par un oued (parcours d'implantation) et Sud : par l'enceinte.

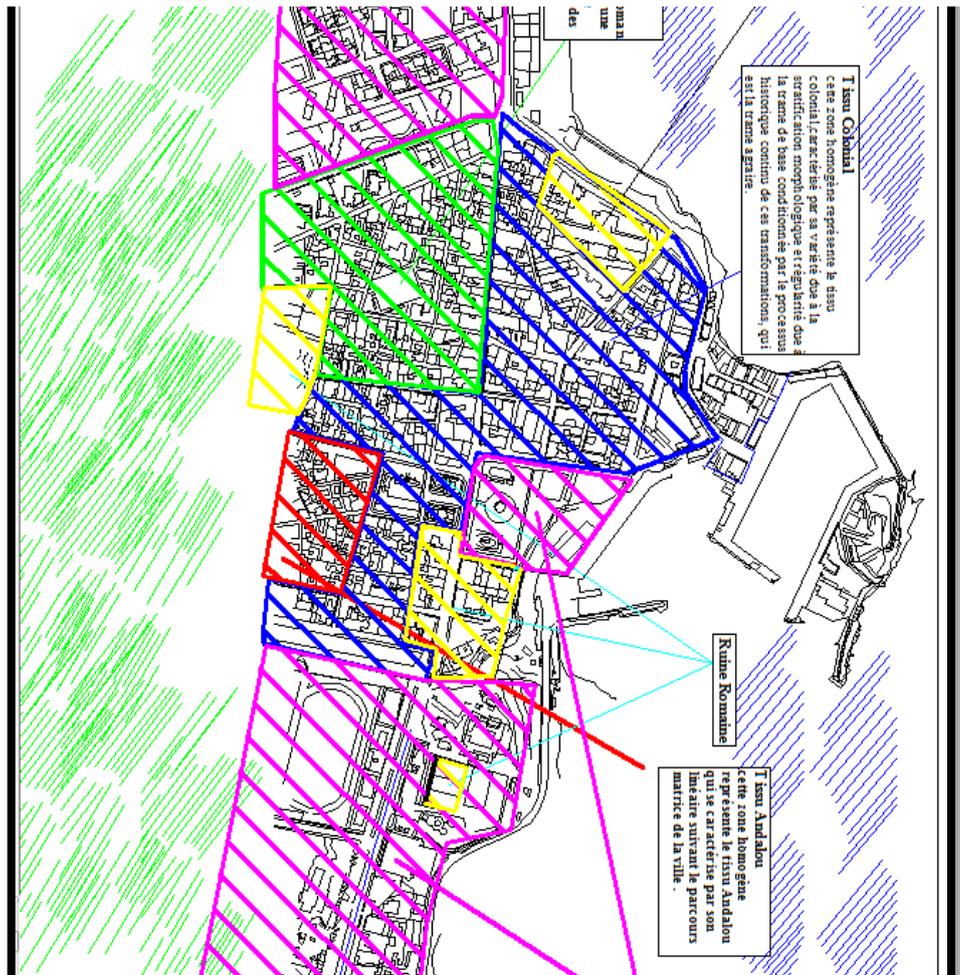


Figure 42: Les différents tissus de CHERCHELL.

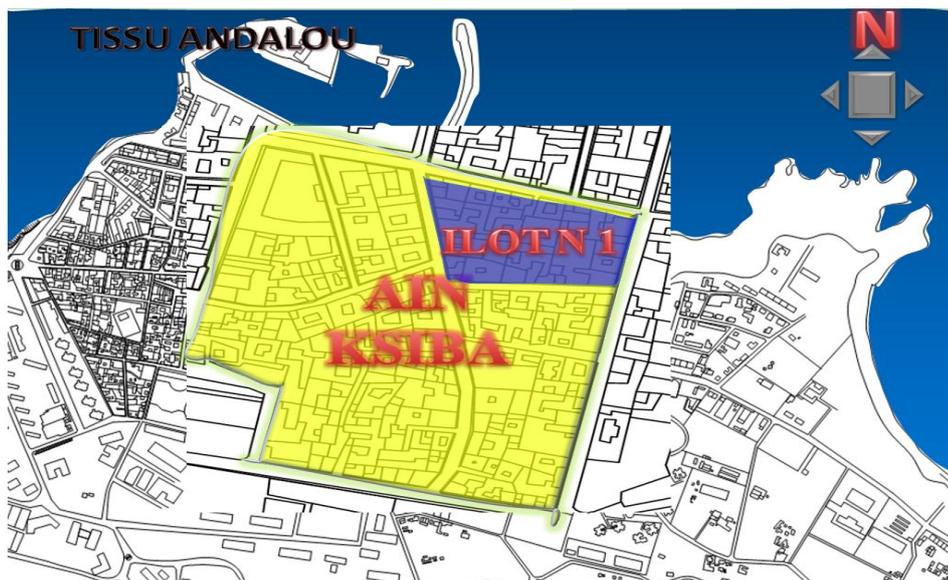


Figure 43 : Le Tissu (Ain Ksiba).

3. Période de coloniale:

C'est la partie basse de la ville Nord caractérisée par son plan en damier organisant son réseau de voies, les bâtiments à étages extravertis avec des façades ouvertes sur la rue par les grandes ouvertures et les balcons.

Après modification du tracé andalou turque avec un réalignement des voies, les portées nouvellement construites, aucun modèle de base n'apparaît, seule la régularité d'îlot et le tracé orthogonal régissent, avec une hiérarchie des voies principales de desserte, d'implantation et d'adduction.

Durant l'époque coloniale nous avons pu constater un développement considérable de la ville dans la partie Nord au-delà de l'axe principal (rue de Césarée).

La régularisation du tissu.

La suppression de la partie nord de la ville et introduction de deux types de bâti: la maison en bande et la maison en ligne.

L'habitat colonial présente alors un type extraverti par l'utilisation de grandes ouvertures et des balcons animés.



1. L'analyse typologique :

1.1. Introduction :

Cette phase a pour objectif de comprendre le système structuré des voies avec la combinaison des espace bâti et non bâti, afin d'en faire une lecture critique.

Cette étude a permis de dégager les différents types de parcelles (forme, dimension) qui ont été implantées par les colons. Cette dernière a été subdivisée plus au moins rigoureusement, elle a donné des parcelles qui diffèrent par la forme, la taille, la position.

L'analyse typologique consistées une classification typologique qui définit le processus de formation et de transformation du type bâti.

1.2. Les entités typologiques:

L'analyse de la typologie urbaine à l'intérêt d'approfondir la connaissance des différentes formes et composantes urbaines afin de connaître leurs possibilités de développement et d'amélioration.

En premier lieu, le travail consiste au l'analyse des tissus historiques dans le but de connaître la variété des tissus et la typologie architecturale des lieux.

1.3. L'étude parcellaire :

1.3.1. L'îlot :

Dans le tissu urbain existant, on trouve trois types d'îlots :

- L'îlot résidentiel.

- L'îlot mixte (habitat et école).
- L'îlot équipement (école, la triade).

Du point de vue morphologique, les îlots ont une forme généralement allongée (rectangle, carré, trapèze), ces formes sont le résultat du tracé ou des directions de voies. Généralement la voie la plus importante constitue la limite du côté le plus long de l'îlot.

Le découpage de l'îlot colonial :

- **L'îlot à deux rangées :** C'est un îlot divisé en deux parties par une ligne médiane qui suit le grand côté de l'îlot, et ainsi les parcelles sont tracées perpendiculairement sur cette ligne.
- **L'îlot à trois rangées :** C'est un découpage en forme de T, ou la ligne médiane s'arrête pour tracer une perpendiculaire à la fin de l'îlot

Le découpage de l'îlot Andalous ottoman: Contrairement à l'îlot colonial, le découpage de l'îlot turc s'effectue par rapport à plusieurs médianes, ce qui va assurer une imperméabilité et une accessibilité à ces rangées intérieures, assurée par des impasses et des passages couverts.

Evolution et transformation des îlots : Pour déterminer l'évolution et la transformation des îlots, nous avons utilisé : Les plans cadastraux de (1847 jusqu'à 2005), L'état de fait de la ville 2005 et Les relevés.

L'évolution des îlots est passée par plusieurs phases.

1.3.2. Le parcellaire :

Le parcellaire est constitué par un ensemble de traces, et de tracés, formant un système continu, il apporte des qualités géométriques entre toutes les formes, les qualités morphologiques particulières amènent aussi une diversité pertinente et non aléatoire.

Le parcellaire donne une trame, mais une trame différenciée à l'espace, il lui donne une direction et une orientation, il lui permet l'appropriation des espaces externes, il garantit une mesure, donc une échelle à l'espace.

Le découpage parcellaire actuel est issu de la superposition de plusieurs trames car il s'agit d'un tissu préconstitué.

Classification des parcelles :

A travers l'analyse du processus évolutif du parcellaire, nous avons établi la classification suivant :

- La forme :

Le parcellaire de Cherchell comporte des parcelles régulières et des parcelles irrégulières. L'irrégularité de la parcelle est souvent expliquée par la présence de l'un des éléments suivant : **Une Voie, Un oued.**

- La taille :

Le dimensionnement des parcelles a fait ressortir trois catégories de parcelles :

La grande parcelle : 341.88 m² - 718.51m², La moyenne parcelle : 218.37m²- 332.41m² et la petite parcelle : 77.59m²- 149.65m².

Le système parcellaire du tissu colonial présent : une grande variété, due à la stratification morphologique et la régularité de la trame de base conditionnée par le processus historique continu de ces transformations, qui est la trame agraire.

- La position :

D'après l'étude du rapport entre la parcelle et les voies, on constate que :

Les rues importantes : on trouve des parcelles en profondeur et de petite largeur sur la Rue et lorsque la voie perd son importance : la parcelle devient large, ou elle sera subdivisée plus tard.

Evolution et transformation de la parcelle urbaine :

- Rapport parcelle / voies :

On remarqué que, les parcelles ayant subi des transformations se trouvent généralement sur les voies primaire, et secondaires, par contre, celle qui n'ont pas subi de transformation se situent sur les voies tertiaires. Alors, on conclut que les actions de transformation se font selon l'importance des voies.

- **Rapport parcelle / Bâti :**

Après l'étude du rapport entre le bâti et les parcelles, il a été constaté que :

En premier lieu, le bâti occupe l'avant de la parcelle et la densification des parcelles, surtout qui se trouvent à proximité des voies. Actuellement, on assiste à plusieurs cas où le plein est supérieur au vide.

Synthèse :

Les trois systèmes : **Voie, Parcelle, Bâti** constituent un ensemble complexe où chacun de ces systèmes influe sur l'autre.

Toutes les actions de transformation (annexion, subdivision, densification,...) se font selon l'importance des voies et la même chose pour les dimensions des parcelles (front et profondeur).

1.3.3. Le bâti :

L'évolution de la maison Cherchelloise suivant un long processus, s'est effectuée sur des préexistences antiques et conditionnée par les facteurs suivants :

1. La planification des tissus urbains romains régit par l'orthogonalité d'une trame, dont le module de base est l'actu, qui vaut à 120 pieds romains.
2. L'association des différentes cellules qui composent la maison.
3. L'orientation solaire : à l'aide d'une restitution de l'état d'occupation des parcelles d'un îlot de « Ain El-Ksiba. », nous constatons que la maison de départ monocellulaire était orientée sud.

La classification typologique du bâti, témoigne de plusieurs cultures qui association ou en conflit, ont contribué à former le bâti actuel.

- **Analyse de la maison traditionnelle (maison à cour):**

A travers ce chapitre, nous allons voir l'évolution de la maison Cherchelloise, et son impact sur le tissu urbain. Ainsi que son origine (maison à cour) et les différentes transformations qu'elle a subies.

Définition de la maison à cour:

La maison à cour est une maison évolutive comme en la remarqué dans le cas de la maison Cherchelloise. Dans ce stade, la cour centrale de la maison comme élément générateur et distributeur de celle-ci lui donnera sa perception unitaire.

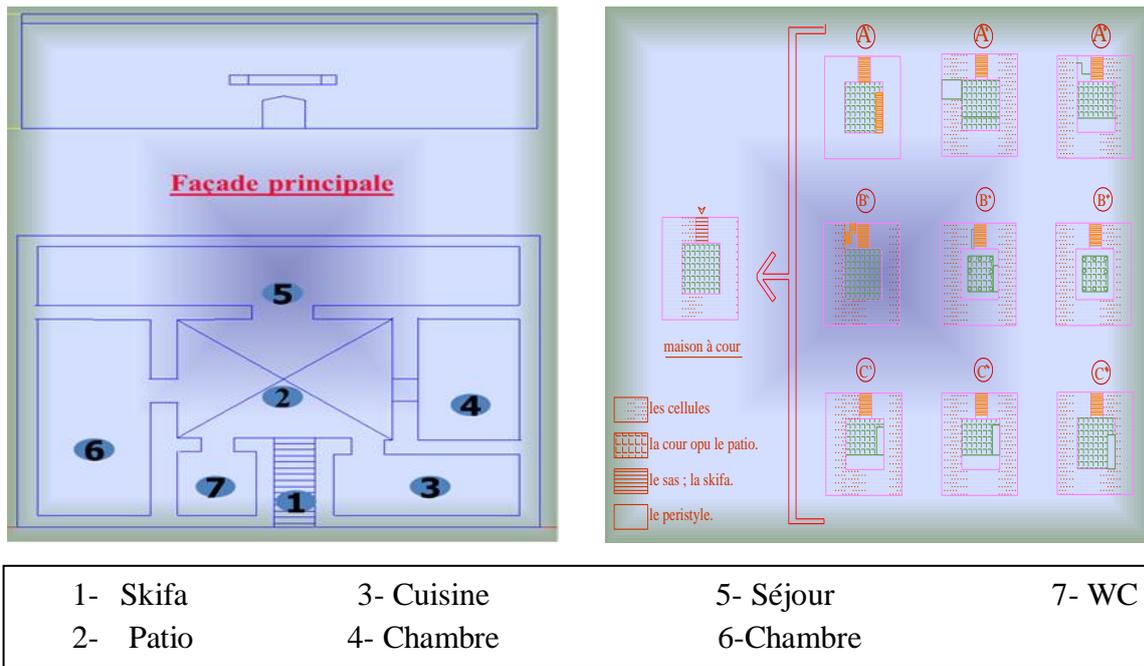


Figure 44 : la maison a cour.

Types de maison à cour :

La maison centrale :

Cette maison occupe le cœur de l'îlot, elle n'est pas liée directement à la rue, mais par un petit passage (ruelle, impasse) dans ce cas il y a mitoyenneté des quatre cotés.

La maison d'angle :

L'îlot sera subdivisé en deux parcelles, dont l'une d'elle sera très petite par rapport à l'autre, et qui se trouvera au niveau de l'angle, elle va constituer un corps orienté vers la rue, et le deuxième corps vers le patio qui sert uniquement d'aéro-illumination pour toute la maison.

La maison de rive :

Les îlots sont bordés par les maisons de rives ; dans ce cas le premier corps donnant sur la voie est utilisé, soit en tant que boutique, soit en tant qu'accès, tandis que le deuxième corps et le reste des structures se développent en profondeur.

Caractéristique de la maison traditionnelle (maison à cour):

Introversion de la maison, avec des ouvertures minimales à l'extérieur.

La majorité des maisons sont à rez-de chaussée, à part quelques-unes à R+1. dans ce cas l'escalier se trouve souvent le patio.

Les couvertures des maisons sont faites d'une charpente en bois, couvertes par des tuiles romaines rouges.

Toute toiture présente quatre pents dirigés vers le patio.

Rare sont les maisons qui sont couvertes par des terrasses accessibles, dans le cas contraire, celles-ci occupent une partie de l'étage supérieur.

Les ouvertures extérieurs présentent parfois des grilles en ferronnerie d'ornementation.

La centralité à l'échelle de la maison:

Le patio est un espace important très fort de la maison, malgré la forme irrégulière de la parcelle, il est un élément régulier, générateur et distributeur, donnant à la maison une perception unitaire (figure 45).

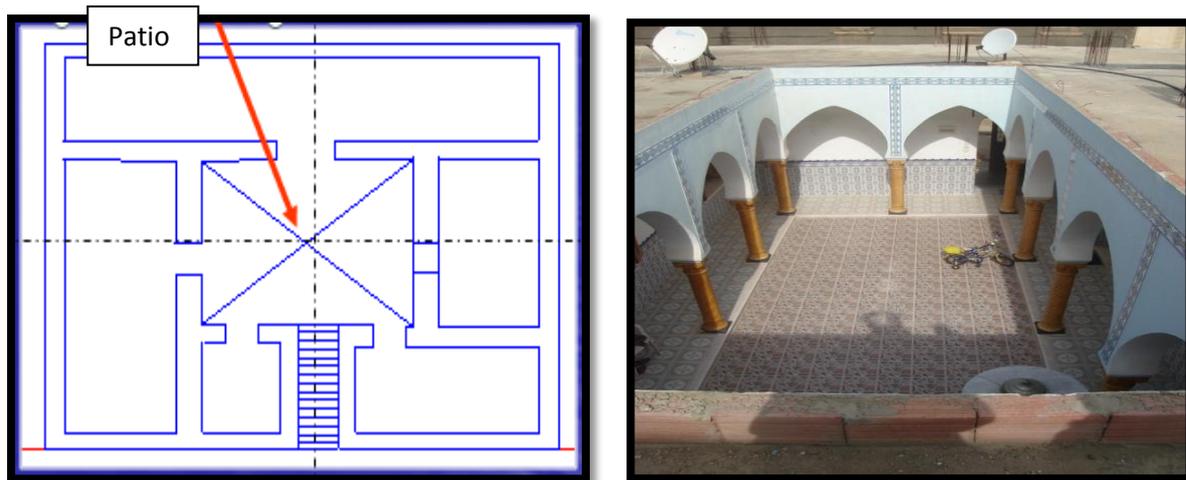


Figure 45 : plan et vue sur le patio (maison à cour)

On peut distinguer plusieurs éléments :

- Les quatre pents de la toiture dirigés vers la cour.
- La skifa est en chicane.
- La cage d'escalier se dresse à partir de la cour.
- La terrasse, quand elle existe prend une partie de l'étage supérieur.
- Un puits occupe souvent le centre de la cour, sinon un arbre ou une ornementale le remplace.

Analyse de la maison coloniale : (figure 46).

Le bâti traditionnel Colonial a subi des modifications et des transformations, qui nous ont permis de reconnaître plusieurs étapes :

La première étape :

Il s'agit d'une intervention effectuée lors de plusieurs projets d'alignement réalisés entre 1840 et 1870, ou on assiste à une extraversion du caractère de la maison traditionnelle qui s'est retrouvée avec des parties démolies ou rajoutées.

La deuxième étape :

A cause de la non-conformité du type à cour au mode de vie européen, les français ont rasé le type traditionnel et ont édifié un autre type qui répondait à leurs exigences.

La troisième étape :

Elle est venue suite au projet de percement du boulevard qui entraîna des démolitions importantes au sein du tissu, s'accompagnant de l'édification d'immeubles collectifs disposés sur les rives du boulevard.

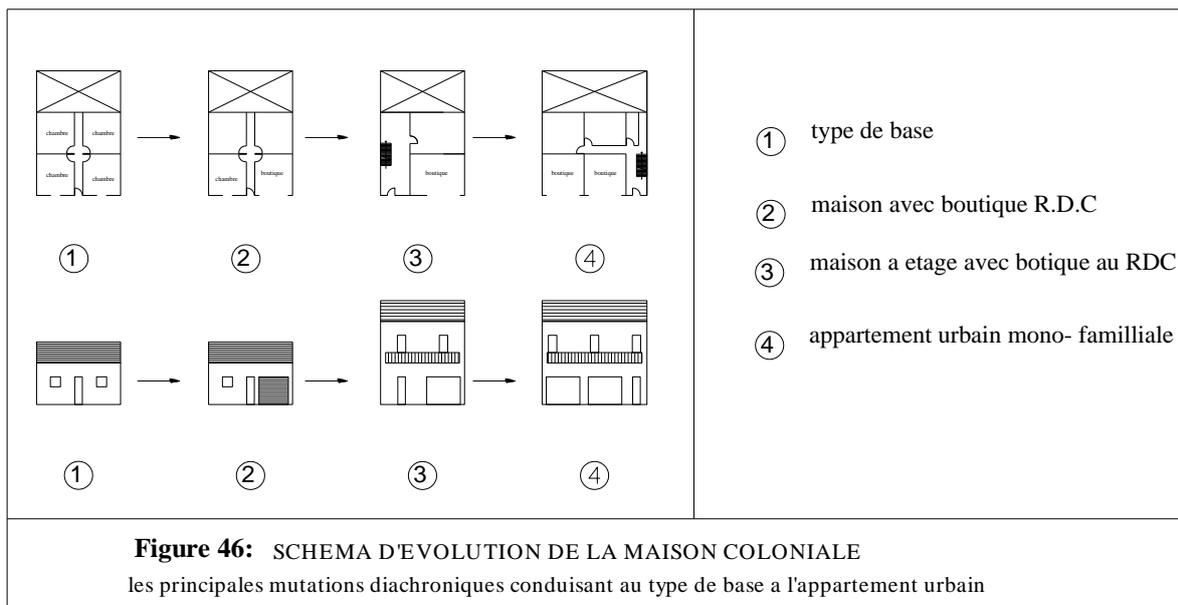
Types de maisons coloniales : A la lumière de ces différentes lectures, la schématisation de la genèse et de l'évolution de la maison coloniale, permet de faire un essai de restitution du processus évolutif.

Ainsi le type évolué en étage n'est qu'une phase finale d'un long processus d'évolution d'un agrégat rural monocellulaire, celui-ci est devenu un agrégat proto-urbain, puis l'agrégat urbain plurifamilial d'aujourd'hui.

Dans l'évolution du processus typologique on distingue deux variantes :

Variante diachronique : C'est l'introduction de la notion du temps, à travers l'intervention de plusieurs cultures qui ont contribué à la transformation du type.

Variante synchronique



La maison d'angle :

L'îlot sera subdivisé en deux parcelles, dont l'une d'elle sera très petite par rapport à l'autre, qui se trouvera au niveau de l'angle. Elle va constituer un corps orienté vers la rue, et le deuxième corps vers le patio qui sert uniquement d'aération et l'éclairage à toute la maison.

La maison de rive :

Les îlots sont bordés par les maisons de rives ; dans ce cas le premier corps donnant sur la voie est utilisé, soit en tant que boutique, soit en tant qu'accès, tandis que le deuxième corps et le reste des structures se développent en profondeur.

Maison coloniale :

Elle est mono familiale :

A un seul corps et à double corps.

La maison coloniale elle a subi des dédoublements latéraux, en profondeur et en hauteur ainsi qu'une spécialisation du RDC. Avec l'adjonction d'un demi-module.

Système constructif:

Structure en murs porteurs. Couverture en tuiles rouges et matériaux de construction : pierre, bois.

Etude modulaire :

Module habitable :

Après l'analyse des résultats obtenue de l'étude de l'évolution du processus typologique, on a trouvé les dimensions suivantes :

Module habitable : 3.5 *4.5 m, Module commercial : 3.5*6.00 m et le module administrative : 4.5*5.5m

Lecture des façades coloniales:

Le style classique:

- La façade composée de : 3 parties soubassement, Corps, Couronnement.
- Les fenêtres sont disposées régulièrement selon une grille.
- Des bandeaux qui marquent la division de la façade.
- En haut la corniche franche.
- Symétrie par rapport à un axe.
- Le soubassement est destiné à des boutiques limitées par une corniche saillant.

Le style moderne:

- Façade libre.
- Utilisation du béton armé, verre.

- La forme exprime la fonction.
- L'effet de volume.

Le style poste moderne:

- Le post modernisme revendiquant l'individualité, la complexité et l'originalité.
- Utilisation des matériaux nouveaux le verre, béton.
- Réinterprétation de la composition de la façade classique (soubassement, corps, couronnement).
- Les fenêtres sont disposées régulièrement selon une grille.
- Symétrie par rapport à un axe.
- Il y a 3 travées qui composent la façade.

Synthèse de la lecture :

Après la présentation de ces trois types de maisons, il apparaît clairement que chaque maison occupe la parcelle d'une manière spécifique, que ce soit sur le plan de l'organisation planimétrique.

L'absence de la répétitivité et l'uniformité dans les organisations spatiales et formelles des maisons, démontre l'originalité de chaque maison en tant que conception.

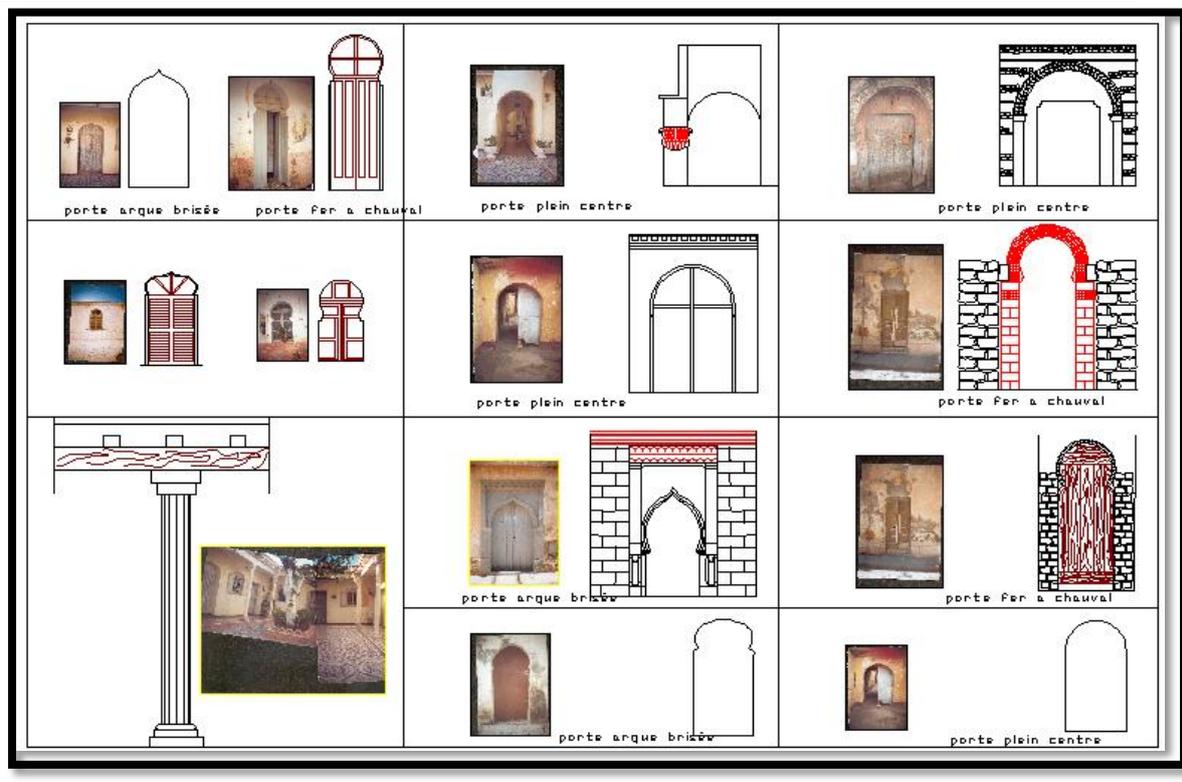
Les éléments architectoniques :

Période précoloniale : (figure 47).

Typologie et valeurs architectural:

- **Fenêtres** : Dans quelques maisons ; les fenêtres sont inexistantes, mais dans la majorités, les fenêtres existantes sont petites , remplacées par d'autre plus «modernes »
- **Les niches** : On trouve différentes formes de niches utilisées pour le rangement.
- **Les escaliers** : En comparaisons avec des maisons de même type telle que la Casbah d'Alger l'escalier dans la maisons traditionnelle à AIN-KSIBA n'est pas aussi discret et il est dépourvu de main courante.

Types et formes architecturale de portes et fenêtres dans la période prés coloniale :



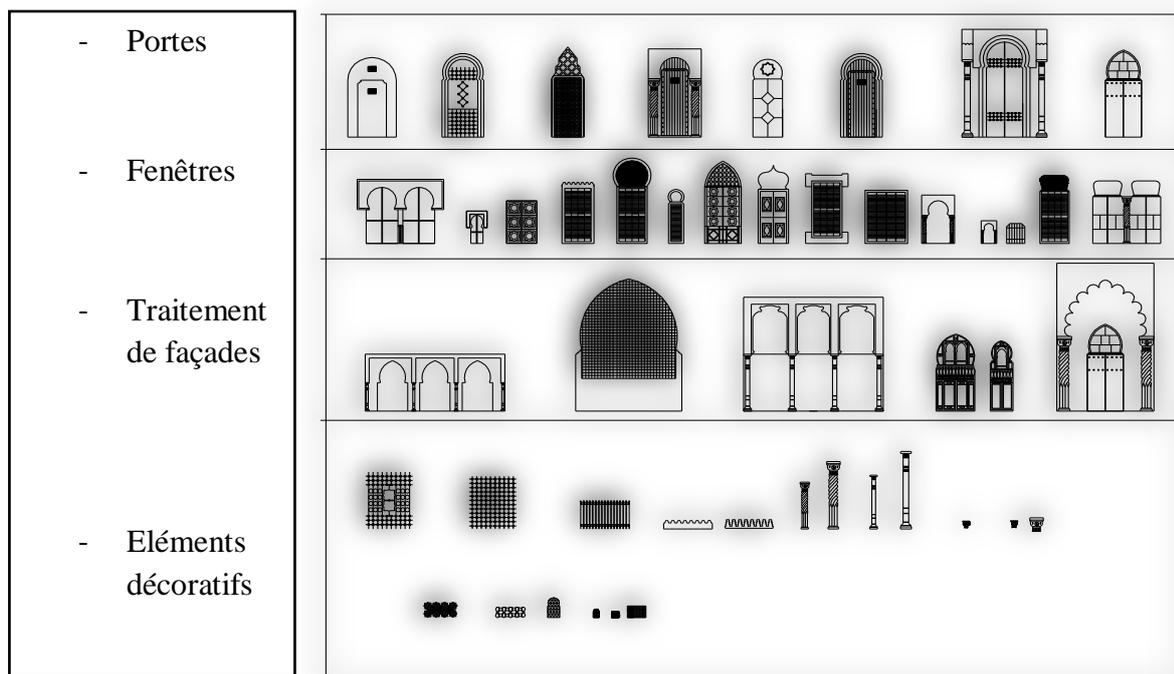


Figure 47 : les éléments architectoniques et décoratifs de la période andalou-ottoman.
Période coloniale : (figure 48).

L'étude des façades et le processus de développement typologique de bâti nous amènent à étudier les éléments architectoniques, puisqu'ils font partie du bâti, comme éléments soit décoratif, soit porteur.

Nous avons effectué des relevés des portes, fenêtres, niches, corniches, portails, portes fenêtres, garde-corps, et nous avons fait cette classification (figure 48).

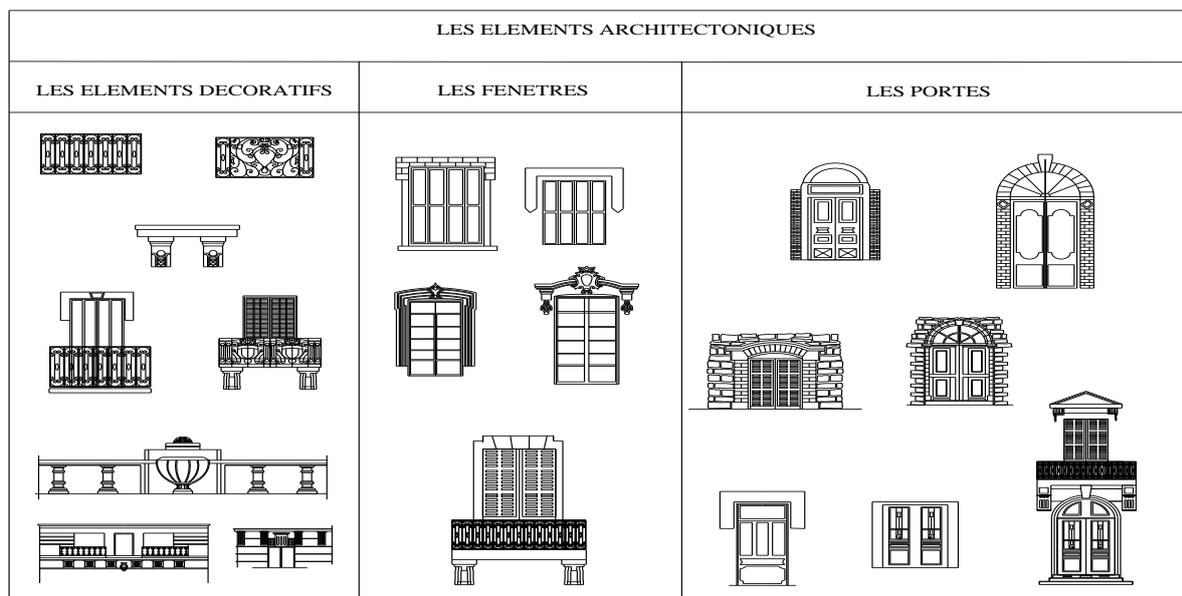


Figure 48: les éléments architectoniques et décoratifs de la période coloniale.

L'aspect constructif :

A « Cherchell. », nous assistons à la survivance des stratifications du bâti des différentes époques, cette stratification se traduit par la superposition des structures.

La morphologie constructive des maisons nous met en présence d'un travail de collaboration entre une culture constructive héritée et un savoir-faire local.

1. Le projet urbain à l'échelle de la ville :

1.1. Le schéma de structure Actuel de la ville :

L'analyse faite sur la ville de Cherchell, a permis d'établir un schéma de structure, montrant les différentes strates urbaines (andalouse, coloniale, post coloniale ...), ainsi les sites archéologiques (le théâtre et les thermes romains, la porte de Ténès ...), le schéma de structure met aussi en évidence la morphologie de la ville et permet de la mettre en relation avec la typologie, ce qu'on appelle l'analyse typo-morphologique.

1.2. Le diagnostic :

Le schéma de structure actuel nous permet d'effectuer un diagnostic afin d'identifier les différentes problématiques qui se posent à l'échelle de ville. Celles-ci se résument dans les points qui suivent.

1.3. Problématiques :

1.3.1. À l'échelle de la ville : (figure 49)

- Faible relation entre le front de mer et la ville, «La notion ville/mer ».
- Absence d'articulation entre le centre-ville historique et son extension :
- Les cités militaires et le complexe sportif qui se situent successivement à la périphérie ouest et est de la ville, représentent un obstacle et une barrière de croissance, et constituent une rupture visuelle, morphologique et architecturale.
- Le parcours structurant Miliana-Cherchell (CARDO) n'aboutit pas jusqu'au port.
- Absence d'un parcours touristique qui relie les différents sites et monuments archéologiques. Ces derniers se trouvant enclavés et disséminés dans l'ensemble du tissu urbain.
- La ville connaît une saturation en raison de l'absence d'un évitement qui permette de contourner la ville de Cherchell dans la direction de Tipaza à l'est ou Ténès vers l'ouest.
- Absence d'équipements culturels et touristiques, et autres infrastructures,
- Mauvaise gestion des instruments d'urbanismes dont les mécanismes d'élaboration ne prennent pas en charge les véritables problématiques qui se posent à la ville.

1.3.2. A l'échelle du centre historique : (figure 50, 51)

- Discontinuité fonctionnelle entre le parcours du Cardo et les différentes parties de la ville.
- Dégradation des sites archéologiques et historiques dont Ain Ksiba.
- Détérioration et dévalorisation des espaces publics, entre autre la place des martyrs.
- emplacement inadéquat de la station urbaine sur le front de mer, laquelle est limitrophe aux thermes romains et consomme un espace stratégique pour l'activité touristique, générant aussi une circulation mécanique importante.
- Dévalorisation de la porte de Ténès.
- Dégradation de l'environnement du port.
- Absence d'infrastructure d'articulation (ville-mer) avec inexploitation de l'emprise portuaire.

1.4. La proposition urbaine à l'échelle de la ville :

- Réaménagement du port qui permet de fortifier la relation ville/mer par un projet urbain et architectural.
- Requalification et rénovation de la zone des cités militaires et complexe sportif, par un nouveau projet urbain et architectural qui permet de relier le centre historique à ses extensions, et d'assurer la continuité urbaine, morphologique, et architecturale.

- Renforcer et améliorer la relation entre le tissu ancien et l'extension de la ville par la projection et la continuité des parcours du noyau ancien, et l'aménagement d'une placette.
- Rétablir le contact avec la mer et requalifier la porte de Ténès, lieu de mémoire, par la projection d'un hôtel urbain et balnéaire, ainsi que d'une esplanade, qui représente le point d'aboutissement du parcours ainsi créé à l'occasion du projet.
- Renforcement du circuit initiatique, touristique, en reliant les sites archéologiques du centre historique avec ceux rattrapés par les additions urbaines.
- Projection de multiples équipements de dimension urbaine, notamment dans la catégorie culturelle et touristique.

1.5. Schéma de structure proposé : (figure 52)

Pour résoudre les différentes problématiques que connaît la ville de Cherchell, un schéma de structure a été établi, accompagné de propositions et d'actions à mener.

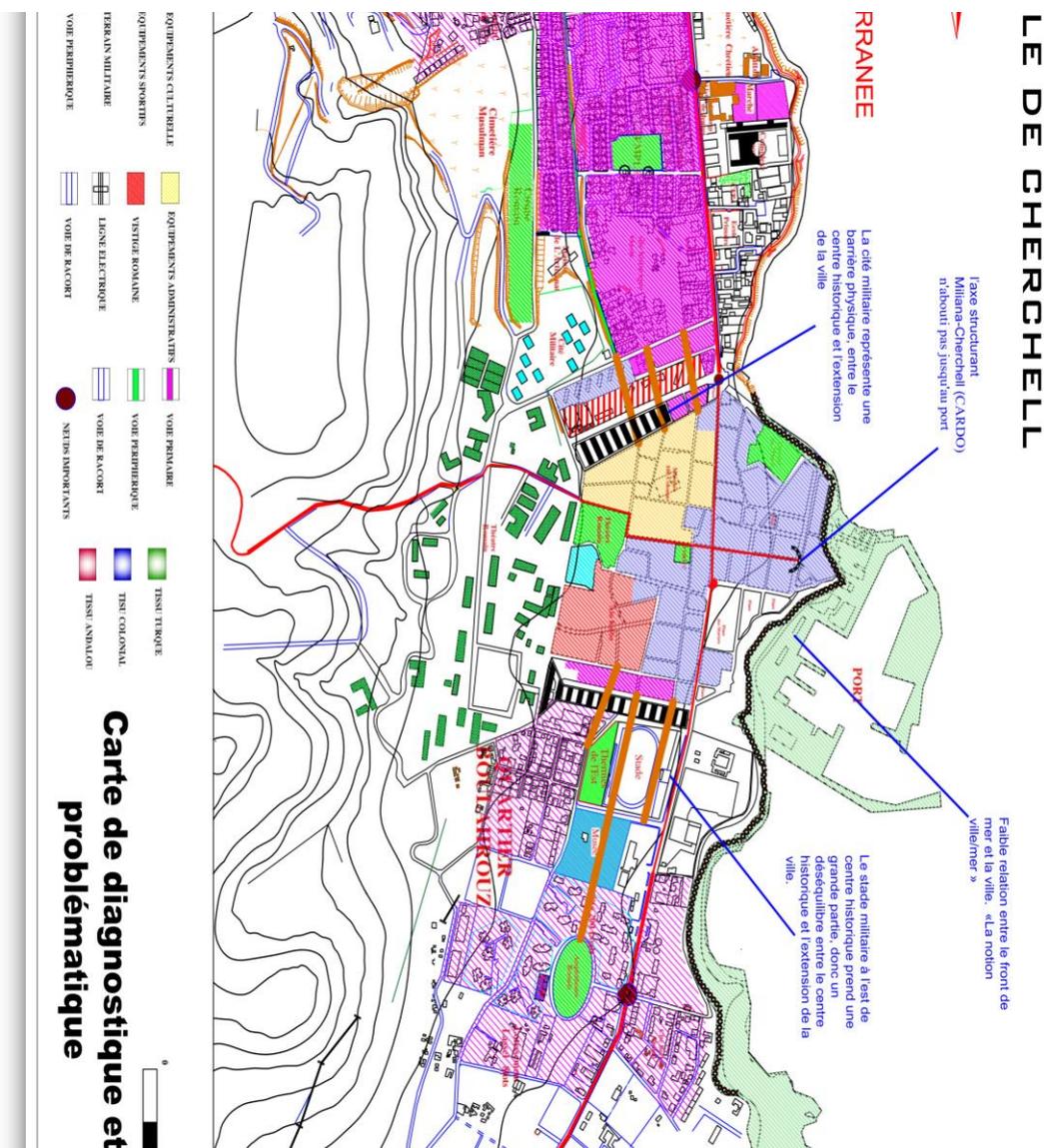


Figure 49 : Le diagnostic et les problématiques à l'échelle de la ville.

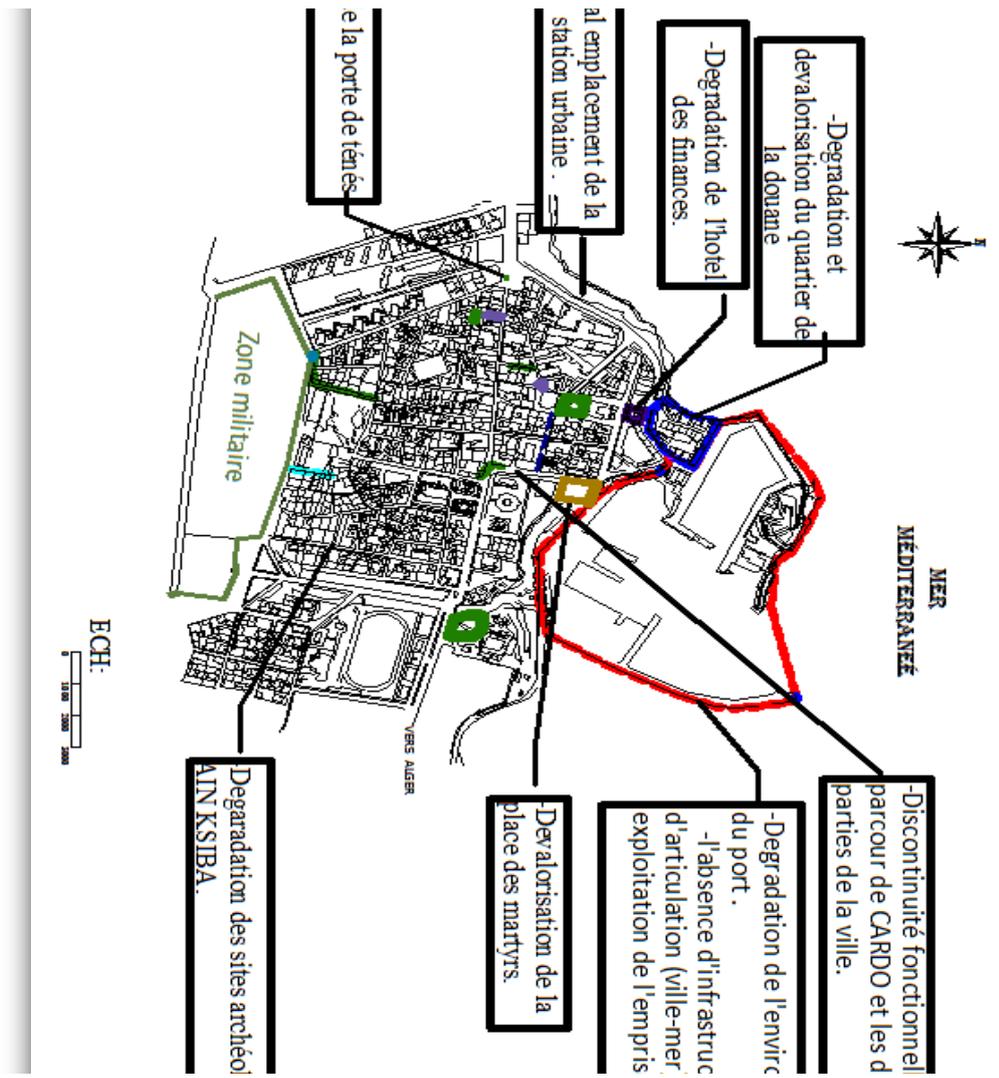


Figure 50 : Les problématiques à l'échelle du centre historique.
SOURCE : CADASTRE 2004.

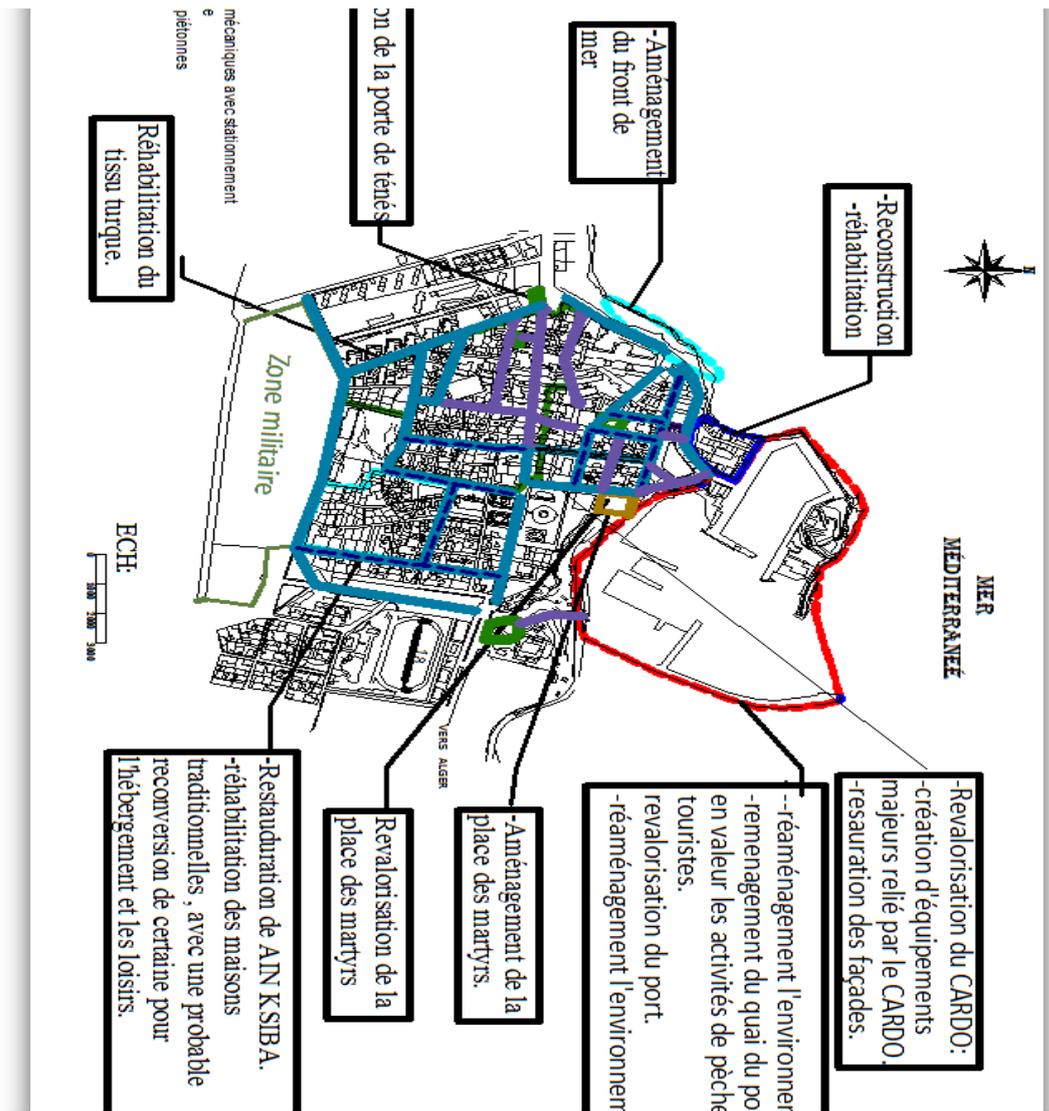


FIGURE 51: Les actions à mener à l'échelle du centre historique.
SOURCE : CADASTRE 2004.

Schéma de structure propose

52

2. Le projet urbain à l'échelle de l'aire d'intervention :

2.1 Introduction :

Faire la ville avec le port par une démarche de projet urbain est un thème qui s'est développé à travers l'histoire sous différentes formes selon l'époque et les conditions ainsi que l'échelle des villes et des agglomérations.

De nos jours, la ville à son port est un outil qui aide le développement des villes portuaires qui se démontre comme une interface entre deux natures géographiques distinctes « Un nœud de circulation à l'interface des réseaux maritimes et terrestres », et faire ressortir les ports de leurs isolations sans toucher au patrimoine ou paysage naturel, tout en essayant de profiter de ces potentialités et de ces villes.

Aujourd'hui, avec la volonté de procurer une nouvelle image, où ce dernier est plus accessible, mieux intégré et dont la présence devient un atout pour le développement de la ville; il s'agit de sortir de la vision traditionnelle et restreinte, où l'espace portuaire devient un point clé de l'organisation de l'espace de la ville et un outil incomparable en matière d'aménagement du territoire.

La relation entre le centre-ville de Cherchell et la mer n'est pas satisfaisante. La morphologie urbaine, façonnée par l'histoire du développement économique de la ville a fait que l'accès à la mer n'est pas immédiat.

Le travail consiste à intégrer la façade maritime. La réconciliation de la ville avec la mer passera obligatoirement par un projet urbain puis architectural qui prenne en charge cette relation étroite mais conflictuelle entre deux entités en contact.

2.2 Présentation de l'aire d'intervention : (figure 53).

Après l'analyse faite sur l'aire d'étude on a opté pour une intervention qui répond à notre problématique globale et spécifique de relier la ville à son port.

Donc notre zone d'intervention englobe la zone portuaire ainsi que son interface, (les deux éléments nécessaires pour l'intervention).

Le site se situe au nord du noyau colonial. Il occupe un point important et stratégique.

Il est sur l'axe médian entre la partie haute (noyau historique) et la partie basse de la ville (le port) et il fait obstacle à la continuité des parcours urbains.

Il se situe dans la zone portuaire, et est délimité:

Au nord : par la mer, Au sud : par le noyau historique, à l'Est : par le Pos A4 et à l'ouest: par la mer.

Notre aire intervention a une grande valeur historique économique ainsi que touristique mais cette dernière ne se trouve pas agréable pour jouer un tel rôle important.

Dans l'intérêt de mieux orienter notre intervention on a effectué l'état de fait de la zone d'intervention en faisant inclure le gabarit, le viaire et les éléments de repère et cela pour avoir une cohérence entre l'existant et le projeté.

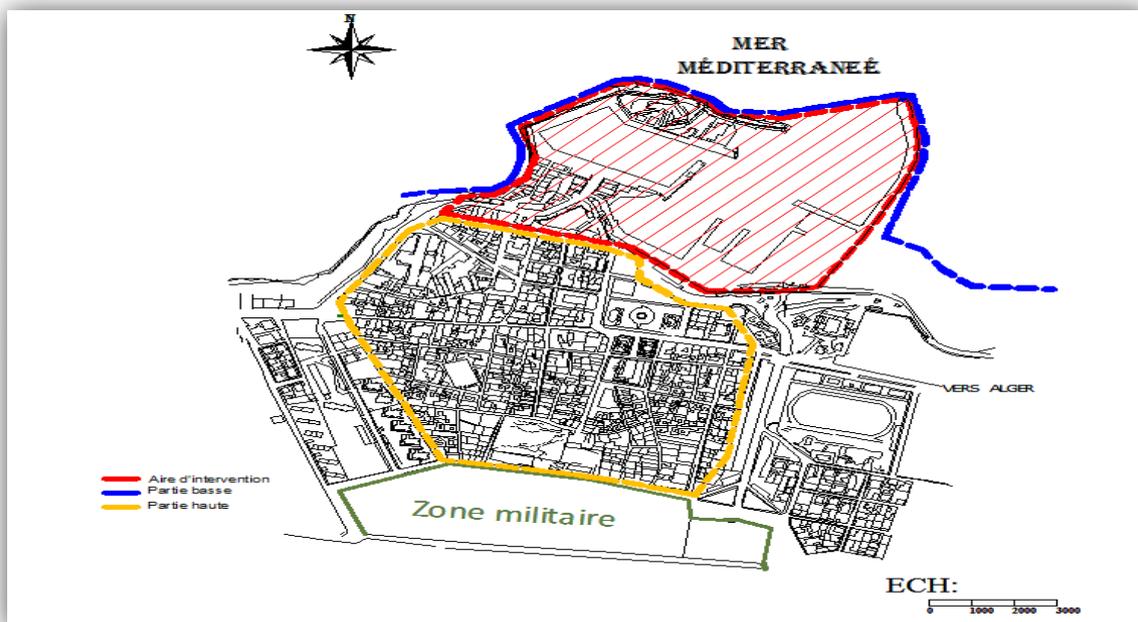


Figure 53: situation de l'aire d'intervention.

Source : carte traité par l'auteur.

L'aire d'intervention comporte une grande potentialité historique, économique ainsi que touristique, inexploitées, qu'il s'agit de développer dans le cadre d'un projet urbain spécifique.

Dans l'intérêt de mieux orienter l'intervention, un état de fait de la zone d'intervention a été effectué en considérant la hauteur du bâti environnant le système viaire et les éléments de repère et cela dans un but de cohérence entre l'existant et le projeté (Figure 54).



état de fait de la zone d'intervention

	le boulevard front de mer		mosquée el rahmane		l'ilot joint ville
	la route nationale RN 11		la place des martyrs		R D C
	axe structurant le documanus		les thermes de l'EST		R+1
			le mausolé sidi brahem		R+2

Figure 54: état de fait de l'aire d'intervention.

Source : fond carte INC traité par l'auteur.

On remarque alors que l'aire d'intervention se caractérise par un gabarit r+5.

On constate qu'il y a un manque en matière d'infrastructure touristique, bien que notre patrimoine culturel et naturel soit très riche.

2.3 Les objectifs d'intervention :

- Relier le port et la ville par une continuité fonctionnelle et physique.
- Revalorisation de l'espace public.
- Enrichir l'activité de pêche.
- Créer un circuit touristique.
- Développer l'économie de la ville.
- Améliorer l'infrastructure touristique.
- Dynamiser l'image de la ville.

2.4 Les actions à mener :

- Restructuration et rénovation du quartier vétuste du port pour relier ce dernier à la ville par une continuité fonctionnelle et paysagère.
- Rétablir le contact avec la mer et en favorisant les activités qui en découlent, par l'exploitation et l'aménagement du port et par la projection d'équipements répondant à plusieurs problématiques à la fois.
- Renforcer et améliorer la relation entre la partie basse et la partie haute de la ville par la projection et la continuité des parcours.
- Projection d'un équipement d'hébergement et d'une esplanade pour renforcer le circuit touristique existant.
- Aménager les falaises et le phare.

2.5 Intervention effectuée :

- Renforcer l'infrastructure touristique par une zone de plaisance ; un hôtel touristique et un centre aquatique.

- L'élargissement du bassin nous permet d'aménager une marina de plaisance avec une gare maritime.
- La requalification de l'axe Ben Moqadem et l'îlot de l'école dont le bâti est dans un état de dégradation avancée, tout en préservant la bâtisse de l'inspection des impôts permettra de créer une zone multi fonctionnelle compatible à l'interface portuaire et la projection d'habitat et de nouveaux équipements.
- Dans le but d'assurer la liaison entre la ville et le port, on a intégré un projet articulatoire de nature touristique pour répondre à plusieurs problématiques à la fois.
- Enrichir l'activité de pêche par l'intégration de nouvelles activités complémentaires et le réaménagement de l'îlot Joinville pour assurer une attractivité touristique.
- À la fin de cette étape on a abouti à la réalisation d'un circuit riche en matière de patrimoine touristique et culturelle, mettant en relation les différents sites archéologiques disséminés dans le tissu urbain ainsi que la création de nouvelles infrastructures culturelles qui seront bénéfiques pour toute la ville.

2.6 Le plan d'aménagement : (Figure 55).

Le plan d'aménagement est le fruit de toute la démarche et les principes qu'on a suivi c'est à travers ce dernier qu'on peut juger la réussite de projet est ce qu'il répond aux besoins et problème ou bien non.

Ce plan d'aménagement vient pour améliorer l'image de la ville et du front de mer de Cherchell ainsi, pour le mettre en valeur, le programme projeté consiste en :

Un hôtel, un centre aquatique, Une pêcherie (marché avec des restaurants), Une gare maritime, Promenade portuaire, Des espaces de consommation, Des parkings et aires de jeux pour enfants.

Description des projets :

La promenade :

Elle articule les différentes entités du front de mer de la ville. Elle est composée de deux parties : urbaine et maritime ; agrémentée avec la plantation des palmiers et des plantes afin d'augmenter le confort visuel et physique, des espaces de consommation, des bancs, et des balcons qui donnent un sentiment majestueux de l'espace. Elle permet au public d'avoir des vues panoramiques sur la mer.



Le port de plaisance : il est aménagé avec des bancs ; des palmiers et un fard.





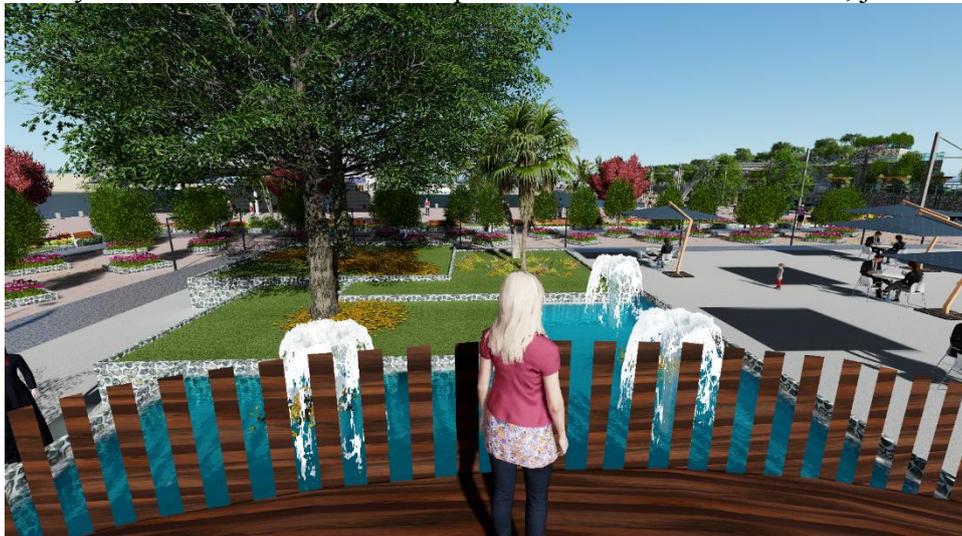
Le réaménagement de la forêt :

Le forêt constitue un lieu privilégié de loisirs, de détente, de tourisme ainsi que la découverte de la faune et de la flore par sa position stratégique à proximité de la mer. Cette initiative verra la mise en place d'un « poumon vert » à l'entrée Est de la ville de Tipasa d'où on prévoit la création d'aires de détente et de repos, ainsi que de loisirs, installations de parcours et de cheminements à l'intérieur de cette forêt.



L'architecture et les paysages :

L'eau Dans le but de créer une fusion entre la ville et la mer, on a aménagé des parcours d'eau comme symbole de vie dans cette composition à travers les fontaines, jets d'eau



Le végétal : Pour la valorisation de la Bioclimatique urbaine on a aménagé des espaces végétaux qui offrent aux visiteurs des espaces de promenades et de repos visuel à travers de grandes variété de fleurs, de plantes et d'arbres.



3. Le projet architectural :

Le projet architectural est le fruit de toute une démarche analytique aux échelles du territoire, de la ville et du tissu urbain. Le choix de l'hôtel découle de sa valeur fonctionnelle et son emplacement stratégique. Pour jouer le rôle d'articulation et d'attractivité. Le projet s'implante au niveau de l'école démantelée dont l'état du bâti est très dégradé. Il est une passerelle physique qui relie la ville au port.

3.1 Définitions :

3.1.1 Un pôle touristique :

Lieu spécialement aménagé pour les vacanciers (station balnéaire, thermale, climatique...) où l'on doit aménager et organiser d'une manière cohérente tous les espaces qui correspondent aux fonctions mères et d'accompagnement.

L'équipement touristique n'est pas seulement un lieu de distraction mais aussi un lieu de travail et d'échange qui participe à la promotion d'une ville, d'un site naturel et du patrimoine culturel.

La classification des équipements touristiques se fait selon:

La typologie: confort, la taille et le service et le site : la montagne, milieu naturel, au bord de la mer, urbain et semi urbain.

3.1.2 Le tourisme:

Il n'a aucune définition précise du mot tourisme, considéré au 20ème siècle comme « l'action de voyager pour son agrément » La notion s'est modifiée sous l'effet des changements sociaux et économiques pour devenir « l'art de satisfaire les aspirations les plus diverses qui incitent l'homme à se déplacer hors de son univers quotidien »

Cette définition reste très vague et peu opérationnelle, elle n'apporte aucune indication de durée.

A- Le tourisme et son impact sur la société :

A- Le tourisme sur le plan économique : il devient de plus en plus une préoccupation permanente particulièrement dans les pays du tiers-monde d'où son rôle socioéconomique s'intéresse à la création des emplois, la promotion et la valorisation des ressources historiques et la stimulation d'autres activités économiques.

B- Le tourisme sur le plan sociologique : il permet de se remettre des fatigues ressentie au cours de l'année de travail et contribue à l'augmentation de la productivité et l'épanouissement de l'individu.

C- Le tourisme sur le plan culturel : il permet la découverte du pays visité et les différentes civilisations à l'échelle mondiale.

D- Le tourisme sur le plan psychologique : la satisfaction du besoin de détente, de plaisir constitue des éléments qui encouragent la pulsion vitale.

3.1.3 Un hôtel :

Selon LAROUSSE, un hôtel est une « maison meublée où on loge les voyageurs, Grand édifice destiné à des établissements publics ».

LE MONITEUR HÔTELLERIE donne la définition suivante : « l'hôtel est un établissement commercial d'hébergement classé, qui offre des chambres ou des appartements meublés en location pour une occupation à la journée, à la semaine ou au mois à une clientèle qui n'y élit pas, en principe, domicile, il est occupé durant toute l'année ou pendant une ou plusieurs saisons » .

LE MONITEUR le définit encore comme : "tout établissement qui vend aux clientèles un espace privatif pour une utilisation personnelle pendant un temps limité" Et Jean NOUVEL avance sa propre définition : " personne n'a envie d'hôtels classiques ou d'hôtels dits internationaux : un hôtel c'est dormir et se sentir chez soi en une demi-heure".

A- Types et classification des hôtels :

Actuellement, le nombre d'hôtels dans les stations balnéaires et les grandes villes a tendance à augmenter, favorisant une diversification sans précédent de l'offre d'hébergement.

De plus en plus, les grands hôtels intégrés dans de grands groupes concentrant plusieurs chaînes hôtelières, doivent faire face à une concurrence intense afin de capter une clientèle internationale au fort pouvoir d'achat, mais très volatile.

Cette concurrence a tendance à favoriser une certaine stabilité des prix, facteur essentiel dans les choix de la clientèle, y compris la clientèle d'affaires.

Les hôtels sont classés selon le niveau des services offerts et leur prix dépend du segment du marché auquel ils s'adressent.

Les consommateurs sont aidés dans leurs choix d'un hôtel ou d'un restaurant par les systèmes de classement établis par les offices de tourisme, par les guides et par les associations automobiles (Touring club de France, automobile club..etc.) Qui les informent sur les services hôteliers et les prix pratiques.

Type des hôtels :

" L'hôtellerie est principalement conditionnée par le site. On choisit souvent son hôtel en fonction de critères économique, mais aussi beaucoup en fonction de critères géographiques "

Pour définir les différents types d'hôtels, on peut se baser sur deux points essentiels : le site et les catégories des clients.

A- selon le site : on distingue trois types d'hôtels :

- hôtels urbains : situés en milieu urbain, consacrés aux travaux de service général.
- hôtels semi- urbains: situés à la périphérie de la ville, en plus de l'hébergement, ils comptant également des activités de loisirs et de détente.
- hôtels dans les sites naturels : situés en milieu naturel, généralement, ce sont des hôtels touristiques.

B- selon les catégories des clients:

On distingue également trois types d'hôtels :

- hôtels touristiques : occupés par les touristes la plupart du temps et situés en milieux naturels.
- hôtels d'affaires: les clients concernés sont en général des hommes d'affaires.
- hôtels de santé : situés en milieu naturel réservés pour les occupants des services de soin et de repos.

Classification des hôtels :

Les hôtels sont classés en cinq catégories, en fonction des normes de confort:

- 1 étoile : Bon marché.
- 2 étoiles : économique.
- 3 étoiles : classe moyenne.
- 4 étoiles : première catégorie.
- 5 étoiles : luxe.

Ou selon les caractéristiques telles: nombre de lits, de couverts, surface de cuisine, offres particulières.

B- Etude d'exemple:

Hotel
« CROWN CENTER HOTEL »



L'hôtel de WESTIN CROWN CENTER est situé à la bordure ouest de la zone d'aménagement de crown centre à KANSAS CITY à MISSOURI, une ville située sur l'autre rive du fleuve qui porte le même nom, doté d'un centre urbain important qui s'est développé à partir de 1863, avec l'arrivée de la voie ferrée, les différentes parties du bâtiment sont organisées d'une façon magistrale autour du rocher.

Présentation du projet :

Par la situation et la valeur importante donnée par le site : l'hôtel est un hôtel d'affaires et du tourisme, par sa position par rapport à la ville et la gare routière puisque la Visée est constituée d'hommes d'affaires, représentants de commerce et de toutes personnes voyageant dans l'exercice

de leurs fonctions. Cette clientèle est souvent accompagnée par une Clientèle de tourisme.

En effet la qualité de l'hôtel ressentie à différentes échelles d'intervention à partir de l'extérieur jusqu'au dernier coin que peut viser le client.

Fiches technique :

Classe de l'hôtel: cinq Etoiles.

Nombre d'étages : 19 étages.

Soubassement : 05 Niveaux.

Tour : 14 niveaux.

Nombre de chambres : 730.

Situation : L'Ouest de CROWN CENTER.

Propriétaire : CROWN CENTER REDEVELOPPEMENT COORPORATION.

Architecte: Harry WEESE & ASOCIES.

Programme de l'hôtel :

- Salle de réception.
- Restaurant.

- Bar.
- Salle des fêtes.
- Club de sante.
- Cafeteria.
- Mécanisation.
- Cuisine.
- Salle de danse.
- Salle de conférence.
- Piscine.
- Activité principale hébergement.

Morphologie du site:

1. Topographie :

L'hôtel est perché sur un affleurement calcaire d'un sol rocheux qui caractérise le sol de KANSAS CITY.

2. Implantation :

Cet hôtel est implanté sur une zone urbaine. Il est situé en bordure de la zone d'aménagement de CROWN CENTER.

L'hôte est implanté autour d'une roche tout en épousant la morphologie du terrain.

3. Orientation:

L'orientation des espaces Se fait en fonction des activités et leurs exigences :

- La partie publique : est orientée Nord Sud avec des traitements différents au niveau de la façade.

- Les Chambres : profitent d'une orientation favorable Est Ouest pour un meilleur confort.

Accessibilité:

L'équipement bénéficie d'un accès piéton principal et deux accès secondaires de part et d'autre qui peuvent servir de sortie de secours.

L'accès mécanique est séparé de celui des pétons qui est en relation directe avec le parking.

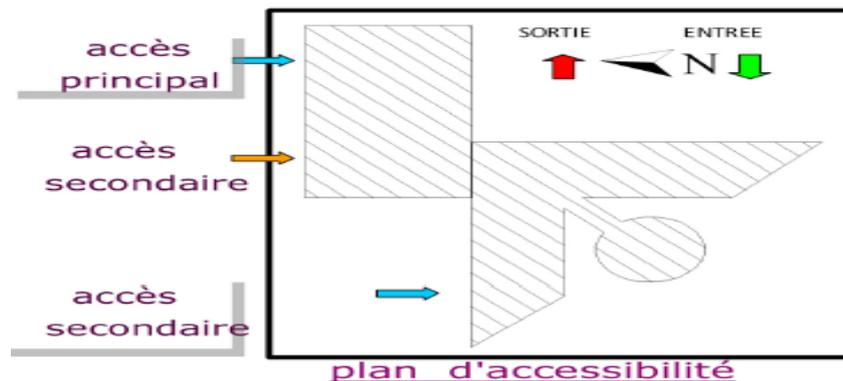


Figure 54 : plan d'accessibilité

Schéma de composition:

On peut souligner les grandes formes qui composent le "CROWN CENTER" et ceci nous aidera mieux à le comprendre tout en décomposant l'ensemble qui semble très aisé d'un point de vue géométrique.

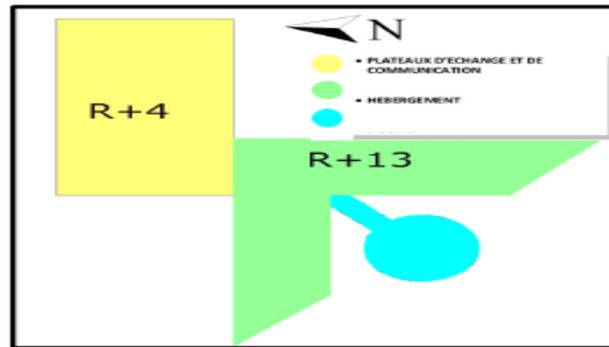


schéma de composition

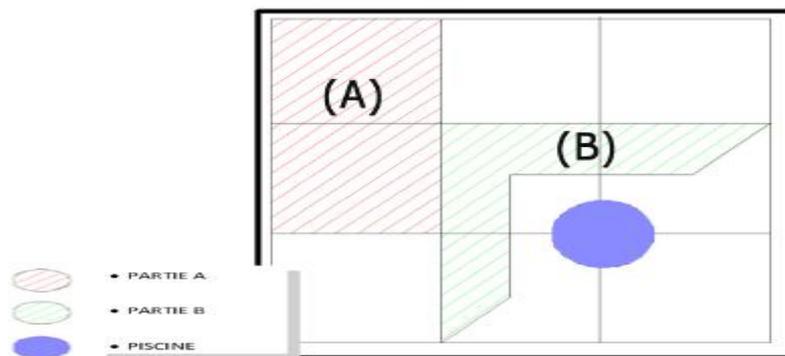
Figure 55 : plan de composition

Analyse architectural :

1. La forme :

L'hôtel est implanté Sur un terrain de forme carrée, régulière, qui forme la première base de la composition géométrique du projet, conditionnée par l'environnement immédiat et les exigences du programme à projeter.

Le projet reprend la trame existante par laquelle il appliquera des transformations simples pour aboutir des entités distinctes auxquelles il va affecter des programmes bien définis. Le projet se compose donc de deux parties ou deux géométries identifiables qui abritent des activités différentes.



LA FORME GENERALE DU PROJET

Figure 56 : La forme générale du projet

2. L'articulation :

Crown center est une combinaison d'une tour amorcée par un soubassement formé par les plateaux d'échange et de Communication.

Les deux entités sont articulées par la circulation verticale (les ascenseurs) qui assure une relation filtrée exigée par la nature de leur activité.

-**Partie A:** de forme rectangulaire ; elle comporte la restauration, l'administration, l'accueil, l'assistance, la partie technique et les parkings.

Cette partie représente l'entité dédiée au public de l'hôtel.

-**Partie B :** De forme carrée, elle comporte l'hébergement et les espaces annexes (piscine, terrains de jeu).

Cette partie représente l'entité principale et privée de l'hôtel.

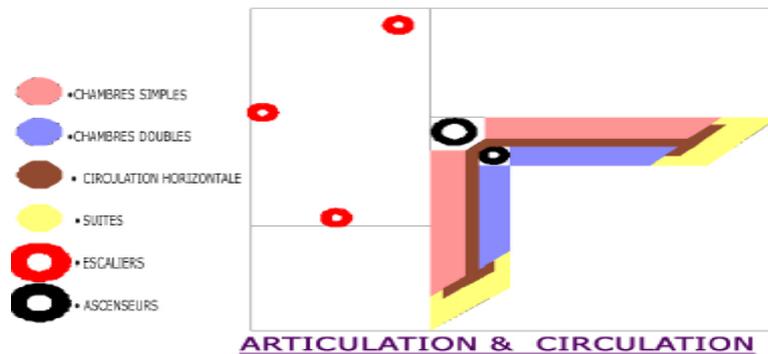
3. La circulation:

- **Circulation horizontale :** Les deux ailes de chambres sont desservies par des couloirs et la commissure des deux barres est accentuée par des ambiances qui surplombent

l'atrium.

- **Circulation verticale** : occupe la partie centrale de l'hôtel en faisant la jonction entre "la partie A" et "la partie B".

Les cages d'escaliers sont situées à l'extrémité de chaque groupement.



4. Dossier graphique:

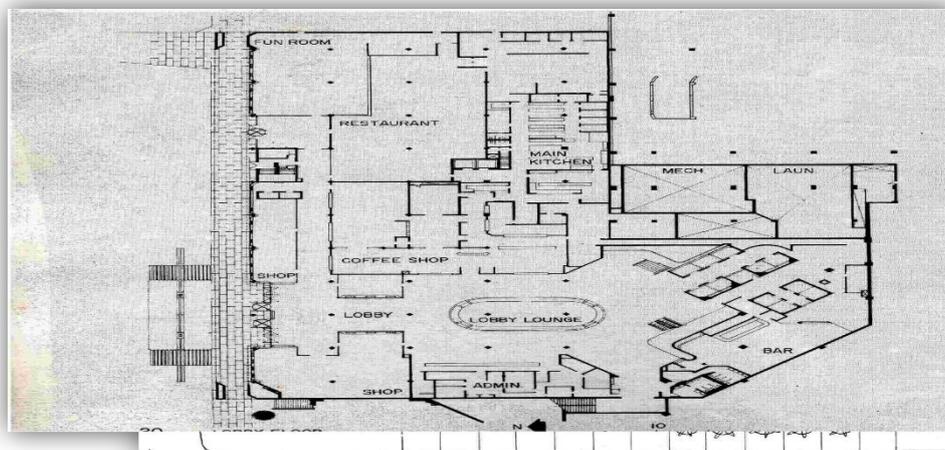


Figure 57 : Plan du RDC

- L'hôtel comprend deux accès : celui des piétons et celui des véhicules.
- Ces accès sont orientés en direction des immeubles de bureaux.
- Les structures d'accueil occupent les quatre premiers niveaux dont l'accès commun est constitué par l'atrium. On trouve là une grande salle de réception, des salles de réunion et d'exposition, des boutiques, un choix de bars et de restaurants et dans les coulisses, tous les services importants : cuisine, bureaux de la direction, buanderie, réserves et quai de chargement.

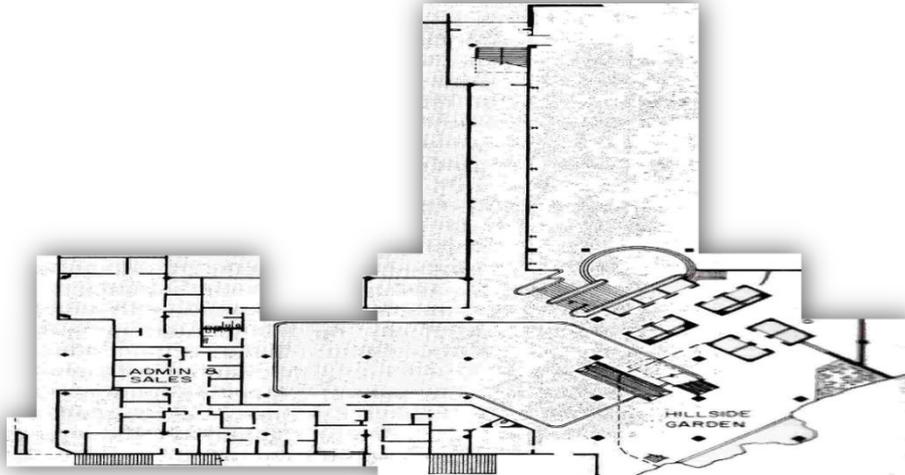


Figure 58 : Plan du 1 étage.

- En circulant d'un espace à un autre, on trouve à chaque fois le hall, en un parcours qui donne à voir autant qu'à être vu. Même les gens traversant le hall par des coursives.
 - Une ambiance intérieure bien réfléchie, offrant aux clients une agréable sensation d'être à la fois à l'intérieur et à l'extérieur
- L'étage se compose de deux parties distinctes:
- la salle de danse comme espace public avec un foyer qui assure la fluidité de l'espace qui est alimenté par des escaliers principaux et des escalators qui mènent au jardin.
 - les espaces de service qui obéissent à une distribution simple et des escaliers de secours.

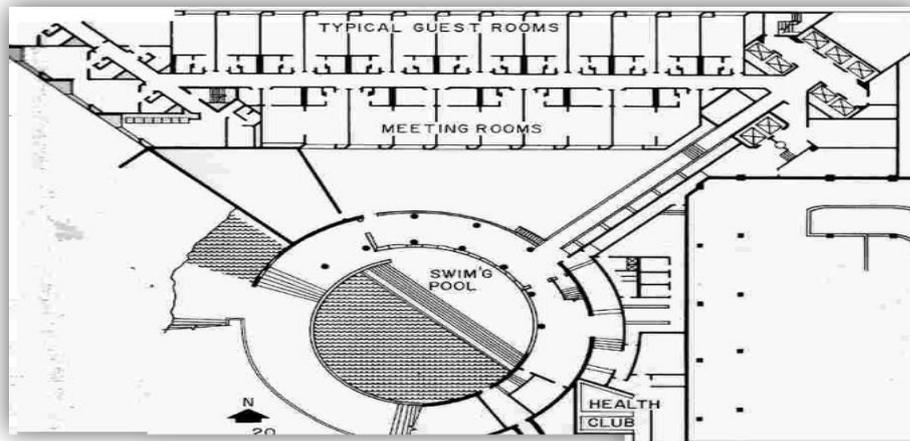


Figure 59 : Plan type des différents de niveaux.

L'hébergement représente l'activité principale de l'hôtel, il occupe la surface la plus importante de l'équipement et il est doté d'espaces annexes qui assurent le bon fonctionnement et le confort de cet espace (aires de jeu, piscines, les espaces techniques ... etc.).

Les chambres sont souvent placées en haut pour profiter du calme et de la vue, tandis que les espaces de regroupement sont prolongés en bas par des terrasses ou des jardins.

5. Etudes des façades :



Figure 60 : la façade d'hôtel.

- La façade obéit à un traçage géométrique rigoureux qui devient le style le plus répandu des hôtels dans le monde.
- Ce type de traitement laisse une expression libre de la forme du bâtiment qui est souvent simple et monumentale.
- C'est une manière sobre et plutôt classique d'affirmer la monumentalité et par conséquent la supériorité de l'équipement.
- La lumière naturelle pénètre par deux verrières placées en toiture ainsi qu'au travers des glaces hautes de 16m placées entre les piliers de la façade de l'entrée principale.

3.1.4 les centres aquatiques:

Un centre aquatique est un centre de loisirs actif et de bien être pour tous, mais où les gens ne se croiseront peut-être pas : «L'espace architectural d'un complexe doit être conçu de manière à ce que les différents types de public ne se mélangent pas".

Bien plus qu'un lieu de pluriactivités, il vous proposera avec simplicité de retrouver forme et équilibre à travers le sport, le jeu et la détente.

Différentes ambiances pour différentes attentes : le centre aquatique sera un lieu convivial, de plaisirs et de loisirs, dans lequel chacun pourra vivre au rythme de ses envies.

De l'architecture il en est aussi question sur le plan esthétique et de l'intégration au paysage : le soin de l'être humain commence par le respect de son environnement.

L'architecture trouve sa dimension humaine dans la qualité des espaces, dans leur perception et leurs relations visuelles. Les relations intérieures- extérieures ainsi que les différentes ambiances seront particulièrement soignées. Car, si l'architecture est dédiée à l'être humain, il faut qu'elle soit à son échelle, à l'échelle des vues piétonnières plutôt qu'à la perception lointaine d'une volumétrie spectaculaire.

A- Etude d'exemple :

"DES PORTES DE L'ESSONNE":

Présentation du projet :

Les trois communes des Portes de l'Essonne rassemblent 49 229 habitants. Une population variée qui englobe différentes tranches d'âge et donc une grande variété de pratiques sportives, notamment dans le domaine aquatique. Il était impératif que le projet réponde aux aspirations de tous. Plus qu'une volonté, une priorité.

Les équipements devaient ainsi permettre à chacun de nager à son rythme et au gré de ses envies : accueil des scolaires, facilités pour les personnes à mobilité réduite, pratique sportive en club, entretien physique, activités ludiques pour les plus jeunes et enfin,

remise en forme. Défi relevé haut la main par les architectes, qui ont proposé de structurer l'ensemble en trois zones distinctes, chacune dédiée à une utilisation spécifique.

Cette configuration particulière est capable d'offrir une bonne complémentarité des activités et bien sûr une importante capacité d'accueil.

Avec son bassin de 25 m et de 8 couloirs, la zone de natation correspond au volet éducatif et sportif du concept (compétition et plongée).

La zone d'activités est destinée à l'apprentissage et à l'aquagym, tandis que la zone détente comprend une palette complète d'animations destinées au loisir au bien-être. Le tout sera complété par de larges plages, un espace extérieur (activités de plein air et solarium) et enfin, un espace détente (hammam, sauna, jacuzzi). Tout un programme !

L'avis de l'architecte :

« Notre ambition était de créer un concept puissant, capable de faire le lien entre les différents éléments du site concerné. Domaine innovant, l'aéronautique nous est apparue comme le trait d'union idéal dans un environnement en quête d'harmonie.

La proximité de l'aéroport d'Orly nous a ainsi inspiré la toiture, en forme d'aile en aluminium qui évoque l'univers de l'aviation.

La longue ligne horizontale va fonctionner comme un signal permettant de repérer facilement le bâtiment. Elle abrite également un vaste hall de bassins qui s'étire du nord au sud, bénéficiant ainsi d'une qualité de lumière différente selon les zones. La zone ludique sera par exemple bien plus lumineuse que la zone de nage. »

Jean-François Périnet-Marquet, architecte associé, agence Japac.



Figure 61: Vue intérieur des bassins

Depuis le vaste hall d'accueil, on devine en perspective le hall des bassins. Passés les tourniquets de contrôle, on traverse les vestiaires (individuels et collectifs), avant d'accéder à l'immense hall des bassins, organisé en trois zones de baignade.

Tout d'abord, la zone détente propose un bassin de loisirs entouré d'une pataugeoire équipée et sécurisée. Ici le plaisir est roi et les jeux d'eau se composent à l'infini : jets hydromassants, grotte, cascades, rideaux d'eau, spa, bassin zen, solarium, etc.

Au centre, la zone d'activités accueillera les groupes scolaires et l'aquagym. Protégé phoniquement par une paroi vitrée, cet espace bénéficiera d'un équipement spécial destiné à l'apprentissage. On atteint ensuite la zone de nage consacrée à la pratique sportive proprement dite.

De retour vers l'accueil, on rejoint l'espace repos dédié au bien-être et à la relaxation. C'est ici que l'on viendra se détendre, au calme et profiter du hammam ou du sauna.

Une architecture résolument contemporaine au service du confort. Le projet a tout d'abord été pensé dans sa globalité : le complexe devait à la fois être repérable depuis la N7, toute

proche, s'intégrer parfaitement dans le paysage, mais rester à l'abri des nuisances visuelles et sonores.

L'originalité de la construction tient à sa toiture en forme d'aile d'avion effilée qui confère une grande amplitude au bâtiment. Le parvis ménage un large espace protégé, planté çà et là d'arbres et agrémenté de compositions végétales, menant tout naturellement au hall d'accueil.

3.2. Recommandation:

Avant d'entamer la conception de notre station touristique dont le centre aquatique et l'hôtel seront ses grands projets.

Il est temps pour l'instauration de plusieurs concepts qui doivent être impérativement pris en considération; on essaiera donc d'en citer ceux que nous avons jugé essentiels; et ceci après avoir analysé préalablement certains exemples :

- L'implantation de l'équipement ne doit jamais être pensée isolément; bien au contraire on tentera aboutir à un projet dit: "ancré" qui s'adaptera réellement à son contexte.
- La forme de l'équipement épouse la morphologie du terrain et son architecture doit être particulière car si elle est dédiée à l'être humain il faut qu'elle soit à son échelle, à l'échelle des vues piétonnières plutôt qu'à la perception lointaine d'une volumétrie spectaculaire tout en allouant de l'importance à l'entrée.
- On devrait prévoir des accès séparés : accès pour piétons et pour véhicules, en plus de l'accès privé pour chaque entité du projet.
- La circulation doit s'avérer clairement pour offrir une agréable atmosphère pour le client.
- Il faudra penser à avoir des espaces spacieux faciles à aménager dans le but de garantir des animations mêlées de dynamisme.
- Le centre aquatique doit être conçu pour que les espaces puissent évoluer et être modulables, tout en préconisant de vastes espaces dont les portées seront importantes.
- Le centre aquatique a besoin d'un éclairage naturel et d'une transparence maximale qui contribueront à la notion de détente, d'aisance et de convivialité.
- Le complexe aquatique se décomposera essentiellement en plusieurs zones : une zone sportive, une zone ludique, une zone de détente et de remise en forme, des espaces extérieurs et des zones techniques.
- L'hôtel doit être reconnu de l'extérieur à la première vue par son gabarit qui doit être imposant par rapport à son environnement, ce qui permet le repérage de ce dernier.
- La composition volumique et le traitement de façade doivent nous renseigner sur les différentes activités qui se déroulent à l'intérieur de l'hôtel.
- L'hôtel contient deux parties distinctes: publique (hall, restaurants, boutiques, ...) et privée (cuisine, buanderie, quai de déchargement, ...).
- Comme il est nécessaire d'avoir des activités de loisir tel la piscine, terrains de jeux, ...

3.3 Analyse du site d'intervention :

3.3.1 Situation et limits:

Le terrain d'intervention se situe dans la partie nord du centre historique de la ville, limité au Nord et à l'Est par le port et l'axe du front de mer, au sud et par la voie Ben Moquadem, à l'Ouest par le musée de finance.

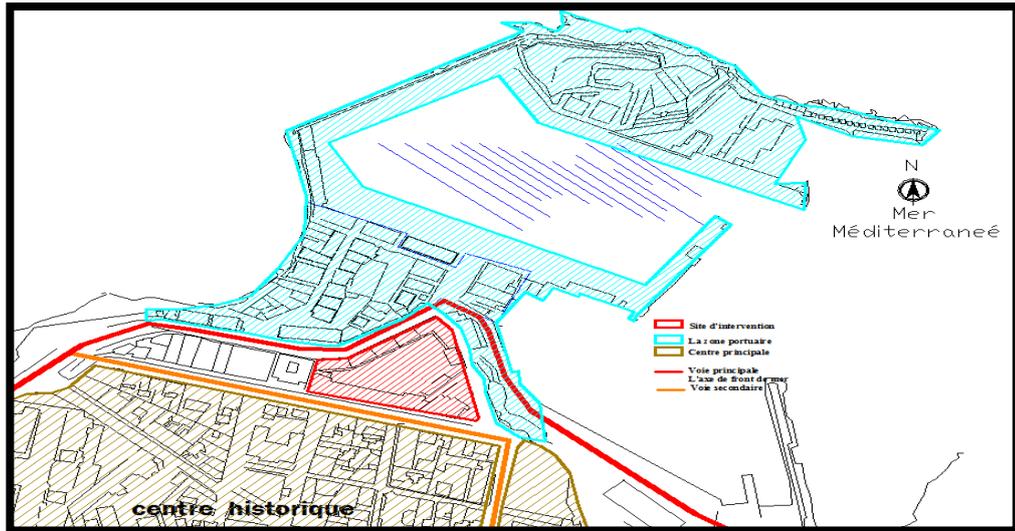
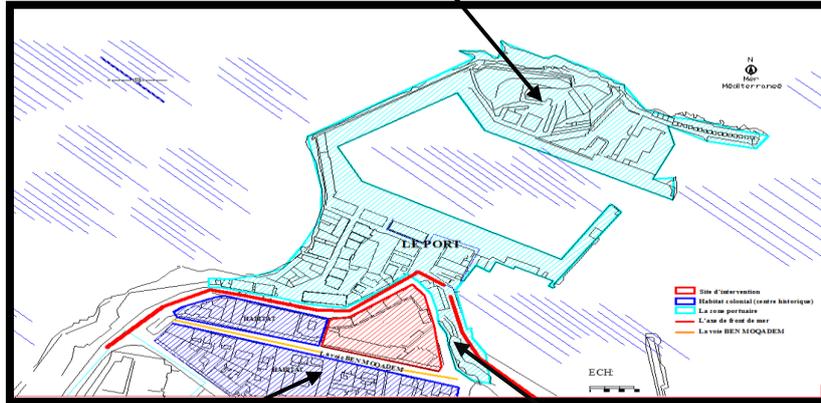


Figure 62: situation du site d'intervention.
Source : carte traitée par l'auteur.

3.3.2 L'environnement immédiat :



3.3.3 Accessibilité et voiries :

Le terrain est accessible par les deux voies mécaniques, l'axe de front de mer du côté du port et la voie Ben Moqadem, ainsi par des passages piétons dur coté Est et Ouest.

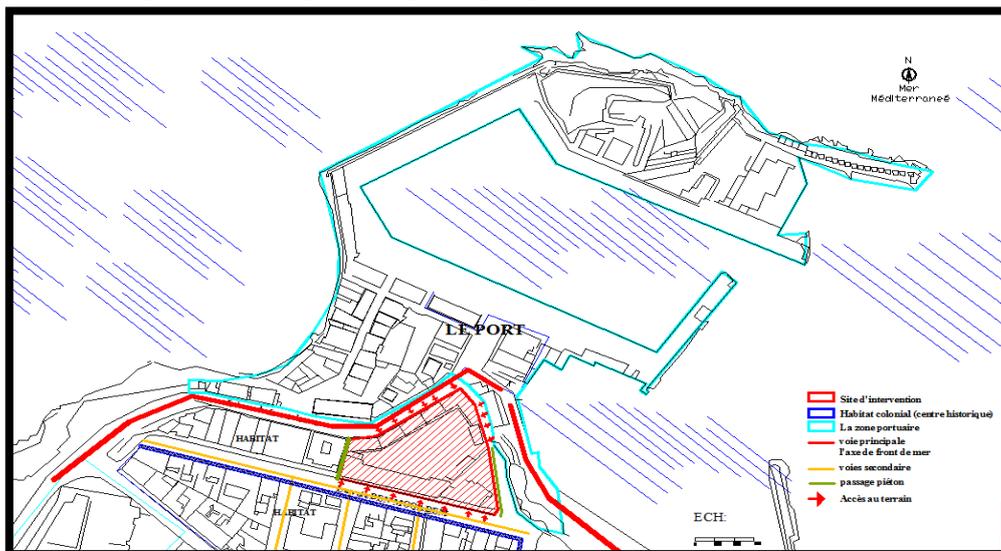


Figure 63: Plan d'accessibilité.
Source : Carte traitée par l'auteur.

3.4 L'esquisse du projet:

3.4.1. La forme du projet :

Notre édifice sera destiné à accueillir un pôle touristique comprenant 02 grandes fonctions: un hôtel et un centre aquatique.

A- Un hôtel :

Occupant le nord-ouest, il développe une forme arrondie qui permet une ouverture sur la mer

B- Le centre aquatique:

Des formes fluides, souples et organiques qui font que notre centre ait une allure particulière d'un point de vue géométrique, il s'étend sur trois niveaux dont chacun y possède un niveau technique.

3.4.2. Accessibilité :

L'accessibilité d'un projet est très importante plus il est accessible plus il est fréquenté donc il est mis en valeur par son public.

Parmi les potentialités du projet, il est accessible de deux côtés, coté de la mer (port) côté de la ville.

3.4.3. Le gabarit :

Rester sur l'idée primaire de l'intervention qui est la préservation du cachet de la ville et l'intégration opérationnel avec une touche de modernité qui fait l'émergence.

On a opté pour un gabarit maximal de R+3 avec des terrasses accessibles marquées par des éléments d'appels verticaux .ce choix a été fait dans le but d'assurer une harmonie architecturale entre l'ancien et le nouveau.

3.4.4. Orientation du projet :

Ce qui est connu que l'orientation d'un projet architecturale dépend toujours du soleil et des vents dominants mais dans un site côtier y a un troisième élément qui rentre en jeu et qui devient le plus important, les vues sur la mer devient la pertinence du projet.

Suivant la morphologie de site qui est accidenté et les orientations de l'intervention qui répond à la problématique, le projet s'implante perpendiculairement à la mer une orientation qui offre des vues panoramiques sur la mer et assure la liaison entre le port et son interface.

3.4.5 Le rapport vide & plein :

Les espaces vides ont pour but d'aménager le site en aérant et en allégeant les bâtiments afin d'obtenir une harmonie esthétique et fonctionnelle. Et peuvent prendre également des significations et des sens différents.

- Le belvédère qui s'ouvre sur le port surplombant la mer offrira des vues panoramiques en traduisant le rapport visuel ville/ mer.
- Le jardin vient répondre au besoin en lumière du centre aquatique où la végétation sera incluse pour contribuer à l'animation aquatique intérieure.

3.4.6. Le système de distribution:

Nous essayons à travers cette dimension de vulgariser les façons de desservir notre projet dans le but de mieux le comprendre comme disait WALTER GROPIUS : "J' faut faire le tour du bâtiment pour comprendre sa matérialité et la fonction de ses différents éléments"

Certes on ne peut percevoir et orienter un projet qu'avec son système distributif, c'est pour cela MARIO BOTTA disait : " La grande richesse des architectures du passé réside dans cette capacité à donner une orientation dès que l'on pénètre à l'intérieur".

Son but était alors d'expliquer la lucidité, l'aisance et la liberté dans la circulation.

De ce fait, notre projet dispose d'un système distributif résultant d'une organisation spatiale bien définie. Ainsi les différentes entités du projet sont connectées par une place centrale qui les irrigue

Ce système se compose essentiellement de deux types de circulations : horizontale et verticale.

Circulation horizontal :

Elle est assurée par:

A- Circulation piétonne extérieure:

- On entend par ce type de circulation les deux parcours distributifs qui structurent le site et la passerelle qui mène au port de plaisance; Ainsi le belvédère qui surplombe la mer.
- L'instauration de ce type de circulation offre aux visiteurs des séquences et des vues panoramiques.

B- Circulation intérieure:

- Elle est interprétée par des passages, des halls, des couloirs ... etc. assurant une relation entre les différents espaces et permettant une perception globale du projet.
- Aussi des séquences offertes; en circulant dans les couloirs de l'hébergement.

Circulation vertical :

Elle fait la liaison entre les différents niveaux et assurent le déplacement vertical. Elle s'interprète dans notre projet par:

A- Escaliers:

- Les escaliers situés aux deux extrémités de l'émergence reliant l'hôtel avec" le centre aquatique" qui servent également comme escalier de secours pour l'hôtel.
- Ainsi l'escalier qui mène de la place à l'hôtel et enfin ceux qui relient les différents niveaux des restaurants avec leurs terrasses.

B-Ascenseurs:

- Les étages de l'hôtel sont desservis par deux batteries d'ascenseurs panoramiques orientées vers la mer, offrant aux usagers une sensation agréable particulière.

En surplombant la mer et atteignant la hauteur du phare. Nous citons aussi ceux qui permettent la liaison de l'hôtel avec les autres entités.

Finissant par l'ascenseur qui met en contact les trois zones du centre aquatique.

3.4.7. Le schéma structurel:

Nous entendons par la notion structure la manière dont sont disposés les éléments porteurs destinés à transmettre les charges au sol (fondations).

Autrement dit : « Manière dont /es éléments de chaque niveau s'organisent entre eux (règle du jeu) sur un support géométrique, pour constituer le système de ce niveau» (1).

- La structure a pour but d'assurer la stabilité et l'équilibre pour le bâtiment.
- Dans notre projet avec sa volumétrie et sa géométrie, la structure personnalisera chaque entité et ceci dépendra des besoins spatiaux, nous avons opté pour deux types de structures : poteau-poutre en béton et ossature en acier
- **La structure en béton armé**; nous la retrouvons dans dans l'hôtel qui monte sur sept niveaux et dans une partie du centre aquatique; pour des raisons bien précises où notre choix s'est porté sur l'utilisation d'une structure quasiment régulière qui débute par un module de base et de 8m/8m et qui changera de dimension en fonction de l'éloignement par rapport au centre.
- **L'ossature métallique** qui se conjugue au niveau du centre aquatique. ce choix est motivé par le besoin de grandes portées pour libérer l'espace.

66

3.4.8 Expression des façades :

Mario Botta disait que : « La façade est le résultat final d'un processus .Sa forme, sa couleur comme la forme et la couleur d'une fleur, résultat des forces physiques qui sont intervenues pendant la génération ».

Certes, les nouvelles "façades libres" de l'architecture près d'une centaine d'années après que "**LOOS**" ait associé l'ornement au crime, l'architecture contemporaine interroge à nouveau la façade. Non seulement la texture, le décor et la couleur sont aujourd'hui réhabilités mais l'épaisseur et les mouvements de la façade sont également explorés.

L'expression majeure recherchée à travers la conception de notre projet est d'établir un dialogue continu non seulement entre intérieur et extérieur mais aussi et surtout entre la ville et le projet, le projet et le port et enfin la ville et le port (mer).

Cette volonté de transparence et de communication entre les différentes entités d'un programme riche est également perceptible sur l'expression de nos façades où s'alternent

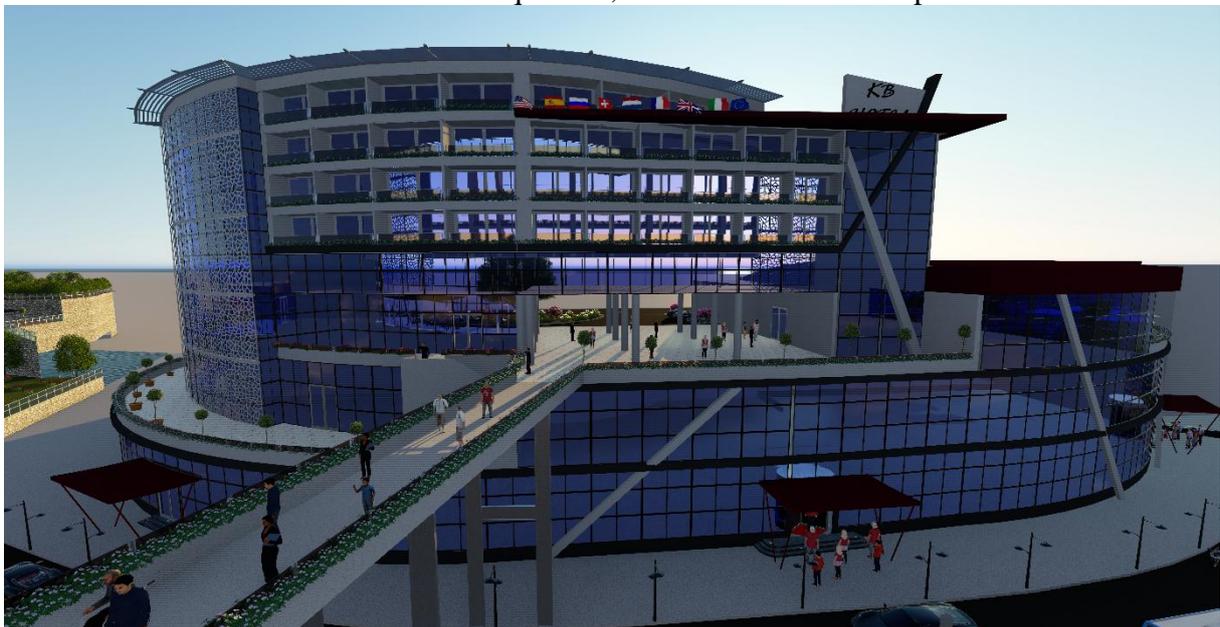
vides et pleins aux grés des percées visuelles, des encadrements de panoramas et des besoins en lumière naturelle.

La transition ville/mer que matérialise notre projet, fait qu'il arbore des façades qu'on a développées autour de ces deux thèmes majeurs: " **l'urbain et le maritime**".

La première, assure la continuité urbaine et affiche donc, une expression différente de la deuxième; la façade maritime qui redonne une identité nouvelle, contemporaine à la baie de CHERCHELL.

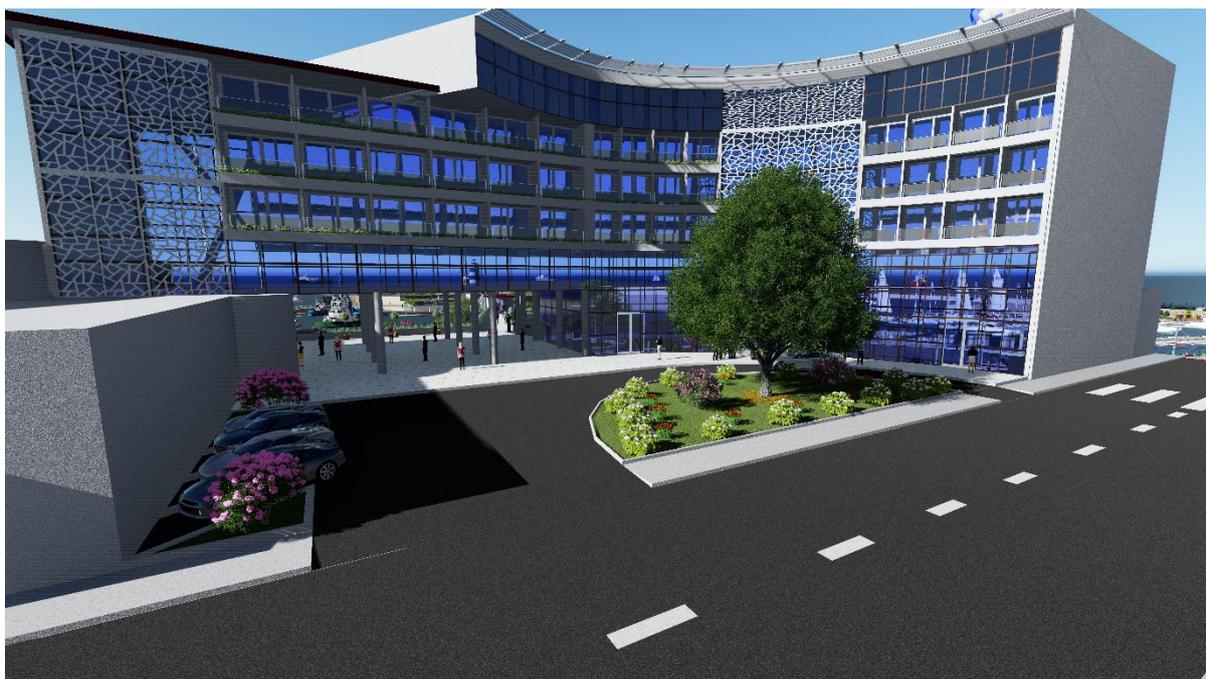
A- La façade maritime :

- La monumentalité de cette façade a pour but de décréter une nouvelle identité au port et à la ville de Cherchell.
- Certes, elle ne présente aucune symétrie mais prodigue un jeu constant de vides et pleins, où les horizontalités et les verticalités se croisent procurant à l'ensemble une composition riche et variée: cylindres évidés, volume parallélépipédique jouxtant des courbes ... etc.
- L'utilisation dès les murs rideaux pour assurer une continuité visuelle et pour avoir un maximum d'éclairage naturel.
- La répétition du module de la chambre au niveau de la barre de l'hébergement profère une régularité qui équilibre le libre mouvement de l'ensemble. Afin d'alléger ce bloc massif et dans un souci d'intégration.
- Le dynamisme de cette façade est lisible à travers des éléments suivants: percées visuelles créées à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment, l'imbrication de volumes de différentes natures, l'essence même de la forme de la barre souligne un mouvement dynamique.
- Une symbiose est recherchée entre existant et perçu, la façade maritime relate fidèlement sur sa surface des séquences, des fonctions et des espaces intérieurs.



B- La façade urbaine :

- Un jeu de plein et vide s'est instauré à travers une volonté de mettre en rapport l'intérieur et l'extérieur, permettant d'offrir des séquences visuelles par un niveau quasiment transparent.
- Cette façade constitue une continuité horizontale par rapport à la ville.
- Optimiser la transparence de la façade pour renforcer la notion de dialogue et de transition.



3.4.9. L'intérieur du projet:

Le centre aquatique :

- Son implantation a flanc du talus apporte la sensation de bien-être que procure un horizon dégagé et une vue très agréable sur la mer.
- L'espace a été traité de façon à optimiser le rapport à la nature par l'intégration d'un jardin au cœur même de l'édifice dont les grandes baies inondent les bassins d'eau de lumière naturelle.
- Le passage qui relie la zone ludique de notre projet avec la cafeteria franchit le jardin et donne l'impression d'être complètement à l'extérieur.

L'hôtel :

- La réception étant le premier lieu avec lequel le client établit un contact, le hall de réception doit dégager l'impression que l'on veut véhiculer au client : un espace grand qui accueille, un éclairage appuyé qui sublime et égaye les humeurs, mais également des tons ocres qui garantissent un sentiment d'intimité, rappelant le « cocon familial » du chez soi.
- La réception est surplombée par une mezzanine qui assure une relation verticale (visuelle) avec l'ensemble des étages supérieurs, une relation également assurée avec l'extérieur à travers le panneau de verre en façade qui offre une très jolie vue sur le phare.

Le restaurant :

- Cherchell est une ville côtière dont les habitants ne demandent qu'à étaler et partager leur art culinaire en préparant des mets bien propres à la région sur la base des poissons et fruits de mer dont regorgent les cotes Cherchelloises.
- Pour ce faire, les convives disposent d'espaces dégagés, communiquant par une mezzanine aménagée au plafond, baignés de soleil, bercés par le son symphonique d'une cascade d'eau qui relate la mémoire du lieu. L'ensemble bénéficiant d'un panorama bien cherchellois : le phare.

L'hébergement :

- Une pièce dimensionnée à l'échelle humaine procurant le confort et la sécurité qui se prolongent d'un balcon donnant sur la mer, le port ou la ville et le piémont pour des sensations d'évasion et de bien-être.

3.5. Conclusion générale :

- Bien que la conception d'un projet architectural ne peut jamais être finie nous avons tenté à travers notre intervention de répondre aux problématiques posées dans le constat et par rapport aux objectifs de l'option ainsi que ce qu'on va apporter à cette étude.
- Le travail est développé sur deux échelles différentes: l'échelle urbaine et l'échelle architecturale : La partie urbaine a permis d'appréhender la ville sur les différentes structures qui la composent. Ce travail consiste dans le cadre du rétablissement de la relation transversale ville/mer, à créer une liaison entre les différentes entités dissociées de Cherchell et la partie architecturale comporte l'intervention ponctuelle.
- Le projet qui est l'aboutissement de tout un processus de recherche, d'analyse, et de lecture a permis la compréhension des paramètres qui régissent l'organisation de l'espace et du paysage bâti dans les villes littorales.
- Le but de l'intervention est établir la relation ville/mer en s'inscrivant dans la façon de produire et d'organiser notre architecture et de la penser dans une intervention pour un meilleur mise en valeur des potentialités qui jouissent les villes littorales.

BIBLIOGRAPHIE

Les ouvrages :

- Collection architecture : architecture hôtelière et de loisir, Edition : moniteur, **1978**.
- Le projet de station touristique. Collection Le territoire et ses acteurs, Pessac: Presses Universitaires de Bordeaux, 403p, **1996**.
- MALFROY, Sylvain et CANIGGIA. L'approche morphologique de la ville et du territoire, Reprint de ETH-Z, Zurich, 1986.
- Michèle Collin, *Villes et ports XVIIIè-XXè siècles*, Ed Le Harmattan, Paris, 1994.
- P.Gras, Le temps des ports. Déclin et renaissance des villes portuaires, Tallandier, 2010.
- Frider, Vieweg, Les éléments des projets de construction Edition le moniteur 8ème édition (source : Bibliothèque centrale).

Les revues :

- Ricaud-Dussarget Jean-Luc. La reconversion des arsenaux en Grande-Bretagne. Les expériences de Chatham, Portsmouth et Plymouth. In : *Norois*. N°184, 1999-4. Pp. 605-61.
- Simon Edelbutte, Reconversion et patrimoine au Royaume-Uni, in *Revue Géographique de l'Est*, vol. 48 / 1-2 | 2008.

Mémoires et thèses :

- Mémoire « Réhabilitation urbaine dans le tissu colonial à Cherchell » présenté par Mr BENDRIS. A.E.K, encadré par Mme HAJI.K, Mr DJERMOUNE .N, Mlle YUCEFL, Mlle KHETTAB. S Mr TAHARI. H, Soutenu l'année 2004/2005.
- Mémoire « Requalification du quartier du port & conception d'un pôle touristique à Cherchell » présenté par Mr ARHAB.T, Mm LARBI.M et Mm AMOUR.I, Encadré par Mr HADJ SADOK.T, soutenu l'année 2007.
- Mémoire « Conception d'un hôtel touristique au cap rouge, Cherchell » Présenté par BENNOUI.B, BOURENANE.A, TERZAALI.S et TEBBICHE.Y, Encadré par Mr HADJ SADOK.T, soutenu l'année 2006.
- Mémoire « Réaménagement et restructuration de la partie nord de la baie de Bejaia » présenté par LATEB.H et BOULANOUAR.N Encadré par Mr TABTI.M, soutenu l'année 2016.
- Mémoire « Le renouvellement urbain comme outil de requalification des interfaces ville/mer dans les petites villes littorales » présenté par LAMINI A et MOUALHI F Encadré par Mr. AOUISSI , soutenu l'année 2016.